ca m. 80

H. Franc. Gall. q. 2.

Bip.

9.

Ea III. 40

SECONDE LIVRAISON

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE,

PAR SOUSCRIPTION.

JUILLET 1778.

Chez J. P. LE BAS, *rue de la Harpe*,

A PARIS.

FIGURES
DE
L'HISTOIRE DE FRANCE,

Repréſentant, regne par regne, les principaux faits & les traits les plus intéreſſans de cette Hiſtoire, depuis l'établiſſement de la Monarchie juſques & compris le dernier regne;

Avec l'explication ſommaire des ſujets au bas de chaque Eſtampe.

Ouvrage propoſé par ſouſcription, par JACQUES-PHILIPPE LE.BAS, Graveur du Cabinet du Roi, Penſionnaire de Sa Majeſté, Conſeiller de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture.

LES hommes, avant d'imaginer & de former des traits pour peindre la parole, ont eſſayé de peindre les choſes; & la premiere écriture, les premieres lettres inventées dans l'Aſſyrie, ou dans quelqu'autre coin du monde que ce ſoit, n'ont été vraiſemblablement que des images & des hiéroglyphes. Cette écriture primitive eſt, comme on ſçait, encore en uſage chez la plupart des hommes auxquels il nous plaît de donner le nom de *Sauvages*, & qui ſont les enfans de la Nature; elle a dû précéder la formation même des langues. L'écriture n'eſt venue que pour en fixer les idiotiſmes qui, confiés à la ſeule mémoire, n'auroient jamais eu la conſiſtance néceſſaire pour paſſer dans toutes les générations où ils ſe ſont conſervés. Dès qu'on a reconnu la commodité d'attacher à des caractères, à des ſignes de convention l'expreſſion de la penſée, avec les couleurs & les nuances, avec toutes les modifications & les variétés dont elle étoit ſuſceptible, l'écriture a fait abandonner les images, & de ſimples traits diverſement figurés, ont rempli tous les beſoins de la communication ſociale.

L'écriture, proprement dite, n'a d'abord été qu'une eſpèce de gravure, *ſcalptura*, *cælatura*. On gravoit tous les caracteres ſur la pierre, ſur les métaux, ſur l'écorce des arbres, ſur des tablettes de bois enduites de cire, où le ſtilet traçoit des ſillons, comme le burin en trace ſur le cuivre. Le pinceau, la plume ne ſont venus que long-temps après le ſtile ou ſtilet.

Leurs Majestés ont honoré cet ouvrage de leur souscription

C'eſt donc rappeller en quelque ſorte la Gravure à ſa premiere inſtitution, que de l'employer à écrire l'Hiſtoire, non plus en ſimples caracteres, mais en images, en tableaux; enfin à repréſenter aux yeux ce que l'écriture & le diſcours ne peignent qu'à l'entendement.

Voilà ce qu'avoit bien compris il y a long-temps M. LEBAS; c'eſt d'après ces vues générales qu'il conçut le plan de l'ouvrage qui fut d'abord exécuté ſous ſes yeux par le ſieur *Lemaire*, ſon Elève, & qui a pour titre: *Les traits de l'Hiſtoire univerſelle ſacrée & profane, d'après les plus grands Peintres & les meilleurs Ecrivains, &c.* Les prémices de cet Ouvrage, dédié à feu Monſeigneur le Duc de Bourgogne, frere aîné du Roi, furent accueillies par ce Prince avec autant de bonté que de diſcernement & de goût. La premiere partie, contenant l'Hiſtoire ſacrée, parut en 1760 & les années ſuivantes; mais le ſieur *Lemaire* l'ayant laiſſé imparfaite pour paſſer à Cayenne, M. LEBAS la fit achever, & la conduiſit juſqu'à la fin. Cette partie ſeule eſt compoſée de quatre Volumes *in-8°*, formant une ſuite de 520 Eſtampes, qui s'étendent depuis la Geneſe juſques & compris les actes des Apôtres (1). L'Hiſtoire ſacrée fut ſuivie, ſans interruption, de l'*Hiſtoire Poétique*, qui eſt proprement celle de l'Idolâtrie, en deux autres Volumes *in-8°*, contenant 223 planches. Ces deux parties, inſéparables en quelque maniere, ſont encore redemandées, & elles ſe trouvent chez M. LEBAS.

Après l'Hiſtoire Sainte & la Fable, l'Hiſtoire profane, à commencer par les plus anciens Peuples du monde, ouvroit dès-lors le champ le plus vaſte à la Gravure & aux Artiſtes. Ce fut pour remplir en partie tout le plan de cet immenſe Ouvrage, qu'en commençant par l'Hiſtoire moderne, M. LEBAS forma le projet de donner, à peu-près ſous la même forme, *l'Hiſtoire de France.* Ce dernier Ouvrage fut commencé, mais la gravure des Ports de France de M. Vernet, & quelques autres entrepriſes, l'avoient juſqu'à préſent fait ſuſpendre.

Un nouveau regne renouvelle en quelque ſorte & les idées & les hommes: le goût de notre jeune Monarque pour tous les Arts du Deſſin; ce goût heureuſement manifeſté d'une maniere ſi ſenſible, tant par le choix que Sa Majeſté a fait du Sage éclairé qui préſide à ces Arts, que par l'utile protection qu'il leur accorde, a rappellé naturellement le Graveur d'Hiſtoire à ſon ancien projet, & c'eſt l'objet de la ſouſcription qu'il propoſe.

Le plan de cet Ouvrage eſt le même que celui des deux parties précé-

(1) Ou depuis la création du Monde juſqu'à l'Hiſtoire Apoſtolique.

dentes, qui ne peut être plus ſimple. L'Hiſtoire ſacrée eſt composée de tous les traits mémorables de l'Ecriture Sainte, qu'il n'eſt pas permis d'ignorer. C'eſt un extrait fidèle de la Bible, de Joſeph & du Nouveau Teſtament, dont les faits les plus eſſentiels ou les plus curieux ſont repréſentés & décrits, ou bien indiqués au bas des Eſtampes par des textes de la Vulgate, exactement traduits en françois. L'Hiſtoire Poétique contient de même les principaux ſujets de la Fable, expliqués par les textes des Poëtes Latins & des Mythologues; le tout encore traduit, mais plus librement.

On pouvoit, pour l'Hiſtoire de France, en ſe conformant à l'Hiſtoire ſacrée, n'adopter qu'un Hiſtorien, & le ſuivre de regne en regne : on a préféré, pour ſe mettre à l'aiſe du côté du Deſſin, dont tous les ſujets ne ſont pas également ſuſceptibles, de compiler différentes Hiſtoires. Ainſi l'on a mis à contribution Mézeray, Daniel, Vely, le Préſident Hainault, &c. : mais on ne s'eſt point attaché à repréſenter ſcrupuleuſement les expreſſions de chacun, & c'eſt toujours l'Editeur qui parle. Une différence encore marquée de cet Ouvrage, eſt le format du Volume, qui eſt *in-4°*, & où par conſéquent le deſſin, mieux développé, ſera traité avec plus d'avantage. On ne pourra pas l'aſſimiler à celui du Préſident Hainault, car les eſtampes & les vignettes ne ſont dans l'*Abrégé hiſtorique* qu'un ornement de ſurérogation, au lieu qu'elles forment ici le fonds de l'Ouvrage, dont le diſcours n'eſt que l'acceſſoire. Le Deſſin, comme on ſçait, n'exprime qu'une action momentanée, qui eſt l'objet d'un coup d'œil : il a donc beſoin du diſcours pour développer ſon expreſſion, & ſouvent même pour l'éclaircir.

L'homme de Lettres qui s'eſt chargé de ce travail, connu par plus d'un genre d'ouvrages, eſt le même qui depuis l'exode diſpoſée par M. l'Abbé Aubert, a raſſemblé tous les textes de l'Hiſtoire ſacrée & tous ceux de l'Hiſtoire poétique.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

L'Ouvrage entier ſera composé de 2 à 300 Eſtampes. On en délivrera 18 par chaque livraiſon : la premiere de ces livraiſons commencera au premier Avril prochain, & les autres auront lieu ſucceſſivement de trois mois en trois mois.

Le prix de chacune de ces livraiſons ſera de 18 liv. pour les Souſcripteurs, & de 24 liv. pour ceux qui n'auront pas ſouſcrit.

On payera chaque livraiſon à meſure qu'on la prendra chez le ſieur LEBAS, rue de la Harpe, porte cochere vis-à-vis la rue Percée.

Les perſonnes de provinces ſont priées de faire retirer exactement les Exemplaires pour leſquels ils auront ſouſcrit, & d'affranchir leurs lettres, ainſi que le port de l'argent.

La ſouſcription ſera ouverte, pour Paris, à compter du premier Avril 1778 juſqu'au 31 Décembre de la même année; & pour la Province, juſqu'au premier Mars 1779.

Ces Eſtampes peuvent s'adapter aux éditions de l'Hiſtoire de France, in-4°. de Vely & autres.

Lu & approuvé, ce dix-neuf Février mil ſept cent ſoixante-dix-huit. COCHIN.

Vu l'approbation, permis d'imprimer, le vingt Février mil ſept cent ſoixante-dix-huit. LENOIR.

Regiſtré la préſente Permiſſion ſur le Regiſtre de Police de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 6064, conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris ce vingt-un Février mil ſept cent ſoixante-dix-huit. SIMON, Adjoint.

De l'Imprimerie de P. G. SIMON, Imprimeur du Parlement.



INAUGURATION DE PHARAMOND.

Plusieurs Historiens François, et entre autres le P. Daniel, M.r le P. Hénault &c, retranchent du nombre des Rois de France Pharamond, le premier de tous suivant Mezeray et la pluspart des Historiens qui l'ont précédé. On a même été jusqu'à prétendre que c'étoit un persoñage supposé. Ce point de critique est discuté dans plusieurs Ecrits que peuvent consulter les curieux; ils en trouveront les Notices dans la nouvelle et magnifique Edition de la Bibliotheque historique de France du P. Le Long de l'Oratoire, *dont on a déja deux Volumes. Il paroit du moins qu'au commencement du 5.e Siecle, les Francs ou François quelque soit leur origine, formoient un Corps de Nation déja très considérable et redoutable aux Romains. S'il a existé un Chef de cette Nation sous le nom de Roi qu'on ait appellé* Pharamond, *rien n'indique qu'il ait formé aucun établissement en deçà du Rhin, et qu'il ait regné dans la Gaule proprement dite: ainsi l'on n'est point obligé de le reconnoitre pour Roi de France. Cependant a supposer son existence, et qu'il ait été Chef ou Roi des Francs, son Inauguration s'est faite suivant l'usage des Peuples guerriers, dont étoit composée la Ligue des Francs; il fut elevé sur un large Bouclier anciennement nommé* Pavois *et porté par des soldats. C'est la cérémonie que représente l'Estampe. On attribue à Pharamond la rédaction de la Loi Salique. A Pharamond, on fait succéder 3. Princes que les Historiens modernes ne comptent point non plus parmi nos Rois: ce sont* Clodion *dit le Chevelu* Merovée *et* Childeric. *On laisse à ceux qui voudront s'occuper de ces discussions, le soin de réhabiliter, s'ils peuvent, ces trois Personnages. Mais si l'on veut absolument retrancher Merovée de la liste de nos Rois, il faut donc abolir le nom de* Merovingiens, *et désigner sous un autre nom les Rois de la premiere Race.*



Lépicié inv. Le Bas direx.

ETABLISSEMENT DE LA LOI SALIQUE .

La Loi Salique, qui nous rappelle notre origine Germanique, et que nous tenons en effet des anciens Peuples de Germanie, régle la succession à la Couronne, et en exclut absolument les Femmes. Cette Loi fondamentale de la Monarchie, la premiere de toutes nos Loix, n'est point écrite ou consignée ailleurs que dans le cœur des François; elle n'a pourtant jamais reçû d'atteinte, quelques efforts qu'ayent faits les Anglois pour nous forcer d'y déroger en faveur de quelques uns de leurs Rois .

On l'indique icy simplement par la Couronne qu'un représentant de la Nation pose d'une main sur une lance ou une pique (attribut guerrier qui désigne le séxe capable de la porter,) tandis qu'il écarte de l'autre main la quenouille qui caractérise les Femmes .



Lepicie inv. Le Bas direx.

DÉFAITE DE CLODION PAR AETIUS.

Clodion *second Roi de France que l'histoire de Mezerai fait succeder immédiatement à Pharamond, étant campé dans l'Artois près du Vieux* Helenœ, *qu'on croit être* Lens, *comme on y célébroit les Noces d'un Seigneur François, les Romains commandés par Aetius, vinrent surprendre son Armée, la chargerent et la mirent en déroute. Aetius ne poursuivit point sa victoire. Il donna le tems à Clodion de reprendre haleine, ensorte qu'il conquit l'Artois et recula son petit Etat, probablement fort resserré dans cette partie de la Belgique jusqu'à la Somme. Il prit même la Ville d'Amiens qui fut depuis sa Capitale et celle de Merovée. Il laissa deux fils* Claudebaud *et* Clodomir *dont on ne sait rien.*



Lépicié inv. Le Bas direx.

ELECTION DE MEROVÉE, LES FILS DE CLODION EXCLUS.

Selon Mezerai que l'on suit icy pour les premiers tems de la Monarchie, les enfans de Clodion immédiat successeur de Pharamond, ayant été exclus de la succession paternelle, peut-être à cause de leur grande jeunesse, Merovée leur parent ou leur tuteur, fut élu par les François pour leur Souverain ou leur Chef; et la cérémonie de son Election se fit dans la Ville d'Amiens.

Quand aux fils de Clodion, on croit que leur mere les emmena au delà du Rhin, et que bientôt, ils se disputerent la partie de leur succession située de ce côté là, mais que Merovée la réunit dans la suite à ses Etats de la Gaule.



Lépicié inv. LeBas direx.

RAPPEL DE CHILDERIC.

Childeric, fils de Merovée, et son successeur, ayant été dégradé de la Royauté par ses propres sujets parce qu'il débauchoit leurs filles, s'étoit retiré dans la Thuringe auprès du Roi Basin Mais il avoit laissé en France un fidel ami nommé Guyemans, pour ménager son rappel. Ils avoient rompu une Pièce d'Or en deux parties; dont ils en gardoient chacun la moitié, et ils étoient convenus que celui qui donneroit de ses nouvelles à l'autre lui enverroit sa moitié. Quand Guyemans eut disposé les esprits des Seigneurs François à rappeller leur Roi naturel, il envoya à Childeric la moitié de sa Pièce d'Or. Les François allèrent au devant de leur Roi jusqu'à Bar, et il fut solemnellement rétabli.



Lépicié inv. Le Bas direx.

MARIAGE DE CHILDERIC AVEC BASINE.

Peu de tems après que Childéric fut rétabli dans ses Etats, la Reine Basine, femme du Roi de Thuringe, qui n'avoit apparament pû se défendre des galanteries de Childéric, grand maitre, ainsi qu'on la vû, dans l'Art de séduire les femmes, quitta son mari pour le venir trouver. Childéric qui étoit payen, passant sur tous les scrupules, et ne consultant que son goût pour elle, ou peut-être encore plus touché de son attachement pour lui n'attendit point pour l'épouser, qu'elle fût libre, et dans l'année même il en eût un fils qui fut nommé Clovis.

En 1654. en fouillant sous quelques maisons de Tournay, on trouva le tombeau de Childéric dont les principaux ornemens sont dans le Cabinet des Médailles du Roi. C'est un monument de nos Antiquités qui le rendant plus interressant pour nous devroient au moins le faire compter parmi les premiers fondateurs de la Monarchie.



Moreau le jeune inv. Helman Sculp.

CONSÉCRATION DE SAINTE GÉNEVIEVE.

Sainte Genevieve née vers l'an 422, avant le regne de Clovis, au Village de Nanterre près de Paris étoit d'une famille noble, selon M. Vallois. Elle étoit agée d'environ sept ans, lorsque S.t Germain, Evêque d'Auxerre et S.t Loup, Evêque de Troyes, allants en Angleterre, pour y combattre l'Hérésie Pélagienne, passérent par Nanterre. A leur arrivée, une foule de gens attirés par la réputation de leur sainteté, s'assembla autour d'eux, pour recevoir leur Bénédiction. S.t Germain dans la foule démêla Genevieve que ses parens avoient amenée, et l'ayant fait approcher, il dit que cette petite fille seroit grande devant Dieu. Il lui demanda si elle vouloit se consacrer à J.C. Elle lui répondit que c'étoit tout son desir, et il la mena à l'Eglise où il lui tint les mains sur la tête pendant tout le tems de la Priere. L'Eglise de Paris la révére comme une Sainte, et c'est la Patrone de cette Capitale.

Avec Privilége du Roi.



Lépicié inv. LeBas direx.

S. GERMAIN D'AUXERRE PASSE EN ANGLETERRE
pour combattre l'héréſie des Pélagiens.

L'Hérésie des Pélagiens qui faisoient dépendre le salut des hommes de leurs propres forces, après avoir été terrassée par S.t Augustin, fut condamnée l'an 429. par un Concile. On ignore le lieu où il fut tenu; mais il est assés certain que ce fut par un ordre exprès du même Concile que Saint Germain Evêque d'Auxerre et S.t Loup passerent en Angleterre pour la combattre dans le lieu même de sa naissance. Car Pélage étoit un Moine de la Grande-Bretagne qui commença à dogmatiser vers l'an 412.



Lépicié inv. Le Bas direx.

MARIAGE DE CLOVIS AVEC CLOTILDE.

Clovis, fils de Childeric, et petit fils de Mérouée, épousa en 493. suivant M. Le P. Henault, Clotilde, fille de Chilperic, Roi des Bourguignons que Mezerai représente comme une Princesse belle, spirituelle et entreprenante. Gondebaud, Roi des Bourguignons, oncle de Clotilde, qui prévoyoit qu'un jour elle lui susciteroit des affaires, eût beaucoup de peine à donner son consentement à son mariage. Il paroit que Clotilde étoit instruite, qu'elle étoit consultée par Clovis, et qu'elle prenoit beaucoup de part aux affaires.

Il faut remarquer que Clovis (Clodovec) est le même nom que LOUIS. Cependant dans l'ordre numérique des Rois de France du nom de Louis, on n'a point compris ni Clovis I, ni Clovis II, ni Clovis III.e car suivant l'identité du nom, Louis le Bien Aimé seroit Louis XVIII, et non Louis XV. Clovis eût quatre Enfans de Clotilde, Clodomir, Childebert, Clotaire, et Clotilde II.e



Lépicié inv. Le Bas direx.

BATAILLE DE TOLBIAC.

Les Allemands, peuples de la Germanie, qui occupoient la Souabe, partie de la Rhétie en deça du Rhin, la Suisse, et peut-être l'Alsace jusqu'à Strasbourg, étant entrés hostilement sur les terres de Sigebert, Roi de Cologne; Clovis son parent va à son secours, et leur donne bataille près de Tolbiac, que l'on croit être Zulch à 10. lieües de Cologne. Ses Troupes plièrent au milieu du choc, et se mirent en déroute. La grandeur du péril le fit alors souvenir d'invoquer le Dieu dont lui parloit souvent Clotilde sa femme; il fit vœu de recevoir le Batême, s'il étoit vainqueur de ses ennemis. Aussitôt le sort des armes changea; ses gens retournèrent à la charge; les ennemis furent mis en fuite à leur tour, et leur Roi resta sur la place avec une partie de son armée.



Lepicié inv. Le Bas direx.

BATÊME DE CLOVIS.

Clovis étoit né Payen, comme l'étoient alors tous les François; et son mariage avec une Princesse Chrétienne ne le fit point renoncer aux erreurs de ses Peres. Mais les Allemands ayant fait une irruption dans les Etats de Sigebert qui régnoit à Cologne, Clovis son parent alla à son secours, et leur livra bataille près de Tolbiac, lieu peu connu, que quelques uns croyent être Zulch à dix lieues de Cologne. Les Troupes de Clovis plièrent et furent mises en déroute: la grandeur du péril le fit alors souvenir d'invoquer le Dieu qu'adoroit sa Femme; et il fit Vœu, s'il étoit vainqueur, de recevoir le Baptême. Le combat changea bientôt de face; les François revinrent à la charge, mirent en fuite les ennemis et en firent un grand carnage. Au retour de cette expédition Clotilde avertie de ce qui s'étoit passé, lui envoya de saints personnages pour le porter à l'accomplissement de son Vœu, et l'instruire dans la foi du Christianisme. St Wast, qui n'étoit encore que simple Prêtre résidant à Verdun, le catéchisa dans la route, et quand Clovis eut disposé les esprits au grand changement qu'il méditoit, il reçut le Baptême avec un pompeux appareil dans l'Eglise de St Martin de Reims, le jour de Noël, l'an 496. Mezeray.

Clotilde eut donc comme on voit, la principale part à la conversion de Clovis au Christianisme; aussi est elle révérée dans l'Eglise comme une Sainte. Clovis étoit après son Baptême, le seul Roi Catholique qu'il y eut dans l'Empire, tant d'Orient que d'Occident, remarque M. le P. Hénault.



Lépicié inv. Le Bas direx.

DÉFAITE ET MORT D'ALARIC.

Le Christianisme embrassé par Clovis n'avoit point modéré son ambition, ni refroidi son ardeur guerrière. Il avoit un rival digne de lui dans Alaric Roi des Visigots son voisin. De petits différends d'abord les brouillerent ensemble; ensuite les Evêques d'Aquitaine, qui n'obéissoient qu'avec répugnance à un Prince Arien, le portèrent à une rupture ouverte. Il passa donc dans l'Aquitaine, pour attaquer Alaric, sous le prétexte spécieux de la Religion: ce qui pourroit faire regarder cette expédition de Clovis, comme la première Croisade. En effet Clovis ayant joint Alaric dans la plaine de Vouglay à dix milles de Poitiers, avant que d'aller à l'ennemi, exhorta ses soldats, les prémunit du signe de la Croix, et leur donna pour mot de ralliment Le Nom du Seigneur. L'Armée d'Alaric fut défaite, et lui même il fut tué dans le combat de la propre main de Clovis, les deux Rois s'étant joints dans la mêlée.



Lépicié inv. Le Bas direx.

SIAGRIUS DÉCAPITÉ APRÈS LA BATAILLE DE SOISSONS.

Après la bataille de Soissons dans laquelle l'armée des Romains commandée par Siagrius *fut entierement défaite et taillée en pieces par* Clovis. *Ce Prince à qui le sang coutoit peu, moins peut-être pour se défaire d'un ennemi que d'un rival de gloire, fit trancher la tête à ce Général qui avoit été pris dans la déroute. Il établit ensuite le siége de sa nouvelle Monarchie à Soissons, qu'on peut à cet égard en regarder comme le Berceau.*



Monet inv. LeBas direx.

CONCILE D'ORLÉANS SOUS CLOVIS.

Sous le Regne de Clovis vers l'an 511. se tint le fameux Concile d'Orléans où selon le Président Henault se trouvent les vrais principes du Droit de Régale : *droit particulier aux seuls Rois de France, qui à chaque vacance de siége fait rentrer dans la main du Roi, les fruits des Evêchés.*

C'est dans ce Concile que ce droit, dont l'origine n'a de certain que la plus haute antiquité, fut reconnu solemnellement par les Evêques qui avoient seuls intérêt de le contester. Il a depuis été confirmé par les Conciles et les Papes mêmes.



Monet inv. Le Bas direx.

ENFANS DE CLODOMIR MASSACRÉS PAR LEUR ONCLE.

Clodomir l'un des quatre fils de Clovis, dont le Royaume d'Orléans étoit le partage, ayant été tué dans une bataille contre les Bourguignons, avoit laissé trois Enfans qui étoient élevés près de Clotilde leur grand-mere, Théodebalde, Gontaire et Clodoalde. Childebert *Roi de Paris et* Clotaire *Roi de Neustrie leurs Oncles, dans le dessein de les dépouiller de l'héritage de leur Pere, les demanderent à Clotilde sous prétexte de les mettre en possession des Etats qu'ils vouloient envahir. Quand ils eurent entre leurs mains ces Enfans, Childebert les égorgea sans pitié.* Clodoalde, *(c'est St. Cloud) le troisieme, fut sauvé par quelques Seigneurs ci-devant attachés à son pere. Il fut caché pendant quelque tems, et pour assurer sa vie, lui-même il se coupa les cheveux et se confina dans un Monastere au Bourg de Nogent près de Paris, où il vécut en odeur de sainteté.*



Lépicié inv. Le Bas direx.

CRAMNE FILS DE CLOTAIRE BRULÉ AVEC SA FAMILLE.

Chramne, fils naturel de Clotaire I. s'étant révolté contre lui pour la seconde fois, se ligua avec Conobre Comte de Bretagne. Clotaire poursuivit vivement son fils, et lui livra bataille près de la mer. Les Bretons furent entièrement defaits; Conobre fut tué dans la mêlée, et Chramne fut pris. Le Pere aussitôt donna ordre d'étendre le rebelle sur un banc, et de le battre pendant une heure, puis de le bruler avec sa femme et ses enfans. Cet arrêt barbare fut éxécuté sur le champ. On les renferma tous dans une chaumière, et on y mit le feu.



Lépicié inv. Le Bas ter.

PARTAGE DU ROYAUME ENTRE LES IV. FILS DE CLOTAIRE.

Clotaire I. qui mourut à Compiegne dans la 51.e année de son Regne, et dont le corps fut porté à S.t Medard de Soissons où il est enterré, laissa de ses six femmes, quatre Enfans qui partagérent les Etats que ce Prince avoit réunis.

Caribert eût le Royaume de Paris, auquel furent joints le Quercy, l'Albigeois, et la partie de la Provence située entre la Durance et la Mer. Gontran eût l'ancien Royaume d'Orléans, le Royaume des Bourguignons, le Vivarès, et les pays situés au delà du Rhône entre ce fleuve et la Durance. Sigebert fut Roi d'Austrasie, et épousa Brunehaut, fille cadette d'Athanagilde Roi des Visigots, qui d'Arienne qu'elle étoit, se fit Catholique. Le Royaume de Soissons échut à Chilperic I.



Monet Inv. Le Bas Sculp.

THÉODEBALDE ROI D'AUSTRASIE.

Théodebalde fils de Théodebert Roi d'Austrasie et de Deutrice sa concubine, après la mort de son pere, mort d'un accident qui lui arriva à la chasse succeda aux États de son pere: Prince d'une foible constitution qui même selon Mezerai devint impotent et perclus de la ceinture en bas. Il recut des Ambassadeurs de l'Empereur Justinien pour abandonner la défense des Ostrogots et se liguer avec l'Empire, ce qu'il refusa de faire. Théodebalde regna sept ans et mourut vers l'an 555. après une vie languissante dans la vingtiéme année de son âge sans laisser d'enfans de Valdrade sa femme fille de Wacon Roi des Lombards. Sa sucession fut dévolue à ses deux grands oncles; mais Clotaire qui étoit le plus fort, aidé de ses cinq fils, s'en empara sans beaucoup de peine, ainsi que de sa femme qu'il épousa.



Lépicier Inv. J. P. Le Bas Sculp.

MARIAGE DE SIGEBERT ET DE BRUNEHAUT.

Sigebert fils de Clotaire I, a qui dans le partage des Etats de son Pere, échut le Royaume d'Austrasie dont la Lorraine faisoit alors la principale partie, ne voulut point suivre l'exemple de ses freres qui s'étoient dégradés jusqu'a prendre des femmes dans les plus basses conditions, mais qu'ils avoient la facilité de répudier, dès qu'ils en étoient las. Il fit demander en mariage Brunechilde ou Brunehaut, fille d'Athanagilde, Roi des Visigots.

C'est cette fameuse Brunehaut dont nos historiens ont fait des portraits si différens, et qui trouva dans Fredegonde une rivale digne d'elle, ensorte qu'elles donnerent aux François, comme a l'envi l'une de l'autre, le spectacle des deux plus méchantes femmes qui ayent jamais porté le Sceptre.



FREDEGONDE FEMME DE CHILPERIC I. COURONNÉE REINE.

Après la mort de Galsuinde, sœur de Brunehaut, et femme de Chilperic I. Roi de Soissons, que l'on soupçonna d'avoir avancé ses jours, ce Prince épousa Fredegonde sa maitresse, et la fit couronner Reine.

Brunehaut, pour venger la mort de sa sœur, fit prendre les armes à Sigebert, Roi d'Austrasie son mari, et à Gontran. Chilperic perdit une partie de ses Etats, et n'obtint la paix qu'en donnant à Brunehaut pour l'appaiser, les domaines qu'il avoit donnés à Galsuinde pour sa dot.



Lépicier Inv. — Le Bas Sculp.

CHILDEBERT II DELIVRÉ DE CAPTIVITÉ.

Childebert second, Roi d'Austrasie, fils unique de Sigebert et de Brunehaut, fut arrêté après la mort de son pere par ordre de Chilperic I. Mais Gondebaud, l'un des plus grands Seigneurs de la Cour du feu Roi le tira de l'étroite prison où il étoit gardé. On le descendit par une fenêtre dans une corbeille. Un homme affidé le reçut et le remit entre les mains d'un Seigneur Austrasien, qui le conduisit heureusement à Metz.

Chilperic irrité que ce jeune Prince lui fût échappé, se vengea de son évasion sur les trésors de Sigebert qu'il envahit, et sur la Reine Brunehaut qu'il relégua à Roüen, où on lui donna des Gardes.

avec Privilege du Roi.



CHILPERIC ROI DE SOISSONS ASSASSINÉ.

Chilperic I. Roi de Soissons, revenant de la chasse peu accompagné, fut assassiné dans la cour de son Palais de Chelles en Brie, comme il descendoit de cheval. On soupçonna d'abord Brunehaut de cet attentat; mais les soupçons tomberent ensuite sur Fredegonde sa femme, qui fut obligée, dit on de le prévenir, parce qu'il avoit découvert son commerce criminel, avec Landry seigneur François. Ce qu'on peut assurer de plus certain sur ce meurtre, c'est que les deux femmes que les historiens en chargent, suivant leurs préventions, en étoient également capables, et que différens intérets pouvoient les conduire au même but.


Lépicier Inv. Le Bas Sculp.

FREDÉGONDE HARANGUANT SON ARMÉE.

Fredégonde femme de Chilperic, après la mort de ce Prince qu'elle avoit fait assassiner, et dont il ne lui restoit qu'un Enfant en bas age, Clotaire reconnu Roi de Neustrie fut vivement poursuivie par Childebert Roi d'Austrasie qui en vouloit également à la Mere et à l'Enfant, mais son courage et son habileté secondés par Landry Maire du Palais son amant, suppléerent à l'inégalité de ses forces. Elle menoit toujours son fils avec elle, le montroit par tout, et l'élevant entre ses bras le faisoit voir aux troupes que son innocence intéressoit. Elle surprit et défit une partie de l'Armée de Childebert dans le Soissonnois par un stratagême renouvellé des Anciens. Les deux Armées étant fort près l'une de l'autre, Landry fit avancer contre le Camp de Childebert un corps de troupes qui tenoient des branches d'arbres qu'elles plantérent devant elles; les Gens de Childebert crurent que c'étoit un bois taillis, et s'étant livrés au repos dans cette confiance, ils furent vivement chargés au point du jour et mis en déroute.

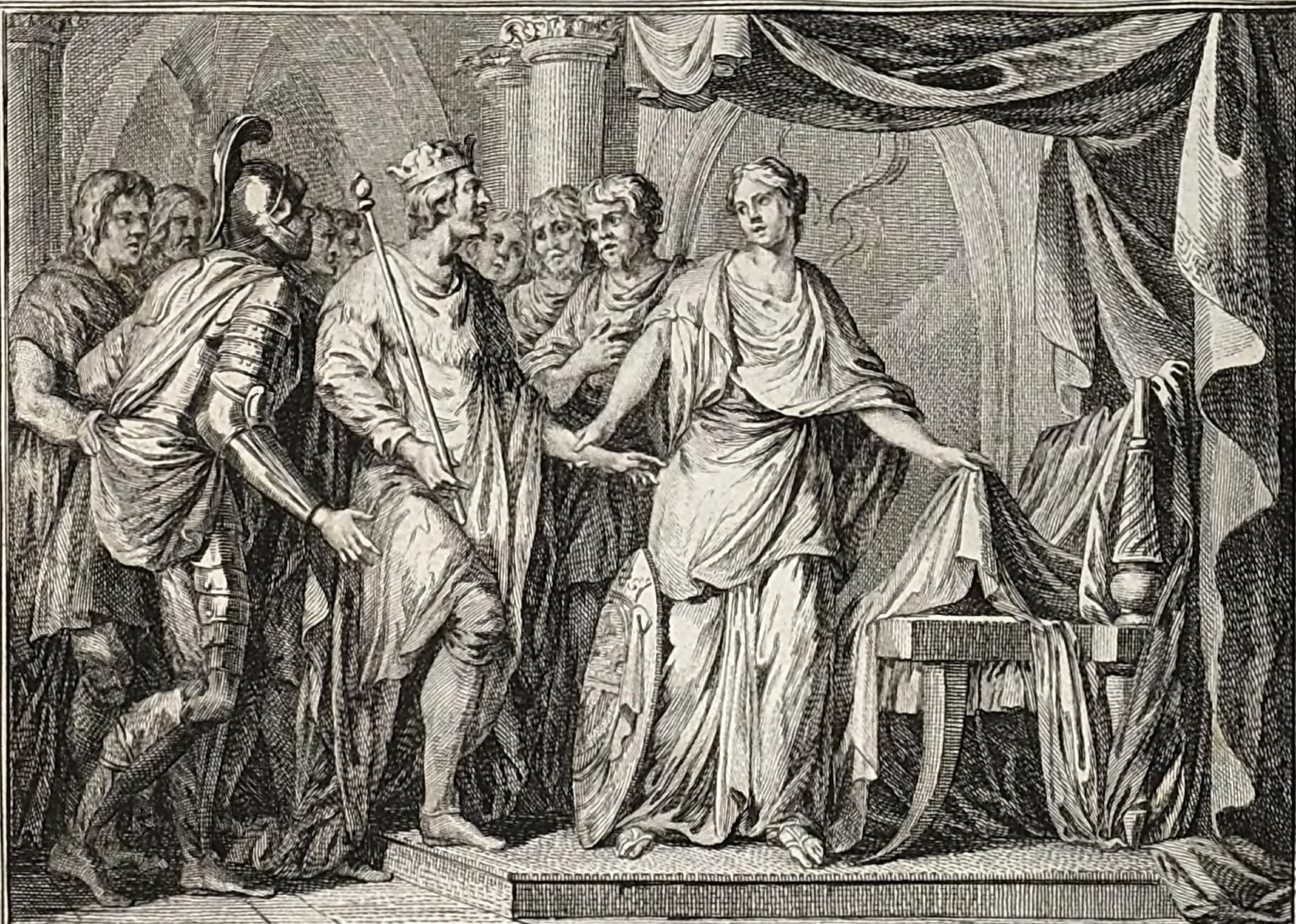
Mezeray



Lepicier Inv. Le Bas Sculp.

GONTRAN ASSURE LA COURONNE À CLOTAIRE II.

Chilperic, Roi de Soissons, n'ayant laissé qu'un fils âgé de quatre mois qui fut Clotaire II. Fredegonde sa veuve a recours à Gontran son oncle, et se met sous sa protection. Gontran loin de profiter de la mort de Chilperic, sert de pere à son fils, le fait reconnoitre Roi de Soissons, et défend Fredegonde contre la juste vengeance que Childebert et Brunehaut en auroient pû tirer. Clotaire partagea dans la suite, avec Childebert son oncle, la propriété de la Ville de Paris; mais bientôt ils se firent la guerre. Fredegonde mourut sous son regne en 597.



Lépicier Inv. Le Bas Sculp.

RÉUNION DU ROYAUME DE BOURGOGNE A CELUI D'AUSTRASIE par Childebert II.

Childebert II. fils de Sigebert 1.er Roi d'Austrasie et de Brunehaut et petit fils de Clotaire 1.er après la mort de son Pere qui fut assassiné à l'âge de 40. ans, s'étant évadé de Paris où il étoit gardé à vue âgé de 5. ans, par les soins du Duc Gondebaut est couronné Roi d'Austrasie à Metz. A l'instigation de Brunehaut sa mere, il fait la guerre à Chilperic puis à Gontran son oncle ; cependant celui-ci en mourant sans laisser d'enfans le déclare héritier de ses Royaumes d'Orleans et de Bourgogne. Ainsi Childebert II. les réunit à son Royaume d'Austrasie avec une partie de Paris. Il mourut empoisonné, laissant deux enfants qui lui succederent sous la tutelle de Brunehaut leur grand mere savoir Thierry qui regna en Bourgogne et Theodebert II. qui eut l'Austrasie en partage.



Lepicier Inv. Le Bas Sculp.

MORT DE CHILDEBERT II.

Childebert second, Roi d'Austrasie, après avoir réuni les Royaumes d'Orléans et de Bourgogne et une partie de Paris aux Etats de son Pere; après avoir entiere-ment exterminé les Varnes, peuple de la Germanie, meurt de poison dans la vingt-cinquieme année de son âge, laissant de sa femme Faileube deux enfants, Thierry et Theodebert, sous la tutelle de Brunehaut. Ces deux Princes lui succéderent: Thierry eut pour son partage le Royaume de Bourgogne, et Théodebert celui d'Austrasie. Il y a une constitution de Childebert de l'an 595. qui décerne la peine de mort pour l'homicide, dont le coupable auparavant étoit quitte pour une peine pécuniaire.

avec Privilege du Roi.



Moreau le jeun Inv. Le Bas Sculp.

SUPPLICE DE BRUNEHAUT.

Clotaire II. Roi de Neustrie, s'étant rendu maître de la personne et des trois enfans de Brunehaut, alors veuve de Mérovée, fils de Chilperic, Roi de Soissons et de Paris, commença par faire égorger deux de ces Enfans. Ensuite il assembla ses Troupes pour juger militairement la Mere. Lui-même il se rendit son accusateur, et lui imputa beaucoup plus de crimes qu'elle n'en avoit commis; car il lui reprocha la mort de dix Rois. Tous crièrent hautement qu'elle méritoit la mort, et les tourmens les plus rigoureux. Après l'avoir promenée dans tout le Camp, sur un Chameau, on l'attacha à la queue d'une Cavalle indomptée, qui la trainant sur les cailloux et dans les halliers, la déchira en mille pièces. Son Cadavre fut jetté au feu.

Les sentimens sont fort partagés sur cette malheureuse Princesse. Voyez l'Histoire de France de l'Abbé Velly, Tom. I.

avec Privilege du Roi.

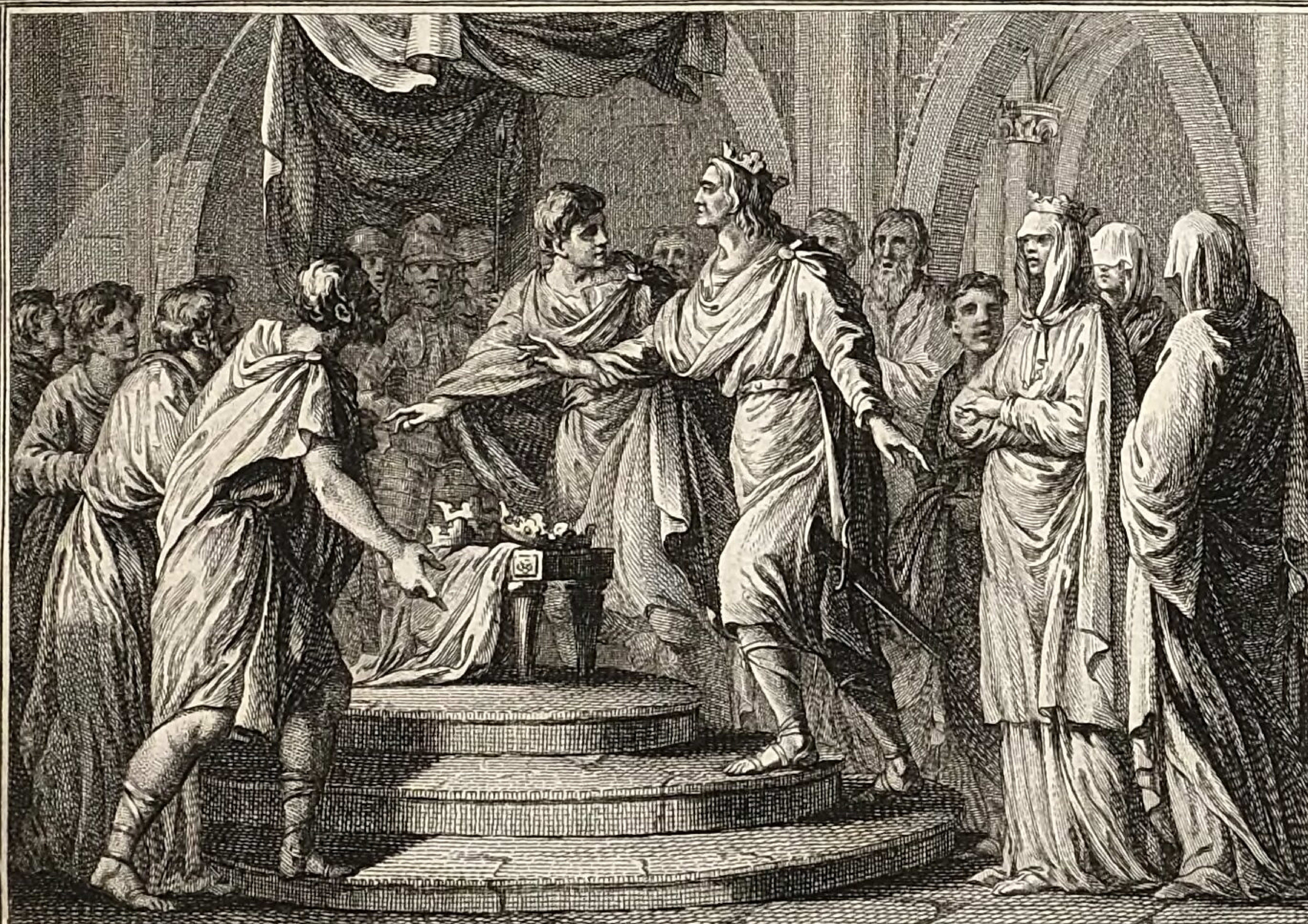


Moreau le Jeune inv. Gravé à l'eau forte par Malbête, Terminé au Burin par J.P. le Bas

CONSPIRATION DES GRANDS CONTRE LA POSTÉRITÉ DE THIERRI.

CLOTAIRE II. ayant corrompu la fidélité de Garnier Maire du Palais de Bourgogne et des Grands du Royaume d'Austrasie se fit livrer les quatre fils de Thierri, dont le plus agé n'avoit que douze ans, et les fit égorger en sa présence.

Clotaire, qui par ce forfait réunit les trois Royaumes qui composoient la Monarchie françoise, fut dans le fait moins puissant qu'aucun de ses prédésseurs parceque les grands qui ne s'étoient donnés à lui que sur la promesse qu'il leur avoit faite de ne jamais les destituer de leurs offices, commencerent à usurper toute l'autorité Royale, chacun dans son district, et aspirerent à l'indépendance. C'est à cette époque, c'est à dire à l'année 613. qu'on doit datter le déclin de la race des Mérovingiens.



Lépicier Inv. Le Bas Sculp.

RÉUNION DES QUATRE ROYAUMES SOUS CLOTAIRE II.

Gontran, Roi d'Orléans et de Bourgogne étant mort sans enfans, Thierri II. qui lui avoit succedé dans le Royaume de Bourgogne, étant aussi mort à Mets d'une dissenterie, et Théodebert II. Roi d'Austrasie, ayant été assassiné à Châlons sur Saone par l'ordre de Brunehaut, Clotaire II. petit fils de Clotaire I. réunit dans sa personne toute la Monarchie Françoise. Il laissa cependant à l'Austrasie et à la Bourgogne les Maires qui les gouvernoient, et dont l'autorité semblable à celle des Vicerois commençoit à s'établir en France au préjudice de leurs Maîtres. Clotaire tint le premier des espèces de Parlements ambulatoires que l'on nommoit, Placita, *d'où s'est formé le mot de Plaids. Des trois femmes qu'il avoit euës il ne laissa que deux enfans, Dagobert et Charibert. Il est enterré à S.t Germain des Prés.*



Dessiné par Moreau le Jeune Graveur du Cabinet du Roi. *Gravé à l'Eau-forte par Malbête, terminé par J.P. Le Bas.*

TENTATIVE INFRUCTUEUSE EN FAVEUR DE L'AUTORITÉ ROYALE.

Dagobert *fils et successeur de Clotaire II. voulant relever en Bourgogne l'autorité royale que son pere avoit abandonnée aux Grands, se transporta subitement dans ce Royaume à la tête d'une armée et établit son Siége Royal, d'abord à Langres, ensuite à Dijon et à S.t Jean-de-Laune. Les Peuples opprimés par les Seigneurs y firent entendre leurs plaintes. Les Seigneurs les plus coupables furent punis du dernier supplice, d'autres furent dégradés, et condamnés à des amandes. On bénissoit le Monarque qui pour assurer le repos à ses sujets ne se donnoit le tems ni de manger ni de dormir. Mais une justice qu'on ne pouvoit déja plus exercer qu'à la tête d'une armée étoit une foible sauvegarde contre des usurpations sourdes et journalieres.*

Aussi tôt que le Monarque se fut éloigné les vexations recommencerent et les cris impuissants de la multitude ne parvinrent plus aux oreilles du Monarque.



Moreau le jeune, invenit — Gravé par Garreau, sous la direction du S.r Lebas.

SOUMISSION DES GASCONS

Les Vascons ou Gascons occupoient de toute ancienneté les gorges des Pyrénées et la Province de Guipuscoa en Espagne. S'étant successivement étendus dans le Béarn et les Evêchés de Tarbes et de Bayonne, ils profiterent des guerres civiles et des autres embarras du gouvernement pour exercer des brigandages sur les Provinces voisines et étendre leur domination. En l'année 635 Dagobert envoya contr' eux une armée formidable commandée par des Ducs et composée de toutes les milices de l'Acquitaine et du Royaume de Bourgogne. En vain les Gascons essayerent de resister sous la conduite d'Æginan leur Duc. Renversés dès le premier choc et poursuivis jusques dans leurs dernieres retraites ils ne se préserverent d'une totale destruction qu'en se soumettant sans réserve aux Monarques françois. En exécution de ce traité Æginan et les Chefs qui lui etoient subordonnés se rendirent à S.t Denis et jurerent sur le Tombeau de l'Apotre des Gaules de se contenir dans les limites qu'on leur assignoit et de vivre en sujets dociles. Ils respecterent ce Serment pendant près d'un Siecle. Pepin-le-Bref contre lequel ils s'etoient soulevés les fit rentrer dans le devoir et acheva de les incorporer à la Monarchie.



Moreau le Jeune inven. Gravé par Henry sous la Direction de Mr. le Bas

MORT DE DAGOBERT.

DAGOBERT prince plus recommandable par son amour pour la justice et par son attention à perfectioner les loix nationales des differens peuples qui composoient la Monarchie que par ses qualités guerrieres, sentant approcher le terme de sa vie quoi qu'il ne fut encor âgé que de 35. ans, se fit transporter dans le Monastere de St. Denis dont il peut être regardé comme le fondateur. Dévoré d'inquietude et considérant combien l'amour des peuples s'étoit refroidi pour le sang de leurs Rois, depuis que plusieurs de ces Rois les avoient en quelque sorte encourragés eux-mêmes au crime et à l'infidélité. Il appelle auprès de son lit Æga maire du palais pour lui recommander Clovis son fils qui n'étoit âgé que de 5. ans et la Reine Nantilde mere de ce jeune prince mais peu accréditée dans la nation. Æga justifia pleinement la confiance de son maitre.



M. Moreau le Jeune Invenit 1778 — Gravé par Texier sous la direction du S.r le Bas

PARTAGE DES TRÉSORS DE DAGOBERT.

APRÈS la Mort de Dagobert, la Monarchie françoise se trouva partagée entre ses deux fils dont le plus âgé n'avoit que huit ans. Incapables dans un âge si tendre de gouverner ils fournirent un occasion favorable à l'ambition des Maires du Palais qui de Premier officier de la maison du Roi se constituerent Régents du Royaume et Médiateurs entre les Monarques et la Nation.

Pepin Maire d'Austrasie pour le Roi Sigebert et Æga Maire de Neustrie et de Bourgogne pour Clovis II. convinrent de s'assembler au Palais de Compiegne où l'on procéderoit au partage des Trésors de Dagobert. On fit trois lots égaux de tout ce qui se trouva de meubles rares de vases d'Or ou d'Argent et de Pierres precieuses. Les deux Roys en eûrent chacun un et le troisiéme demeura à la Reine Nantilde conformement à une disposition de la loi Ripuaire qui donne à la V.e le tiers du Mobilier acquis pendant le Mariage.



Moreau le Jeune del. Retouché par Guttemberg sous la Direction du Sr. le Bas

ACTION CHARITABLE DE CLOVIS II.

TANDIS QUE les Maires disposoient de tout dans la Monarchie, nos Rois réduits à n'estre plus que les jouets de ces Ambitieux Croupissoient dans une éternelle Enfance. A peine l'histoire a t'elle daigné nous conserver quelques traits épars qui peignissent leur caractere. Clovis II. qui commence la liste de ces Rois fenéants, épousa par une intrigue d'Erchinoalde son Maire, une jeune esclave d'une beauté rare et d'une éminente piété, nommée Balilde. La principale occupation des deux Epoux étoit de prier Dieu et de distribuer les Alimens a une multitude de Pauvres qui s'assembloient de toutes les parties du Royaume au tour de leur Palais. Dans une année de disette où les revenus qu'Erchinoalde laissoit à leur disposion ne suffisoient pas pour sauver la vie à tant de malheureux Clovis II. fit arracher en sa présence les lames d'Or et d'Argent qui couvroient les tombeaux de St. Denis et de ses compagnons de martyre. Des Moines superstitieux crierent à la profanation, les gens sensés applaudirent au motif qui dirigeoit le Monarque dans cette occasion, mais ne laisserent pas d'imputer a sa pusillanimité l'avilissement où étoit tombée la Royauté.



Monet Inv. J. P. Le Bas Sculp.

ÉTABLISSEMENT DES MAIRES DU PALAIS.

Après la mort de Pepin, Maire du Palais d'Austrasie, sous le Roi Sigebert, Grimoald à qui Othon disputoit depuis trois ans cette grande charge, en est mis en possession, et pour en jouir paisiblement fait assassiner son compétiteur. On sçait que la dignité de Maire du Palais établie par l'indolence des Princes de la premiere race, éclipsoit la souveraineté même. Mezerai dit que les Grands l'élisoient, et que le Roi le confirmoit seulement. Il ajoute qu'avant de prendre possession de sa charge, il faisoit serment aux Evêques et aux Seigneurs de conserver leurs droits respectifs. Chaque Royaume avoit son Maire du Palais, mais il falloit qu'il y fût né, et qu'il y eût ses terres. Un Neustrien n'eût pas pû l'être en Austrasie.

avec Privilege du Roi.

n.° 37.



J.M. Moreau le jeune. Gravé à Leauforte par Martiny, et Retouché par J.P. le Bas

LA REINE BATILDE PREND LE VOILE DANS

LE MONASTERE DE CHELLES

Année 665.

Après la mort de Clovis 2 Batilde que sa vertu et sa beauté avoient elevée du rang le plus abject à la puissance supreme continua de gouverner sous la minorité de ses enfans, et signala sa régence par d'utiles établissemens. Le plus glorieux fut l'abolition du tribut de la Capitation qui dépeuploit le Royaume. Les pauvres ou renonçoient au mariage ou exposoient leurs enfans sur une place publique, ou bien enfin les vendoient à des Juifs qui alloient les vendre aux Infideles. La pieuse Reine voyant que des 3 fils qu'elle avoit eus de Clovis, l'ainé Clotaire III regnoit sur la Neustrie et la Bourgogne, le second Childeric II, sur l'Austrasie, et que le maire du Palais Ebrouin ne s'etudioit qu'à l'éloigner des affaires, forma la resolution de se renfermer dans le Monastere de Chelles où dépouillant les ornemens de la Royauté elle prit le voile malgré la désolation de ses Sujets qui employoient les plus vives instances pour la retenir.

n.° 38.



J. M. Moreau Del. J. B. Simonet Sculp.

DÉPOSITION DE THIERRI ET D'EBROUIN MAIRE DU PALAIS DE NEUSTRIE

Année 669.

Maître absolu du gouvernement depuis l'abdication de Batilde, Ebrouin se montra tel qu'il étoit, avare, défiant et cruel; il vendoit publiquement la Justice, dépouilloit de leurs biens les principaux Seigneurs les uns parce qu'ils étoient riches, les autres parce qu'ils les soupçonnoit d'être ses ennemis, et afin que le bruit de ces violences ne put parvenir aux oreilles du Roi, il le sequestra entierement de sa Noblesse. Tandis qu'il alienoit le cœur des François par cette odieuse nouveauté, Clotaire III mourut agé de 19 Ans. Ebrouin ne doutant point que s'il permettoit à la Nation de s'assembler, elle ne commençat par le déposer, plaça sur le Trône de son autorité privée le jeune Thierri troisieme fils de Clovis II. La Nation indignée qu'on la privat du droit qu'elle avoit toujours eu d'élire dans la famille regnante le Prince qui devoit la gouverner, s'assembla tumultuairement et investit le Palais. On saisit Ebrouin, on lui coupa les cheveux et on l'enferma dans l'Abbaye de Luxeuil. Thierri qu'il avoit fait assoir sur le Trône fut aussi tondu dans la même assemblée et renfermé pour un tems dans l'Abbaye de S.t Denis.



ASSASSINAT DE CHILDERIC II.

Année 673.

Childeric II deja Roi d'Austrasie fut proclamé par les Grands de Neustrie et réunit toute la Monarchie qu'il gouverna par les conseils de Vulfoade Maire du Palais et de Leger Evêque d'Autun le moteur secret de la derniere révolution. Tant que le Prélat fut écouté, l'Etat prospera, mais devenu suspect au Roi Leger fut relegué à son tour dans cette même Abbaye de Luxeuil où il avoit fait renfermer Ebrouin et le Monarque livré à de perfides conseils s'abandonna à toute l'impetuosité de son caractere. Sur un soupçon légerement conçu, il fit attacher à un Poteau et battre de Verges Bodillon Seigneur d'une naissance distinguée, quoi que les loix reservassent cette punition aux Esclaves. Bodillon rassemblant ses parens et ceux des Seigneurs qui craignoient de se trouver exposés à un pareil outrage, surprit le Monarque dans la Forest de Livry, le poignarda de sa main et pour assouvir sa fureur il immola la Reine Bilihilde qui étoit enceinte et le jeune Dagobert l'ainé de leurs Enfans. Leurs corps furent déposés dans l'Abbaye de S.t Germain des Prés.

N.° 40.



J.M. Moreau Delineavit. Gravé a l'Eauforte par Martinet et Terminé par le Bas 1778.

MARTYRE DE S.T LEGER ET DU COMTE GUARIN SON FRERE.

Année 675.

La derniere révolution avoit rendu la liberté aux prisonniers. Ebrouin et Leger qui s'etoient réconciliés en apparence dans l'Abbaye de Luxeuil en sortirent en même tems pour rassembler leurs partisans et se remettre en possession de l'autorité. L'Evêque mieux accompagné prit les devans et supplanta Ebrouin dans l'esprit de Thierri II qu'on venoit de retirer de l'Abbaye de S.t Denis. Ebrouin suivi d'un grand nombre de mécontens et presentant au peuple un faux Clovis battit les troupes de Thierri et se rendit maître de sa personne. Faisant alors disparoître le fantôme dont il n'avoit plus besoin, il ne se servit de l'autorité du Monarque légitime que pour assouvir sa haine. Le Comte Guarin frere de Leger fut lapidé; le S.t Evêque eut la langue et les levres coupées, on lui déchira la plante des pieds et après l'avoir longtems tourmenté, on finit par lui trancher la tête.



Dessinée et Gravée à l'Eau forte par M.r Moreau le Jeune — Terminé par Le Bas

ASSEMBLEE DU CHAMP DE MARS .

Possesseur de la personne du Monarque, Ebrouin prit de nouvelles précautions pour le séquestrer de ses sujets. Il le tenoit étroitement renfermé dans un Palais situé au milieu d'une forest dont toutes les avenues étoient gardées. Mais comme un des principaux revenus de la couronne consistoit dans les dons que les Evêques, Abbés, Ducs, Comtes et Grands Propriétaires étoient tenus d'offrir chaque année au Roi ; Ebrouin qui fut imité en cela par ses successeurs, avoit l'attention de le tirer une fois l'an au mois de Mars de sa solitude pour le montrer à la nation.

Le Roi (disent d'anciennes chroniques) étoit monté sur un chariot découvert trainé par des bœufs : des Trompettes annonçoient son arrivée, le Maire du Palais à cheval avec le Bâton de Commandant voyoit défiler les Grands qui présentoient successivement au Monarque les Chevaux de prix, les Armes et les riches Etoffes en quoi consistoit leur redevance.

n.° 42.



J. M. Morau j.r del. P. Duflos j.r Sculp.

MEURTRE D'EBROUIN MAIRE DU PALAIS DE NEUSTRIE

Année 662.

Tandis qu'Ebrouin affermissoit par le sang ou par les proscriptions de tout ce qu'il y avoit d'Hommes distingués dans l'Etat, son odieuse domination et qu'il se croioit déja parvenu au point de n'avoir plus rien à redouter, une vengeance particuliere executa ce que les Loix n'auroient osé entreprendre. Un Seigneur nommé Hermenfroi qui venoit d'etre injustement dépouillé de ses biens, craignant encore que cet Homme sanguinaire n'en voulut à sa vie résolut de le prévenir. Aiant erré quelque tems à sa suite en Habit déguisé afin d'observer ses demarches, il alla se cacher dans un réduit obscur que le Tyrant hipocrite devoit traverser pour se rendre à l'office de matines qui se disoit avant le jour. Ayant laissé passer les gardes il fondit inopinement sur lui l'abbatit à ses pieds d'un coup de Hache et se dérobant à la faveur de l'obscurité, il alla chercher un asile en Austrasie où beaucoup d'autres Seigneurs l'avoient précédé.



J. M. Moreau le jeune, Del. — Julien aqua for. Termine au burin par le Bas.

PEPIN D'HERISTEL PRINCE ET DUC HÉRÉDITAIRE D'AUSTRASIE

Année 687.

La tyrannie d'Ebrouin venoit d'operer une revolution dans la Monarchie. Après la mort de Dagobert II les Grands d'Austrasie voyant qu'il ne leur restoit aucun Prince du sang Merovingien et qu'ils ne pouvoient se soumettre à Thierri II qui regnoit en Neustrie, sans s'exposer aux vexations d'Ebrouin, prirent le parti d'abroger parmi eux la Royauté, et se choisirent pour Prince, ou Duc héréditaire Pepin surnommé d'Heristel. Le Royaume auroit été dès lors démembré si le nouveau Prince n'eut prêté l'oreille aux offres des Seigneurs bannis de Neustrie qui s'obligeoient de faire reconnoître son autorité dans toute l'étendue de la Monarchie. Avec leur assistance il vainquit Thierri à la bataille de Testri ou Bertier nouveau Maire du Palais perdit la vie, mais connoissant le respect que les François conservoient au fond de leur cœur pour le sang de leurs anciens maîtres, il fit hommage au Roi vaincu pour l'Austrasie qu'il continua de gouverner comme Seigneur proprietaire, et se contenta par rapport à la Neustrie et à la Bourgogne du titre et de l'autorité de Maire du Palais.

N.° 44.



J.M. Moreau le jeune. 1778. — Gabriel Texier Sculp.

REGNES DE CLOVIS III, DE CHILDEBERT II, ET DE DAGOBERT II.

Nous présentons sous un seul aspect ces trois regnes parce que successivement enfermés par la jalousie du Maire dans le Palais de Maumaques entre Noyon et Compiegne, ces Monarques n'en sortoient qu'une fois l'An pour être montrés à l'assemblée nationale et n'étoient pas même consultés sur les affaires d'administration. Clovis monta sur le Trone en 692, et regna 4 ans; Childebert 17; Dagobert, cinq. Pepin d'heristel gouvernoit la monarchie et eut de sanglantes guerres avec les Ducs des Allemands, des Bavarois, des Frisons qui n'obéissoient pas volontiers à un homme qu'ils regardoient à peine comme leur égal.

On a taché de donner une idée de cette forme de gouvernement, en peignant dans l'enfoncement trois Princes endormis sur le Trone et dont les traits sont presque effacés; sur le premier gradin du Trone le Maire assis et donnant des ordres aux grands officiers tels que le Comte du Palais, le Referendaire et le Connetable et recevant les hommages ou les requêtes du reste des Sujets.



Moreau del le Jeune. J. P. Le Bas Sculp.

PLECTRUDE ENTREPREND DE GOUVERNER LA MONARCHIE.

Année 714.

Le dernier acte de Pepin offre un exemple d'un abus de pouvoir le plus révoltant ; il avoit eu de Plectrude sa femme deux fils Grimoald et Drogon, et d'une concubine Charles surnommé Martel et Childebrand. Long-tems avant sa mort il avoit assigné à Drogon le Duché d'Austrasie réservant à Grimoald sa charge de Maire de Neustrie et de Bourgogne. Ces deux fils étoient morts et ne laissoient que des enfans en bas âge. Parvenu au terme de la vie Pepin ne changea rien à ses premieres dispositions ; il confera au jeune Arnoul fils de Drogon le Duché d'Austrasie, et laissa pour Maire ou premier Ministre à un Roi de 17 ans Théodalde fils de Grimoald enfant de 6. ans. Plectrude leur ayeule se mit en devoir de leur assurer ces partages. Tandis qu'elle envoyoit le jeune Théodalde prendre possession du Palais de Neustrie, elle faisoit enfermer dans les prisons de Cologne Charles Martel dont elle redoutoit l'ambition. Ses mesures échouerent de tous côtés, car Théodalde fut mis en fuite par les Neustriens qui avoient élu pour Maire Rainfroi Comte d'Angers ; et Charles Martel sorti de prison battit son autre neveu et se fit proclamer Duc d'Austrasie.

n.° 46.



J. M. Moreau, le jeune Del. Garens. Sculp. Le Bas. Direxit.

CHARLES MARTEL DISTRIBUE LES BIENS DES EGLISES A SES SOLDATS

Année 718.

Charles, qui avec une poignée d'Hommes déterminés s'étoit empare d'une partie de l'Austrasie et avoit en deux rencontres dissipé les Armées de Neustrie, considerant que sans Argent et sans Terres pour recompenser les Braves qui s'attachoient à lui, il finiroit par être abandonné et succomberoit sous le nombre de ses ennemis, s'avisa de former des biens des Evêchés et des plus riches Monasteres une sorte de Fiefs ou Bénéfices militaires qui tinssent lieu de Solde à ceux à qui il les confereroit et les attachassent irrevocablement à sa personne. Car ils juroient en les recevant qu'ils devenoient ses Hommes liges *et qu'ils le défendroient envers et contre tous. Par cet établissement qui ne lui coutoit que des rouleaux de parchemin il eut bien tôt à ses ordres une milice nombreuse avec laquelle il triompha des forces réunies des Royaumes de Neustrie et de Bourgogne et se mit en possession de la dignité de maire du Palais dont il voulut bien alors se contenter. Continuant d'user d'un expédient qui lui avoit déja si bien réussi, il augmenta ses armées, réprima les courses des Saxons et fit successivement rentrer dans le devoir les Ducs d'Aquitaine, de Frise, de Baviere et des Allemans qui avoient profité des troubles pour se rendre presqu'indépendans.*

n°. 47.



LA PRINCESSE D'AQUITAINE EST LIVRÉE PAR SON PERE A UN CAPITAINE MAURE.

Anneé 730.

Un ennemi formidable menaçoit alors la France. Les Arabes ou Sarazins disciplinés par Mahomet leur faux prophete avoient en moins d'un Siecle conquis la Judée, la Syrie, l'Armenie, la Perse, l'Egypte, la Lybie, la Numidie et la Mauritanie. Appellés en Espagne par le Comte Julien qui vouloit se venger d'un affront qu'il avoit reçu du Roi Roderic, ils s'étoient mis en possession de cette vaste Monarchie à la réserve des Montagnes des Asturies où les Chrétiens échappés au massacre s'étoient réfugiés. A peine affermis en Espagne les Sarazins se préparoient à traverser les Pyrenées. Le Duc d'Aquitaine sur qui devoit fondre l'orage chercha parmi eux un appui. Instruit que le Maure Munuza un de leurs meilleurs Capitaines étoit devenu éperduement amoureux de sa fille Princesse d'une rare beauté, il la força de lui donner la main malgré l'horreur qu'inspiroit à la Princesse un epoux si difforme, d'un rang si abject et d'une religion si differente de la sienne. Cette lacheté déshonora Eudes sans lui procurer aucun avantage réel. L'Emir Abderam qui s'étoit chargé de l'expedition contre la France battit Munuza qui vouloit lui disputer le passage des Pyrenées et le poursuivit si vivement que se voyant au moment d'etre enlevé il se donna la mort en se précipitant du haut d'un Rocher. La Princesse fut réservée pour le Serail du Calife.

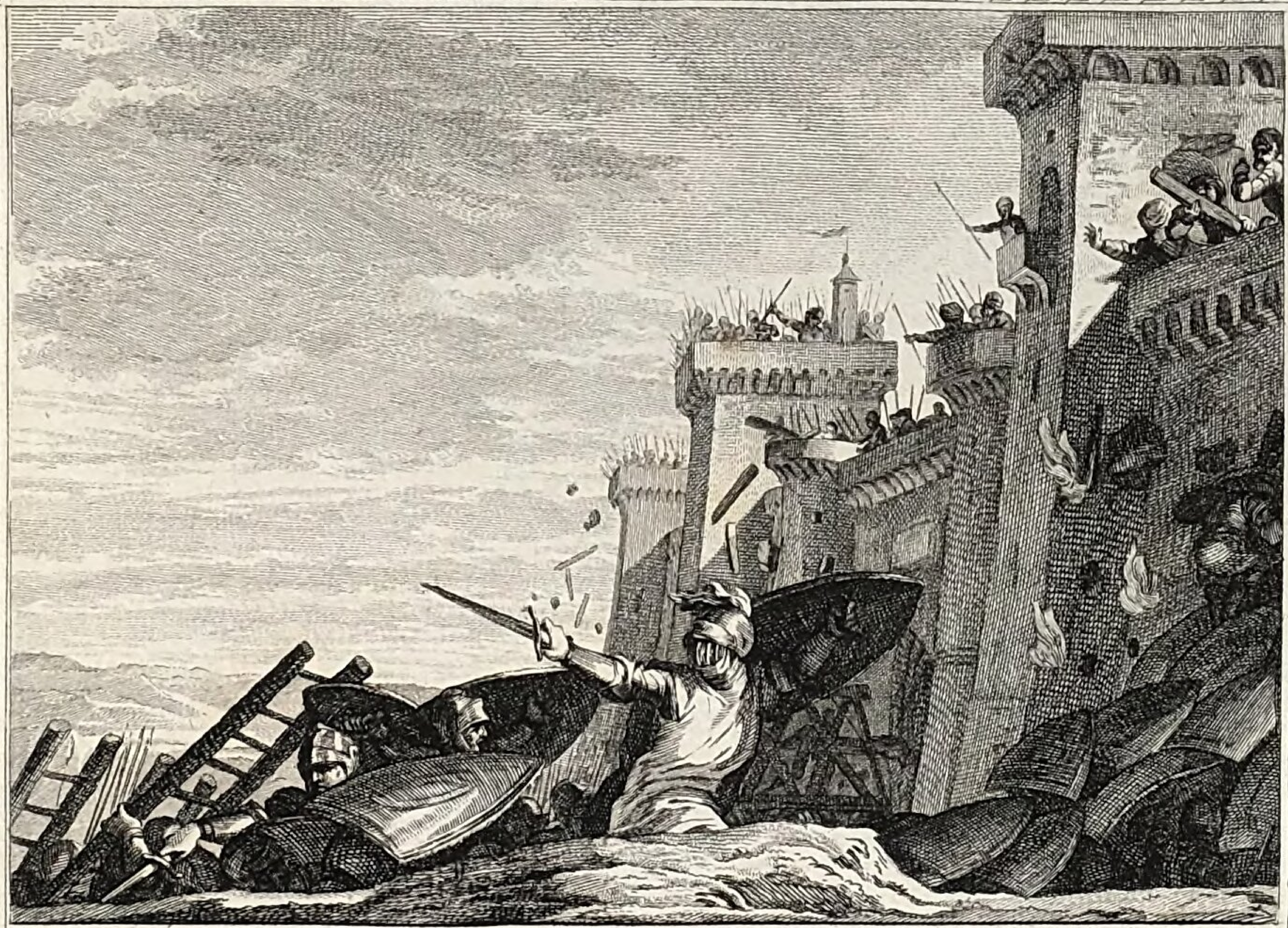


GRANDE VICTOIRE DE CHARLES MARTEL SUR LES SARRASINS

Année 732.

Abderam poursuivant sa victoire couvroit les Provinces méridionales de la France d'un déluge de Guerriers, Eudes cedant à la nécessité appella Charles-Martel à son secours et essaya avec les troupes de son Duché de disputer à l'ennemi le passage de la Dordogne, Accablé par le nombre il ramassa quelque débris de son Armée qu'il alla joindre à celle des François. Charles arrivé trop tard pour sauver la Ville de Poitiers, choisit dans les environs un Camp bien retranché où il contint ses troupes pendant sept jours examinant qu'elles etoient les Armes, la discipline et l'ordre de bataille des Sarrasins. Ayant reconnu que leurs Armes principales etoient l'Arc et l'Epée, qu'ils combattoient de loin se fiant sur la célérité de leurs Chevaux et s'étudioient à envelopper l'ennemi; aulieu que les François ayant pour Armes offensives la Hache, la Pique et l'Epée, et pour deffensives le Casque, la Cuirasse et un large Bouclier étoient propres à combattre de pied ferme, il ne craignit plus d'accepter la Bataille, Les François serrés les uns contre les autres et entrelassant leurs Boucliers pour ne présenter que des masses solides et impénétrables essuyerent sans beaucoup de perte la premiere décharge des ennemis, puis tombant tout à coup sur ces corps mobiles et sans consistance ils les renverserent les uns sur les autres et en firent une effroyable Boucherie, La nuit sépara les combattans, Les Sarrasins qui avoient perdu Abderam leur chef ne songerent qu'à se retirer du côté de l'Espagne, Charles qui ne connut que le lendemain matin tout son avantage partagea le butin à ses Soldats et revint en Neustrie.

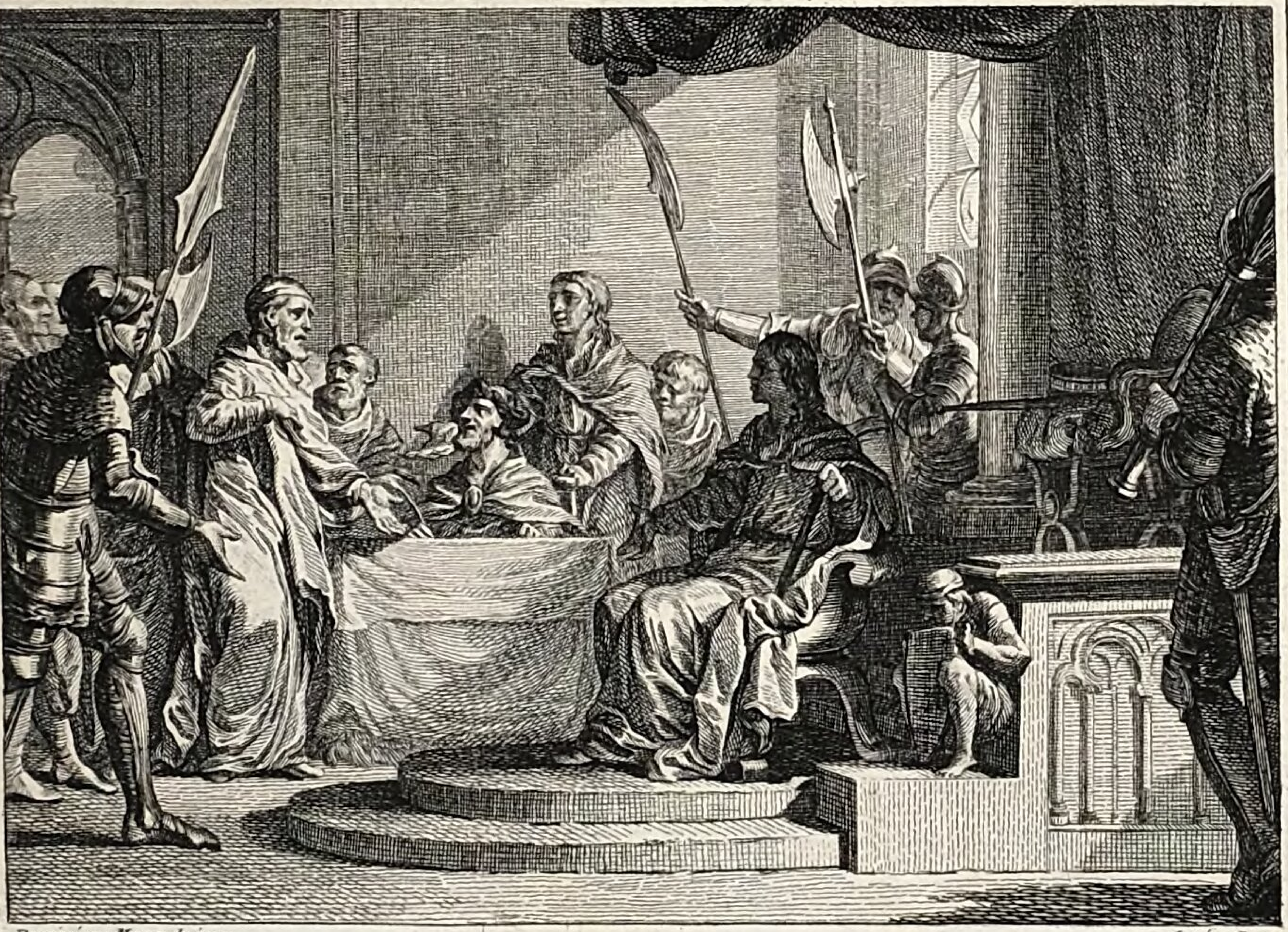
N.° 49.



Moreau le jeune, Julien Aqua-Terra, au burin par le Bas.

SIÉGE D'AVIGNON ET CONQUÊTE DU LANGUEDOC, Année 737.

Après la sanglante journée de Poitiers, Eudes avoit recouvré son Duché d'Aquitaine, mais le Languedoc restoit encore au pouvoir des Sarazins : bientôt même appellés par Mauronte Gouverneur de Marseille, ils passerent le Rhône s'emparerent du Comtat Venaissain et pousserent leurs courses jusqu'aux portes de Lyon. Charles Martel, entraîné toutes les années au-delà du Rhin, attendoit pour marcher contre les Sarazins qu'il put disposer de toutes les forces de la Monarchie. Ayant enfin trouvé le moment favorable, il fit prendre les devants à Childebrand son frere avec une partie de l'armée et ne tarda pas à le suivre. Les Sarazins à l'approche des François s'etoient renfermés dans Avignon. Quoi que la place par sa situation sur le Rhône, la hauteur de ses Tours et l'épaisseur de ses murailles parut presque imprenable, Charles disposa tout pour un assaut. Tandis qu'il tachoit d'enfoncer les Portes à coups de Beliers, il distribua des Echelles aux guerriers les plus déterminés et leur ordonna de pousser de grands cris qui mêlés au bruit des Instrumens de guerre glacerent d'effroi les Sarazins. La Ville fut emportée d'assaut et livrée au pillage. Il reduisit avec le même bonheur Nismes, Beziers, Agde et Maguelone dont il rasa les Fortifications, et investit Narbonne, mais jugeant que le Siége tireroit en longueur, il ne s'y opiniatra pas parcequ'il craignit de se voir abandonné de ses Troupes.

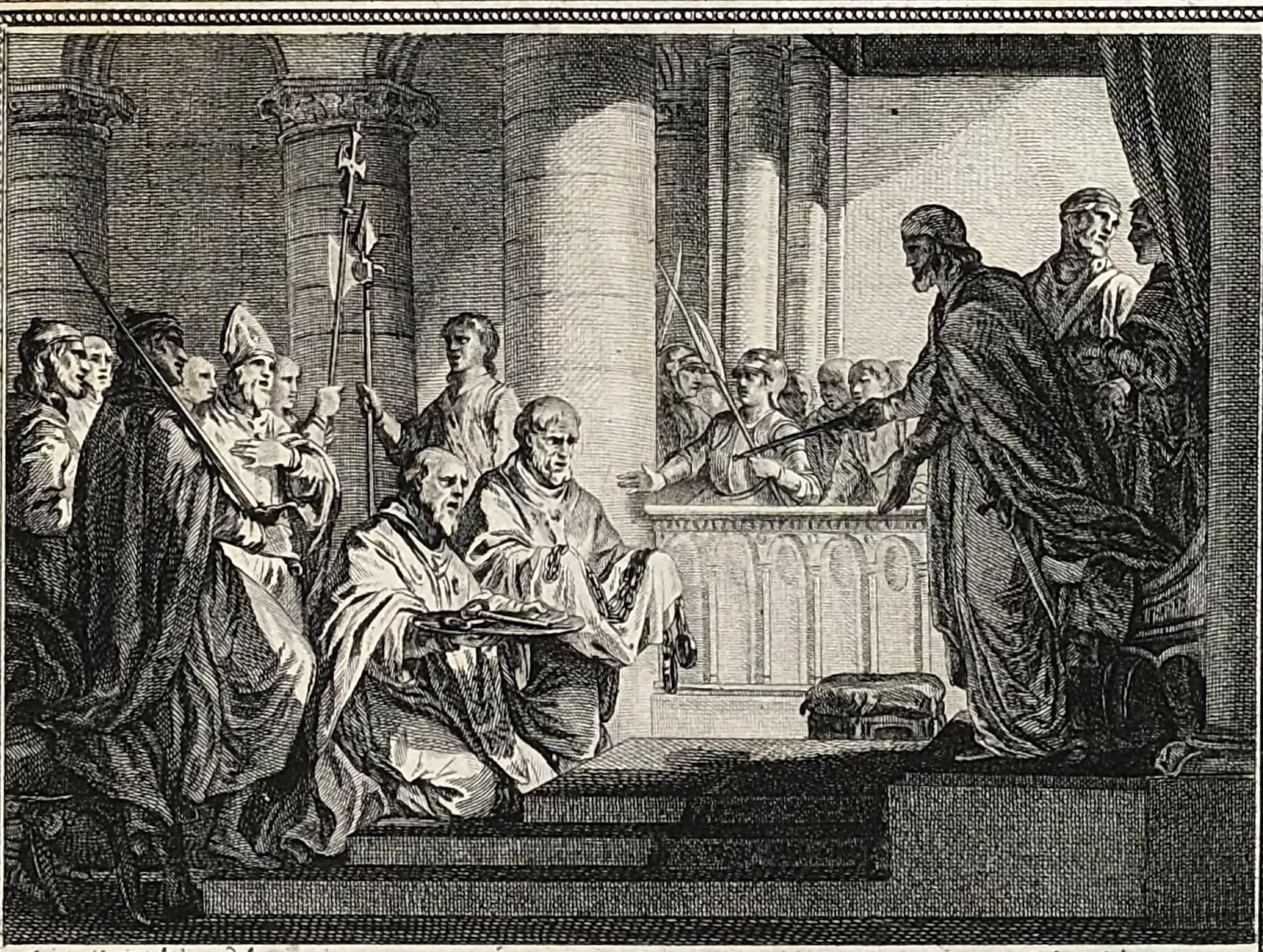


Dessiné par Moreau, le jeune. Gravé par Emery.

INTERREGNE

Année 738.

En se mettant en possession de la charge de Maire du Palais de Neustrie, Charles Martel avoit trouvé sur le Trône Chilperic II qui avoit consumé ses plus belles années dans un cloître sous le nom de Daniel. Après sa mort il lui donna pour successeur Thierri surnommé de Chelles. Noncontent de les tenir étroitement renfermés, il affecta de ne plus faire intervenir leur nom dans les actes les plus importans de la Souveraineté, et exigea des Grands Vasseaux le serment de fidélité pour lui et ses deux fils Carloman et Pepin sans faire aucune mention du Monarque. C'est là sans doute la source de ses interminables Guerres avec les Ducs de Baviere, des Allemands et d'Aquitaine qui auroient obéi sans peine à un Prince du sang de Clovis, mais qui refusoient de relever d'un homme à peine leur égal. Après la mort de Thierri de Chelles, Charles laissa le Trône vaquant ne voulant point permettre aux Seigneurs de procéder à une nouvelle élection à moins qu'ils ne consentissent à lui déférer la Couronne. Toutes ses tentatives à cet égard furent sans succès. On a représenté cette constitution par un Trône Royal sur lequel sont posés les Sceptre et la Couronne, Charles sur un Siege moins élevé et sans aucune autre marque distinctive que le bâton de commandement, donne audience aux députés des Provinces.



J. M. Moreau le jeune del. G. Texier sculp.

LE PAPE GREGOIRE III IMPLORE LA PROTECTION DE CHARLES MARTEL

Année 741.

Quoique la conduite violente que Charles avoit tenue à l'égard des Evêques de France eut du le brouiller avec les Papes, de plus grands intérêts les obligerent de recourir à sa protection. L'Empire d'Orient comprenoit encore en Italie l'Exarchat de Ravenne, la Pentapole, le Duché de Rome et le Royaume de Naple. Les Empreurs Leon et Constantin Copronyme avoient défendu par des édits l'invocation des Saints, fait arracher des Eglises et mettre en pieces les Statues et les Images. Les Papes Grégoire II et Gregoire III assemblerent des Conciles, frapperent d'anathemes ces Empreurs iconoclastes, et engagerent les peuples d'Italie à leur refuser toute obéissance; mais en secouant le joug de leurs légitimes Souverains, ces Papes étoient au moment de devenir les Sujets du Roi des Lombards si les François n'armoient pour la défense du S.t Siége. Grégoire envoya offrir à Charles Martel le gouvernement de Rome et la dignité de Patrice. N'ayant pû l'ébranler par des motifs d'ambition, il fit partir de nouveaux députés qui lui présenterent à genoux et avec un torrent de larmes les Clefs du Tombeau de S.t Pierre et les liens qui avoient servi à son martyre. Charles accablé d'infirmités se contenta de députer vers Luitprand quel ques Seigneurs François qui l'intimiderent au point qu'il se desista de ses projets d'agrandissement. Charles mourut la même année, laissant à Carloman l'ainé de ses fils la Principauté d'Austrasie avec les Duchés d'Allemagne et de Thuringe, à Pepin la Neustrie, la Bourgogne et la Provence, et à Griffon son troisieme fils une Principauté formée de quelques démembremens des deux Royaumes mais dont ses freres ne lui permirent pas de se mettre en possession.

n.° 52.



ETABLISSEMENT DES DIXMES ECCLESIASTIQUES

Année 743.

Carloman et Pepin surnommé le Bref, après avoir vaincu le Duc d'Aquitaine et les autres Grands Vassaux qui se prétendoient dégagés de leur Serment par la mort de Charles Martel, crurent devoir leur donner une sorte de satisfaction en plaçant sur le Trône qui etoit toujours vaquant Childeric III dit l'Insensé. Il y avoit un autre désordre auquel il étoit difficile de remédier. Les principales Eglises sans Evêques et données en proie à des Guerriers menacoient d'une ruine prochaine; les Peuples s'abandonnoient à tous les vices qu'entrainent l'ignorance et la superstition. Carloman convoqua successivement en Germanie deux Conciles c'est a dire deux assemblées mi parties d'Evêques et de Seigneurs. Les premiers demandoient la restitution absolue des biens des Eglises, les seconds s'élevoient avec menaces contre cette proposition; et comme il auroit été dangereux de les pousser à bout, on prit le parti de leur laisser la jouissance des terres dont ils etoient en possession moyennant un cens modique et deux dixmes qu'ils paieroient au Clergé. Pepin de son côté assembla un pareil Concile à Soissons où le même reglement fut adopté. Le Clergé soutenu de la Puissance Royale recouvra insensiblement ses Terres et les Dixmes subsisterent, on les étendit même à toutes les Terres de la Monarchie, et elles devinrent comme dans l'ancienne Loi le partage des Ministres des Autels.

n.° 53.



J. M. Moreau le jeune Del. Julien. aqua fort et Terminé au burin par le Ba

ABDICATION DE CARLOMAN
Annee 746.

Carloman qui pendant un regne de trois ans avoit glorieusement triomphé des Saxons, des Allemands et des Bavarois, dégouté du monde et fortement occupé du salut de son ame, forma dans la fleur de l'âge et dans le cours d'une prospérité non interrompue, la courageuse résolution de se renfermer dans une solitude et ne fut arrêté ni par les larmes de ses sujets, ni par sa tendresse pour un fils trop jeune encore pour le remplacer. Ayant donc mandé Pepin son frere il convoqua les Grands d'Austrasie, fit lire en leur présence l'acte de son abdication, remit d'une main à son frere les ornemens de sa dignité et lui présenta de l'autre le jeune Drogon son fils en le priant de lui servir de pere jusqu'à ce qu'il fût en âge de gouverner. Se dérobant ensuite aux larmes de ses Sujets il partit pour Rome dans un équipage magnifique suivi par un grand nombre de Seigneurs qui ne pouvoient consentir à le perdre si tôt de vue. Arrivé à Rome il leur dit le dernier adieu, reçut des mains du Pape Zacharie l'habit monastique et alla s'enfermer dans un hermitage du Mont Soracte, et ensuite dans la célèbre Abbaye du Mont Cassin où la regle de S.t Benoît étoit dans toute sa vigueur.



Moreau del. H. Guttenberg Sc.

DEPOSITION DE CHILDERIC, DERNIER ROI DE LA RACE DES MÉROVINGIENS, Année 752.

L'ambitieux Pepin répondit mal à la confiance de son frere; revêtu de toute l'autorité mais comme simple dépositaire en Austrasie, en qualité de Maire ou de premier Ministre en Neustrie et en Bourgogne il travailla sourdement à se procurer un titre qui lui donnat un droit réel et exclusif sur toute la Monarchie. Il avoit à sa Cour un personnage célèbre par une eminente pieté: c'etoit Boniface Moine Anglois l'Apotre de la Germanie qui par la faveur de Charles-Martel etoit devenu Archevêque de Cologne, de Mayence et Légat du S.t Siege. Pepin lui faisoit présider les Conciles qui se tenoient dans les Gaules et se servoit de lui pour consulter le Pape sur toutes les matieres de Foi et de discipline qui souffroient quelques difficultés. Lors qu'il eut accoutumé la nation à regarder comme des Oracles les réponses qui venoient de Rome, il envoya proposer au S.t Pere la question suivante: Le quel méritoit mieux la Royauté, ou celui qui jouissoit des honneurs sans en suporter les charges ou celui qui en remplissoit les fonctions sans jouir des honneurs? *Zacharie répondit que le vrai Roi étoit celui qui en remplissoit les fonctions. Aussitôt que cette réponse fut communiquée à l'assemblée des Seigneurs françois, on arracha du Trône l'Imbecile Childeric dont on confia la garde à des Moines et l'on y fit asseoir l'heureux Pepin.*

FIN DE LA PREMIERE RACE.

n.° 55.



C. Texier. S.

ACTION IMPOSANTE DE PEPIN LE BREF

Année 752.

Tant que Pepin n'avoit eté que Maire du Palais la nation l'avoit jugé digne de la gouverner; devenu Roi il ne put echaper à la malignité des Grands qui ne trouvant rien a reprendre dans sa conduite se permirent des railleries sur sa petite taille. Il l'apprit et imagina ce moyen de leur imposer silence ou de les rendre eux mêmes ridicules. Les ayant assemblés dans l'abbaye de Ferrieres ou l'on avoit dressé des Lices il fit paroitre sur l'arene un Taureau indomté et un Lion furieux: montrant ensuite aux Spcetateurs ces deux terribles animaux acharnés l'un contre l'autre il demanda s'il y avoit dans l'assemblée un Homme assés hardi pour se charger d'aller les separer: tous s'ecrierent qu'il n'y avoit pas sous le Ciel un mortel qui osat former une pareille entreprise. Alors se derobant du milieu d'eux il s'elance dans l'arene l'epée à la main la plonge dans la gorge du Lion et la levant ensuite sur le col du Taureau il lui abat la tête. Ensuite promenant ses regards sur ceux qui avoient paru jusqu'alors le mepriser. Apprenez, *leur dit-il*, que le courage ne se mesure pas à la taille et que David qui n'etoit pas plus grand que moi terrassa le Geant Goliath. *tous baisserent les yeux ou ne repondirent que par des acclamations.*

n.° 56.



J.M. Moreau le jeune Del. J.L. Delignon Sculp.

ORIGINE DU SACRE DE NOS ROIX.

Année 754.

En forçant l'envie au silence Pepin ne goutoit point encore une joie pure; le titre d'usurpateur qu'il ne pouvoit se deguiser à lui même lui causoit du tourment: en vain Boniface Archevêque de Mayence qui l'avoit aidé à monter sur le Trône avoit entrepris de l'y affermir en lui conferant dans l'Eglise de Soissons l'onction Sacrée: cette auguste ceremonie tireé de l'ancienne loi et pratiquée alors pour la premiere fois en France pouvoit rendre la personne de Pepin inviolable mais n'assuroit point le sort de ses enfans. La fortune attentive a le servir lui presenta une occasion telle qu'il pouvoit la desirer. Astolfe successeur de Luitprand sur le Trône des Lombards s'etoit mis en possession de l'Exarchat de Ravenne de la Pentapole et de toute la campagne de Rome qu'il tenoit en quelque sorte assiegée. Le Pape Etienne III implora la protection de Pepin qui ne la fit esperer qu'autant que le Pape viendroit la solliciter auprès de la nation. Etienne prit ce parti et Pepin qui avoit ses vues lui fit rendre des honneurs extraordinaires comme au Vicaire de J. C. et au successeur de S.t Pierre. Amené en pompe à l'Abbaye de S.t Denis Etienne y renouvella la ceremonie du Sacre de Pepin confera l'onction sacrée à Charle et à Carloman ses deux fils et après avoir exhorté les François a leur demeurer fideles il devoua à l'anatheme ceux qui songeroient à se choisir des Roix d'une autre lignée. Pepin de son coté accepta de l'avis des Seigneurs le titres de Patrice des Romains et de deffenseur de l'Eglise.

Le Bas Direc.



J. M. moreau le jeune del. — garreau Sculp.

DONATION A L'EGLISE ROMAINE

Par Pepin et les deux Princes ſes fils. Année 755.

En vertu de l'engagement qu'il venoit de prendre avec le Souverain Pontife, Pepin commença par envoyer des Ambassadeurs au Roi des Lombards pour le sommer de se desister de ses pretensions sur Rome et de restituer toutes les places de l'Exarchat et de la Pentapole sur lesquelles il n'avoit aucun droit. Ne recevant aucune reponse satisfaisante et voyant les Grands disposés a le seconder Pepin traversa les Alpes mit en fuite les Lombards qui l'attendoient au pas de Suze et assiegea Pavie. Astolfe hors d'etat de resister fit toutes les cessions qu'on exigeoit de lui. Pepin qui n'avoit pris les armes qu'en faveur du Pontife et qui dailleurs n'auroit tiré aucun avantage d'une conquete trop eloignée en fit don au S. Siege. Fulrade grand Chapelain du Palais alla par son ordre deposer sur le Tombeau de S. Pierre les Clefs de quinze ou seize Places importantes et fit attacher sur la muraille une table d'airain ou l'on grava l'acte de la donation. Cette liberalité eleva le Pape au rang des Souverains temporels. avant cette epoque l'Eglise Romaine avoit possedé des domaines mais sans aucune superiorité territoriale. Pour prix de ses services Fulrade demanda et obtint le privilege singulier de ne pouvoir etre sacré Evêque sans son consentement.

Le Bas, Direc.



J. M. Moreau inv. P. Martini sc.

COURS PLENIERES DE NOS ROIX.

Pepin d'autant plus attentif a rechercher tout ce qui pouvoit relever l'eclat de la royauté que beaucoup de grands le dedaignoient encore comme un Homme nouveau donna naissance aux Cours plenieres c'est a dire a des fêtes solennelles ou tous les grands etoient invités. On les celebroit deux fois l'an a Noel et a Paques soit dans un des Palais du Roi soit dans quelque riche Abbaye où l'on avoit eu soin d'amasser des provisions. La ceremonie qui devoit durer huit jours entiers, ouvroit par une Messe où le Celebrant posoit la Couronne sur la tête du Roi qui ne la quittoit point le reste de la journée. Cette Messe etoit suivie du Banquet royal les Eveques et les Ducs etoient assis a la Table du Roi; les Abbés les Comtes et les Seigneurs formoient une seconde Table dans le même appartement. Chaque service etoit relevé au son des Flutes et des Hautbois. Vers la fin du repas vingt Trompettes ou Herauts d'Armes tenant chacun une Coupe remplie de Monnoie crioient trois fois largesse *et jettoient au peuple des pieces d'Or et d'Argent. On passoit la soirée a voir des Danseurs de corde; des farceurs et des Pantomimes. Quelque fois le Monarque profitoit de la presence des Seigneurs pour assoupir des contestations ou des querelles qui auroient occasionné des Guerres privées. Ces Cours plenieres subsisterent avec plus ou moins d'eclat pendant environ sept Siecles, depuis Pepin jusqu'a Charles VII qui voulant s'epargner cette depense les laissa tomber en desuetude.*



J. M. Moreau le jeune Del. 1779. A. Romanet Sculp.

REUNION DU DUCHÉ D'AQUITAINE A LA COURONNE

Année 767.

Les Ducs d'Aquitaine qui dans l'origine n'etoient que des Officiers amovibles à la volonté du Souverain, avoient profité de la foiblesse et des troubles du gouvernement pour se former une Principauté hereditaire qui comprenoit toutes les Provinces au delà de la Loire et ne tenoit plus de la Couronne que par le fragile lien de l'hommage. Ils travailloient même depuis longtems à secouer entierement ce reste de dependance, en se liant par des traités de ligue offensive et deffensive avec les Rois des Lombards, les Ducs de Baviere des Allemans et des Saxons et en encourageant à la revolte tous les Seigneurs qui croioient avoir à se plaindre du gouvernement. Il avoit fallu toute l'activité de Charles Martel pour contenir et reprimer un ennemi si voisin et si inquiet. Pepin resolut de l'exterminer entierement. Pendant six années consecutives il porta le fer et le feu dans toutes les parties de l'Aquitaine demantela ses places fortes et laissa des Garnisons dans celles qu'il vouloit conserver. Le Duc de Gaifre abandonné de la plupart de ses sujets et n'aiant plus d'Armée à opposer au vainqueur s'enfuit dans les forets et erra longtems de caverne en caverne sans oser se decouvrir à personne. Les compagnons de sa fuite ennuyés de cette vie sauvage ou seduits par l'espoir des recompenses le poignarderent.

Le Bas Direc.



J.M. Moreau le jeune. Del H. Guttenberg. Sc

DERNIERES DISPOSITIONS DE PEPIN CASSÉES PAR LA NATION. Année 768.

Pepin au Lit de la mort avoit partagé la Monarchie entre ses deux fils assignant à Charles qui etoit l'ainé le Royaume d'Austrasie et à Carloman la Neustrie et la Bourgogne. Les Grands qui n'avoient point eté consultés sur ce partage, suscités sans doute par Charles indiquerent une assemblée generale où ils obligerent les deux freres de deposer entre leurs mains leurs couronnes et de s'en rapporter à leur arbitrage. Après une courte deliberation ils donnerent à Charles la Neustrie et la Bourgogne et à Carloman l'Austrasie dont ils retrancherent même quelques portions. Carloman forcé dans ce moment de dissimuler son depit prit des alliances et forma une ligue secrette avec le Roi des Lombards et les autres ennemis de la Monarchie. Il auroit porté plus loin son ressentiment si la mort ne l'eut enlevé peu de tems après. Comme il ne laissoit que des enfans en bas age les Grands d'Austrasie appellerent Charles et le reconnurent pour leur Roi à l'exclusion de ses Neveux. Il reunit ainsi toute la Monarchie et ne tarda pas à meriter le surnom de Charlemagne ou de Charles le Grand.



DESTRUCTION DU TEMPLE ET DE L'IDOLE D'IRMENSUL PRINCIPALE DIVINITÉ DES SAXONS. Année 772.

Les voisins les plus redoutables qu'eut alors la France etoient les Saxons peuple guerrier et feroce accoutumé à vivre de brigandage. On etoit persuadé que le moyen le plus sur d'adoucir leurs mœurs et de les amener à quelque degré de Civilisation consistoit à leur faire embrasser le Christianisme. Pepin et l'Archevêque Boniface y avoient travaillé de concert mais Pepin malgré ses victoires n'avoit pu former d'etablissement dans leur Païs et Boniface avoit reçu la Couronne du Martyre. Charles plus heureux battit leur armée vers les Sources de la Lippe et se rendit maitre du Chateau d'Eresbourg situé sur une haute Montagne où etoient le Temple et l'Idole d'Irmensul. Ce Dieu avoit la figure d'un Guerier armé de toutes pieces tenant d'une main une Rose de l'autre une Balance, il portoit sur la poitrine un Ours et sur son Bouclier la figure d'un Lion. Charles mit en pieces la Statue et fit demolir le Temple. Un grand nombre de Saxons pour echapper à la mort ou à la servitude parurent disposés à embrasser la Religion Chretienne et reçurent le Baptême.

Le Bas Direx.



J. moreau Del.

CONQUETE DU ROYAUME DES LOMBARDS.

Annee 774.

Malgré la protection declarée que nos Roix accordoient au S.t Siege l'Exarchat et la Pentapole etoient des possessions trop à la bienseance des Roix de Lombardie pour qu'ils pussent jamais consentir à s'en desister, Didier successeur d'Astolphe s'en etoit remis en possession et se flatoit de s'y maintenir par la protection de Carloman. Après la mort de ce Prince il avoit ouvert ses Etats à tous les Seigneurs françois mecontens du gouvernement et pressoit, de concert avec le Duc de Baviere, le Pape Adrien de Sacrer les enfans de Carloman afin de les presenter ensuite aux Seigneurs Austrasiens et d'exciter une guerre civile. Adrien ayant informé Charles de ce qui se pratiquoit le determina sans peine à venir à son secours. Didier vaincu se refugia dans la Ville de Pavie où il soutint un siege qui dura une année. Reduit à se soumettre à la loi du vainqueur il fut degradé et confiné avec ses enfans et ceux de Carloman dans differens Monasteres. Charles ayant reçu la Couronne de fer des mains de l'Evêque de Milan confirma les grands dans leurs gouvernemens et presenta au peuple d'une part la Loi Lombarde et de l'autre la Loi Salique en laissant a tout particulier l'option de celle suivant laquelle il vouloit vivre c'est a dire la liberté de demeurer ce qu'il etoit auparavant ou de faire partie du peuple vainqueur.



J.M. Moreau le jeune Del.

SOUMISSION D'UNE PARTIE DE L'ESPAGNE
MORT DE ROLAND. Année 778.

Les Sarrazins qui trente sept ans auparavant avoient causé tant de frayeur à l'Europe, etoient exposés à tous les malheurs que produisent les Guerres civiles et l'anarchie. l'Emir de Cordoue le plus puissant d'entreux avoit secoué le joug du Calife trop eloigné pour le reduire, et avoit voulu se faire un Royaume independant; mais les autres Emirs qui le regardoient comme leur egal refusoient absolument de lui obeir. Tandis qu'il travailloit à les reduire les Chretiens reprenoient courage et appelloient Charles à leur secours. l'Emir de Sarragosse considerant qu'il se trouveroit exposé aux premiers coups et preferant la domination de Charles à celle du Roi de Cordoue lui envoya offrir la Suzeraineté de ses Provinces. Charles traversa les Pyrenées soumit la Navarre, l'Arragon et une partie de la Catalogne. Il revenoit triomphant lorsce que les Basques ou Gascons dont on ne se deffioit point, embusqués dans une gorge des Pyrenées près de Roncevaux, tomberent sur son arriere garde et pillerent les Bagages. Dans cette deroute mourut Roland si fameux dans les Fables de nos vieux Romanciers et le Heros du Poeme de l'Arioste.

Le Bas Direc.



J. M. Moreau inv. — P. G. Langlois Sculp.

RETABLISSEMENT DES ETUDES EN OCCIDENT.

Annee 781.

Quelque application que Charles donnât aux affaires de la guerre, il ne tarda pas a rougir de l'ignorance où croupissoient ses sujets. Dans une de ses expeditions en Italie, il avoit eu occasion de s'entretenir avec le celebre Alcuin moine Anglois dont l'erudition et les lumières passoient pour un prodige dans ce Siecle de barbarie. Charles rendit justice a son merite et parvint a se l'attacher. Par les conseils de cet homme celebre il fonda dans son Palais une academie où au milieu du peu de Livres qu'on avoit pu se procurer, on discutoit des matieres de litterature ou de theologie; et afin de faire disparoitre l'inegalité des rangs Charles lui même et chacun de ceux qu'on admettoit dans cette société, prenoient le nom de quelque personnage de l'antiquité. Comme cet etablissement concentré a la Cour ne remplissoit point encore ses vues patriotiques il fonda dans les Chapitres et les principales Abbayes des Ecoles pour l'enseignement de la Dialectique de la Rhetorique et de la Theologie. Ces Ecoles par succession de tems donnerent naissance a l'Université de Paris la mere pour ainsidire, de toutes celles qui existent aujourdhui en Europe.

n.° 65.



J. M. Moreau Del. 1759. J. B. Simonet Sculp.

INSTITUTION DES PAGES.

Nous n'assignons aucune datte à cet etablissement; il est même douteux si Charlemagne en fut le createur ou s'il ne fit que l'etendre et le perfectionner. Quoi qu'il en soit les Pages dans l'origine furent des otages qui repondoient de la fidelité de leurs parens. Les Princes tributaires de la Monarchie, les principaux Seigneurs aux quels le Roi confioit la deffence des frontieres sous le titre de Ducs ou de Marquis remettoient entre ses mains leurs heritiers presomptifs qu'il faisoit elever à sa Cour sons la dissipline du Comte de l'ecurie. Outre le service domestique qui n'avoit rien d'avilissant, ils etoient formés à tous les exercices propres à donner au corps de la force et de l'adresse. Couverts d'une Armure proportionnée à leur age ils s'excerçoient en troupes, les uns à lancer le Javelot ou à manier l'Epée, les autres à porter des fardeaux ou à dresser de jeunes Chevaux. Le Monarque attentif à remarquer ceux qui se distinguoient, les attachoit à sa personne en leur conferant soit des Benefices militaires soit des offices dans sa Maison. l'Exemple du Souverain fut imitée par ceux des grands qui avoient eux mêmes beaucoup de Gentilhommes dans leur dependance et tous les Chateaux des Barons devinrent dans la suite des Ecoles pour la jeune Noblesse,

Le Bas Direc.

n°. 66.



J. M. Moreau le jeune Del. G. Texier Sculp.

BAPTEME DE WITIKIN ET CONQUETE DE LA SAXE.

Année 785.

Depuis que Charles etoit monté sur le Trône il ne s'etoit passé presque aucune année sans qu'il eut fait quelque expedition en Saxe soit en personne soit par ses lieutenants. La fortune avoit pris plaisir à lui opposer un rival digne de lui dans la personne du fameux Witikin Prince d'une tribu peu considerable mais reconnu chef par tous ceux qui aimoient la liberté Il disputa pied a pied tous les postes qui etoient susceptibles de quelque resistance. Chassé de ses etats et battu en presque toutes les rencontres il se retiroit sur la fin de l'eté en Danemark, parcouroit toutes les contrées de la Saxe pendant l'hyver et reparoissoit au printems avec une nouvelle armée. Charles ne dedaigna pas de rechercher le premier son amitié, et Witikin que les revers n'avoient point abbatu ceda à ce trait de generosité. Il vint trouver le Monarque au Palais d'Attigni, reçut le Baptême avec Albion et les autres compagnons de ses exploits et fut retabli dans ses etats. Privés de ces chefs les Saxons n'opposerent plus aux armes de Charles qu'un courage sans dissipline: pour achever de les soumettre il prit le parti d'enlever des bords de l'Elbe dix mille familles qu'il transplanta en Flandre ils defricherent cette contrée mais communiquerent aux anciens habitans leur esprit indocile ce qui donna occasion de dire que Charles en melant les Saxons avec les Flamans d'un Diable il en avoit fait deux.

Le Bas Direc.

2



J. M. Moreau, le jeune Del. — Pelisier Aqua. et Terminé par le Bas.

TASSILLON DUC DE BAVIERE CONDAMNÉ A MORT AU PARLEMENT D'INGELHEIM. Année 788.

La Baviere etoit un ancien Fief de la Monarchie qui se gouvernoit par ses loix et avoit des Ducs hereditaires. Ces Ducs aspirant à se rendre independants etoient les ennemis naturels du Monarque. Tassillon à l'exemple de ses predecesseurs s'etoit uni par des ligues secrettes avec tous les ennemis du nom françois. Ayant vu tomber tous ses alliés il avoit eu recours à la mediation du Pape et avoit desarmé le Monarque en livrant pour otages de sa fidelité son fils ainé et les enfans des principaux Seigneurs de Baviere. Malgré des gages si precieux il avoit excité les Saxons et les Lombards à la revolte, sollicité le secours des Grecs, tenté la fidelité des Seigneurs françois et appellé contre la Monarchie les Huns ou Abares qui possedoient la Pannonie c'est a dire ce qui forme aujourdhui la Hongrie et l'Autriche. Charles informé de ces menées convoqua un Placite ou assemblée generale à Ingelheim ou Tassillon ne put se dispenser de se rendre. Il y fut accusé de trahison et condamné a perdre la vie. Prosterné devant l'assemblée et ne pouvant rien alleguer pour sa justification il consentit a perdre ses Etats et demanda pour toute grace a n'etre tondu que lors qu'il seroit sorti de l'assemblée afin de n'avoir point a rougir devant un si grand nombre de temoins. Charles ne put refuser cette faveur à un Prince son proche parent. La Baviere conserva ses loix et n'eprouva point d'autre changement sinon que le Monarque remplaça le Duc.

Le Bas Direc.



J.M. Moreau le jeune Del. 1779. A. Romanet Sculpsit

CONSPIRATION CONTRE LA VIE DE CHARLEMAGNE.

Annee 792.

Tandis que Charles travailloit à etendre la gloire du nom françois, il fut au moment de perdre la vie par un horrible attentat. Il avoit eu d'une premiere Femme qui n'avoit point eté qualifiée Reine un fils assés beau de visage mais contrefait, appellé Pepin le bossu, lequel se croyant habile à succeder s'indignoit de la preferance que Charles accordoit aux fils de la Reine Hildegarde. Car Charles l'ainé etoit Duc du Maine et commandoit les Armées en l'absence de son pere. Pepin etoit Roi d'Italie et Louis d'Aquitaine; lui seul restoit confondu dans la foule des courtisans. Devoré d'une sombre jalousie et excité par un grand nombre de Seigneurs mal intentionnés il forma avec eux l'execrable projet de poignarder son pere et ses trois freres. La Providence permit que Fardulfe Seigneur Lombard s'endormit dans une Eglise où les Conjurés s'assemblerent pour prendre leurs mesures. Reveillé par le bruit, il se cacha derriere un pilier d'où il les reconnut et entendit tout ce qui se disoit il en rendit compte le lendemain à l'Empereur qui fit saisir les coupables et convoqua la Nation pour les juger. Pepin le bossu fut tondu et enfermé dans un Monastere; quelques uns de ses complices furent punis du dernier supplice, d'autres eurent les yeux crevés d'autres perdirent seulement leurs biens. Fardulfe eut pour recompense l'Abbaye S.t Denis.

Le Bas Direc.



J.M. Moreau le jeune del. Emerie Sculp.

PROJET D'UN CANAL POUR LA JONCTION DE LOCEAN AVEC LA MER NOIRE. Annee 793.

Les Huns ou Abares nation puissante et belliqueuse avoient à la sollicitation de Tassillon exercé des hostilités sur les terres de France. Charles se proposant d'aller les attaquer dans leurs retranchemens conçut un projet qui non seulement lui auroit procuré la plus grande facilité de transporter ses troupes au milieu de leurs habitations mais qui auroit lié toutes les parties de sa vaste Monarchie c'étoit la jonction de l'Ocean avec le Pont Euxin ou la Mer Noire: il ne s'agissoit pour en venir à bout que de joindre la Rednitz à l'Athmul; car la premiere de ces deux Rivieres communique avec le Rhein qui va perdre ses Eaux dans l'Ocean, la seconde se decharge dans le Danube qui a son embouchure dans la Mer Noire: le Canal de communication devoit avoir trois cent pieds de largeur sur deux lieues de longueur. Les Troupes y furent occupées pendant un eté et avoient poussé le travail à deux mille pas lors que des eboulemans occasionnés par les pluies d'automne et la facilité extraordinaire qu'on trouva à reduire un ennemi dont on attendoit la plus rigoureuse resistance firent abandonner cette grande entreprise.



J.M. Moreau le jeune del. — Pelisier Aqua. et terminé au Burin par le Bas

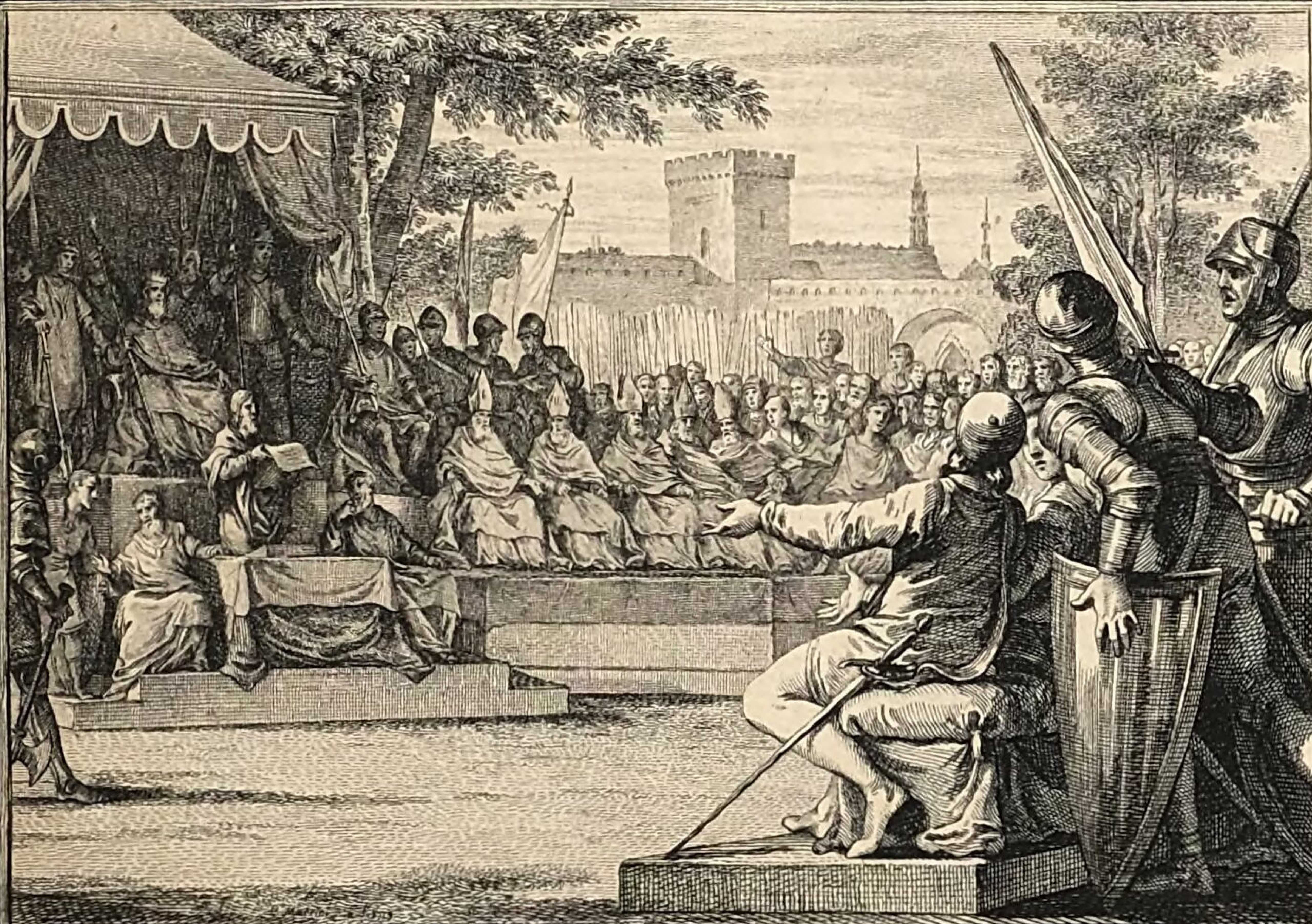
RETABLISSEMENT DE L'EMPIRE D'OCCIDENT.

Année 800.

Tant de conquêtes avoient porté si haut la puissance de Charles qu'aucun autre Souverain n'osoit plus se comparer à lui. Il etoit allé à Rome pour juger deffinitivement une querelle qui avoit causé les plus grands desordres dans cette capitale: le Pape Leon III et les principaux citoyens crurent ne pouvoir mieux s'acquitter de toutes les obligations qu'ils lui avoient, qu'en lui deferant le titre d'Empereur d'Occident eteint depuis plus de trois Siecles. Il eut la modestie de le refuser craignant apparemment de mecontenter les François s'il acceptoit sans leur aveu une dignité dont les droits leur etoient inconnus et pouvoient des lors compromettre leurs libertés. Les Romains se bornerent donc à le prier de vouloir bien assister à l'office du jour de Noel en habit de Patrice c'est à dire vetu d'une longue Tunique avec un manteau de pourpre attaché sur l'epaule droite. Lors qu'il se prosterna devant l'autel pour commencer ses prieres le Pape lui posa sur la tête une riche Couronne et le peuple cria Vie et victoire à Charles Auguste, couronné de Dieu grand et pacifique Empereur des Romains. *Charles parut confus et protesta que s'il eut pu prevoir ce qui venoit d'arriver il ne se seroit point rendu à l'Eglise, mais il ne persuada à personne que cette Scene n'eut pas eté concertée longtems auparavant.*

Le Bas Dirce.

N.° 71.



J. M. Moreau le jeune Del. Martiny aqua. et Terminé par le Bas 1779

LEGISLATION DE CHARLEMAGNE.

Toute la Monarchie se partageoit en un grand nombre de petits Districts regis par un Comte c'est a dire par un seul Officier civil et militaire. Le peuple lui nommoit des assesseurs ou Scabins *choisis parmi les citoyens les plus distingués par leur probité et leurs lumieres. Au dessus du Comte etoient les Commissaires royaux dont le departement embrassoit un grand nombre de Comtés. Il les parcouroient une fois l'année, deposoient les Scabins qui avoient prevariqué, et lors qu'ils recevoient des plaintes contre le Comte, il dressoient leur Tribunal dans son District vivoient à ses depens jus qu'à ce que les Procès fussent vidés. Sur la fin de l'automne il se tenoit en presence du Roi une assemblée de tous ces Commissaires. S'il paroissoit au plus grand nombre que l'etat eut besoin de quelque loi nouvelle, ils en dressoient le dispositif qui devoit etre examiné dans le* Placite *ou Parlement general qui se tenoit regulierement au printems. Il etoit composé des Evêques des Abbés des Ducs et des Comtes qui amenoient avec eux un certain nombre de Vassaux et de Scabins. Lorsce que la nouvelle loi avoit obtenu les suffrages des Seigneurs Ecclesiastiques et Seculiers on venoit en faire la lecture a voix haute aux Vassaux et Scabins qui representoient le peuple et qui temoignoient par leurs cris s'ils l'adoptoient ou la rejettoient. Lors qu'elle etoit generalement adoptée le Monarque y donnoit la Sanction et on en delivroit une copie à chaque Comte qui la promulguoit dans son Placite partieulier ou assemblée territoriale.*

Le Bas Direc.



M. Moreau le J.e inv. — Gravé à l'eau forte par Julien terminé par J. P. Le Bas.

EMPIRE DE CHARLEMAGNE

Année 814.

A la mort de Charlemagne, l'Empire français comprenoit, outre l'ancienne Gaule environ le tiers de l'Espagne C'est-à-dire cette vaste étendue de terre qui a formé depuis les royaumes de Navarre et d'Arragon avec le comté de Catalogne; Dans la Méditerranée les Isles de Majorque, de Minorque, de Corse et de Sardaigne; au-delà des Alpes l'Italie entiere à la réserve d'une partie du royaume de Naples qui étoit restée aux Grécs. A l'Orient tout ce qui forme aujourd'hui l'empire d'Allemagne en y comprenant la Hongrie, la Bohéme et une partie de la Pologne jusqu'à l'embouchure de l'Oder, le peu de Souverains indépendans qui restoient encore en Europe etoiēt plutôt ses protégés que ses alliés. Cependant à peine ce Colosse de puissance etoit-il élevé qu'il commença à crouler de toutes parts. La discorde qui s'établit dans la famille impériale entre le pere et les enfans, entre les fréres, entre les Oncles et les neveux, rompit tous les liens de la subordination. Des Vassaux indociles et avides se partagerent les dépouilles de leurs maîtres et les arrieres petits fils de Charlemagne étrangers ou méconnus dans prèsque toutes les parties de la monarchie, conserverent à peine la propriété de deux ou trois villes du second ordre qui ne suffisoient plus pour entretenir leur Maison.



J. M. Moreau le Jeune, Del. — J. L. Delignon, Sculp.

LOUIS-LE-DEBONNAIRE CHASSE DU PALAIS SES SŒURS & SES NIÉCES.

Année 814.

Quoique Louis *surnommé* le Debonnaire *eût été reconnu empereur du vivant de son pere, il se forma une conspiration pour lui donner un Compétiteur. Ses Sœurs et ses Niéces que Charlemagne n'avoit point voulu marier, entretenoient un commerce scandaleux avec les principaux Seigneurs de la Cour. Redoutant l'austerité des principes de leur frere, elles engagerent leurs amans à se déclarer en faveur de Bernard roi d'Italie. La promptitude avec laquelle Louis parut aux portes du Palais d'Aix la Chapelle, déconcerta ce complot. Il avoit donné ordre d'arrêter les coupables: Quelques uns le prévinrent, se jetterent à ses genoux, confesserent leur faute et obtinrent leur pardon. D'autres se mirent en deffense et périrent les armes à la main ou furent punis du dernier supplice. Les Princesses désolées et couvertes de confusion, furent chassées du Palais et reléguées avec leurs enfans dans des Châteaux éloignés qu'on leur assigna pour soutenir leur rang.*



M. Moreau le jeune inv. J.P. Le Bas direxit

RÉFORME PASSAGERE DU CLERGÉ.

Année 816.

Comme tout possesseur d'une Terre qui n'étoit point assujettie au tribut devoit à l'Etat le service militaire, les évêques et les abbés qui possédoient de ces sortes de liens étoient dans l'usage d'acquitter persoñellement cette obligation. CHARLEMAGNE avoit voulu les en dispenser en leur permettant de se faire remplacer par un Seigneur laïque qui conduiroit à la guerre leurs hommes ou vassaux. La crainte de se voir dépouillés par celui à qui ils auroient confié cette autorité leur avoit fait regarder cette faveur comme un piége. Louis plus ardent que son pere, renouvella cette ordonnance et voulut sur le champ la mettre à éxécution. Il fit arracher dans l'assemblée nationale d'Aix la Chapelle, aux éveques et aux abbés leurs éperons, leurs ceintures militaires et leurs larges baudriers d'où pendoit un coutelas à poignée d'or enrichie de pierreries. Cette reforme plus pieuse que politique fut de courte durée. Louis abandonné ou trahi par la plupart des Seigneurs, rapella promptement les éveques et les abbés au service militaire et ne permit que très difficilement à ceux que l'âge, le goût de la retraite ou une foible santé attachoient au service des Autels, de se faire remplacer à la tête de leurs Milices.



M. Moreau le Jeune inv. — Patas Sculp. Le Bas direxit

LOUIS PARTAGE LA MONARCHIE ENTRE SES FILS
Année 816.

Cette même assemblée nationale d'Aix la Chapelle avoit pour objet principal une autre résolution de l'Empereur qui toute salutaire qu'elle paroissoit fut le germe de tous les maux qui désolerent l'état. Absorbé dans les pratiques de dévotion, Louis crût pouvoir se décharger d'une partie du fardeau de l'administration sur ses fils déjà capables de le soulager. Il fit part de cette résolution à l'assemblée, ordonna des prieres et un jeune de trois jours afin qu'il plût à Dieu de diriger les suffrages sur celui de ses trois fils qui méritoit le mieux d'être associé à l'Empire. Au bout de ce terme il proposa Lothaire son fils aîné qui fut proclamé sans réclamation. Pour dédomager les deux autres il érigea la Baviere et l'Aquitaine en Royaumes et conféra le premier à Louis, le second à Pepin. Les trois Couronnes furent posées sur la même table au milieu du livre des évangiles et des reliques des Saints; et Louis comme s'il eut craint de ne pas se donner des chaînes assez fortes, exigea que tous les Ordres jurassent de maintenir ce partage. Les deux jeunes Princes à qui l'on avoit fait esperer pendant trois jours qu'ils pouvoient être préférés à leur aîné ne se crurent pas dédomagés par une couronne; car dans les idées qu'on s'étoit faites de la dignité impériale elle étoit d'un ordre bien supérieur à la royauté, Louis et Pepin en devenant Rois, restoient Vassaux et premiers sujets de Lothaire.



M. Moreau le jeune inv. J.P. LeBas direxit. Garreau Sculp

RÉVOLTE & SUPPLICE DE BERNARD ROI D'ITALIE.

Année 818.

L'Italie n'étoit point entrée dans le partage anticipé parceque Charlemagne en avoit disposé de son vivant en faveur de Bernard fils naturel de Pépin son second fils, et avoit fait jurer à Louis le Débonnaire de l'y maintenir. Bernard quoique représentant l'aîné de la famille régnante, avoit vû sans jalousie la Couronne Impériale passer sur la tête de son Oncle, Lorsque par l'adoption de Lothaire il se vit non seulement subordonné à son Oncle, mais encore à son Cousin qui n'auroit plus les mêmes raisons de l'épargner: Il prêta l'oreille aux mécontens qui promettoient de l'élever sur le Trône impérial et leva secrettement des troupes. L'Empereur en fut averti et marcha si promptement du côté de l'Italie, que Bernard n'eût plus d'autre parti à prendre que de venir demander grace. On apprit avec étonnement que le Comte du Palais et le premier Chambellan étoient les moteurs de la révolte. La Nation assemblée condamna Bernard et ses complices à perdre la vie. L'Empereur se contenta de leur faire crever les yeux. Ceux qui étoiēt chargés de l'exécution s'en acquitterent avec tant de dureté à l'égard de Bernard qu'il mourut trois jours après. Ses fils amenés en France, fonderent la premiere branche des Comtes de Vermandois, et Lothaire fut mis en possession de l'Italie.

Beaublé Scrip.



M. Moreau le jeune inv. Gravé à l'eau forte par Julien, terminé par J.P. LeBas.

LEMPEREUR EST ARRÊTE PRISOÑIER PAR SES ENFANS
Année 830

L'Impératrice Hirmingarde mere des trois princes entre lesquels l'Empire etoit partagé, mourut dans un âge peu avancé et Louis le Débonnaire songeant à se remarier, choisit entre les plus belles persoñes de sa cour Judith fille du Comte Welf, g.d seigneur de Baviere. Elle donna naissance à un fils nommé Charles et surnomé le Chauve *et travailla dès ce moment à lui assurer une couronne, ce qui ne pouvoit avoir lieu qu'en rompant le premier partage et le serment redoutable que Louis avoit exigé de la Nation. Dans ce dessein elle attira dans le Palais et mit à la tête de l'administration Bernard Comte de Barcelonne, homme intrepide et capable de tout entreprendre. En écartant ceux des Seigneurs dont il redoutoit le crédit, en intimidant les autres, il parvint à faire assigner au jeune Charles un partage aux dépens de ses freres, mais il le rendit odieux. On empoisonna les relations que sa charge lui donnoit avec l'Impératrice, belle, jeune et galante; on sema le bruit que les deux amans avoient complotté de se deffaire de l'Empereur et de ses trois fils du premier lit affin de régner sous le nom d'un enfant. Les trois Princes armerent et envelopperent de troupes le palais de Verberie où etoit l'Empereur. Bernard eut le bonheur d'échapper; Judith s'enferma dans un couvent de Religieuses et promettoit de prendre le voile. Louis au lieu de se répandre en reproches inutiles, parut approuver la conduite de ses fils et laissa entrevoir des dispositions prochaines pour embrasser la profession religieuse.*



M. Moreau le Jeune inv. | Gravé à l'eau forte par Martini, terminé par J.P. Le Bas

JUDITH ET BERNARD OFFRENT DE PROUVER LEUR INNOCENCE.

Année 831.

Louis le Debonnaire *étoit resté au pouvoir de son fils Lothaire qui l'avoit entouré de Moines afin qu'ils achevassent de le déterminer à embrasser leur profession. Ils travaillerent à l'en détourner et l'un d'eux nommé Gombaud parcourut les provinces pour lui susciter des liberateurs. Pepin roi d'Aquitaine et le jeune Louis de Baviere offensés du ton de supériorité que Lothaire prenoit à leur égard, prêterent l'oreille aux insinuations du Moine et assurés d'être secondés par le gros de la nation, ils demanderent un parlement à Nimegue que Lothaire n'osa refuser. Des qu'il y parut il sentit que son regne étoit passé et tomba aux genoux de son pere qui lui pardonna et le renvoya en Italie. On pressa l'Empereur de reprendre Judith; il exigea qu'elle commençat par se justifier: Elle parut devant l'Assemblée et offrit de prouver son innocence par l'épreuve du fer chaud et de l'eau bouillante. Bernard se presenta de son côté armé de toutes pieces et s'obligea de se battre en champ clos contre qui conque entreprendroit de maintenir l'accusation intentée contre lui: Comme il ne se présenta point d'accusateurs ils se purgerent l'un et l'autre par le serment. Judith reprit son premier rang, mais Bernant généralement haï se retira dans son Comté de Barcelonne et fut remplacé dans le Ministere par le Moine Gombaud.*

Beauble Scrip



M. Moreau le Jeune inv. H. Guttenberg Sculp. Le Bas direxit

NOUVEAU SOULEVEMENT: ENTREVUE DU PAPE & DE L'EMPEREUR.

Année 833.

En pardonnant à Lothaire, l'Empereur l'avoit relégué au-delà des Alpes et avoit pris sur la portion précédemment accordée à ce prince plusieurs provinces dont il augmentoit le partage de Charles-le-Chauve. Cette prédilection et la faveur sans bornes dont jouissoit Judith, souleverent les trois fils du premier lit: Ils armerent de concert et eurent l'art d'attirer dans leur Camp le pape Gregoire IV. l'Empereur marcha au devant d'eux avec des troupes composées en grande partie des milices des Eveques. Ceux ci ayant entendu dire que le pape devoit les excommunier, lui écrivirent que si tel étoit le dessein qui l'amenoit en france, il s'en retourneroit excommunié lui même. Il paroit que Grégoire ne vouloit que se porter pour médiateur, mais que les jeunes princes abusoient de sa simplicité. Il vint en grande pompe trouver l'Empereur qui le reçut froidement à la porte de sa tente et lui reprocha l'injustice et l'indécence de son procédé. tandis que le Pontife exhortoit le Monarque à pardonner à ses fils, des émissaires qu'ils avoient mêlés parmi son cortege séduisirent une partie de l'armée et l'emmenerent dans le camp ennemi. L'Empereur abandonné congedia ceux qui lui restoient encore fidelles et alla se livrer avec sa femme et son fils au pouvoir des rebelles.



M. Moreau le jeu. del. Garreau. Sp.

DÉGRADATION DE L'EMPEREUR LOUIS-LE-DÉBONNAIRE
Année 833.

Maître pour la seconde fois de la personne de son pere et n'osant plus en confier la garde à des Moines LOTHAIRE *suivit le conseil que lui donnerent ses partisans d'assembler sans perdre de tems les Etats du Royaume à Compiegne et de s'y faire proclamer Empereur à l'exclusion de son pere et de ses freres. Ce dessein leur reussit en partie, mais il connut à la tristesse répandue sur les visages et aux restrictions que plusieurs mirent au serment de fidélité qu'il exigeoit d'eux, que son pere conservoit encore grand nombre d'amis. Ebbon Archevêque de Reims et quelques uns de ses collegues qui avoient trahi* Louis *et qui avoient tout à craindre s'il remontoit sur le Trône, imaginerent un moyen de lui en interdire jusqu'à la pensée. Dans les premiers Siecles de l'Eglise on condamnoit à une pénitence publique plus ou moins longue les pecheurs scandaleux qui desiroient de réparer les désordres de leur conduite; Cet état de pénitence emportoit pendant sa durée la privation de toute fonction civile. Ebbon assisté de quelques autres Prélats y condamna l'Empereur et l'intimida au point qu'il souscrivit à ce qu'on exigeoit de lui. On l'amena donc dans la grande Eglise de Soissons où prosterné sur un cilice il confessa à haute voix 8 chefs de prévarication contenus dans un écrit redigé par Ebbon. On déposa ensuite cet écrit sur l'Autel, et l'on dépouilla* Louis *des Ornemens impériaux pour le couvrir d'un sac de Pénitent.*

Beauble Scrip



M. Moreau le jeune inv. Garreau Sculp Le Bas direxit

RÉTABLISSEMENT & CLÉMENCE de LOUIS le DEBONNAIRE

Année 834

Loin de préjudicier à Louis cette Scène sacrilege hâta son rétablissement. Ceux des Seigneurs qui en avoient été témoins coururent aux armes et appelerent à la vengeance Pepin d'Aquitaine et Louis de Baviere, qui ne sachant jusqu'où leur frere voudroit porter le prérogative impériale, s'abbandonnerent avec joye à l'impulsion générale. Lothaire qui se trouvoit dans ce moment sans armée abandonna son prisonier et s'enfuit à Vienne en Dauphiné où il avoit assigné le quartier général des Troupes qu'il attendoit d'Italie. Vivement poursuivi par son pere il vint de nouveau tomber à ses genoux avec les Comtes Matfride et Lambert les deux principaux auteurs des troubles. Le trop indulgent Empereur leur pardonna et se contenta de faire déposer Ebbon et les autres évêques qui avoient si indignement abusé de leur ministere.

La mort de Pepin roi d'Aquitaine excita de nouvelles brouilleries; quoiqu'il laissat des enfans en âge de lui succeder l'Empereur disposa de ce royaume en faveur de Charles le Chauve deja roi de Neustrie. ce fut l'origine d'une guerre domestique dont Louis ne vit point la fin. Il expira dans la douleur âgé de 62 ans le 17 may 840.

Beaublé Scrip



J. M. Moreau le Jeune inv. G. Texier Sculp.

BATAILLE DE FONTENAI.

Année 841.

Après la funeste expérience qu'on venoit de faire des malheurs qu'entraîne le partage de la puissance souveraine, les hommes les mieux intentionnés auroient désiré que toute l'autorité repôsat sur une seule tête. Lothaire *profitant de ces dispositions tâcha de surprendre ses freres, d'abord par des négociations frauduleuses, ensuite en paroissant brusquement à la tête d'une armée sur les terres de leur partage. Malgré tous ses artifices, Louis de Baviere et Charles le Chauve que le commun danger rendoit amis, joignirent leurs forces.* Lothaire *de son côté fut joint par le jeune Pépin, qui malgré les efforts de Charles, s'etoit maintenu dans une partie de l'Aquitaine. Les deux Armées composées de l'élite de toute la Noblesse française, se rencontrerent dans la plaine de Fontenai près Auxerre et s'étant rangées en bataille, de maniere que Louis de Baviere se trouva opposé à Lothaire, et Charles le Chauve au jeune Pépin, elles se battirent avec un tel acharnement et un si horrible carnage, que cette journée doit être regardée comme la plus desastrueuse qu'eut encore essuyé la Monarchie.* Lothaire *fut vaincu et prit la fuite, mais ses freres demeurerent si affoiblis, qu'ils ne purent tirer aucun parti de leur victoire.*

Beauble Scripsit



M. Moreau le J.e inv. — Gravé à l'eau forte par Julien terminé par J. P. Le Bas.

PARTAGE DE L'EMPIRE
Année 843.

Plus irrité qu'abbatu par cette déffaite, Lothaire n'epargna rien pour relever promptement son parti : il distribua aux Seigneurs Neustriens tous les Domaines de la couronne, il y ajouta les terres des évêchés et des abbayes ; il permit aux Saxons nouvellement baptisés d'abjurer le Christianisme et de retablir le culte de leurs idoles : il suscita contre ses freres les Normands auxquels il abandonnoit tout ce qu'ils pouroient conquérir dans la Monarchie, et tachoit d'allumer un incendie général. Tandis que ses freres couroient chacun de son côté pour l'éteindre, il rassembla une nouvelle armée : Louis et Charles joignirent une seconde fois leurs forces et lui proposerent ou un partage égal où une nouvelle bataille. Il auroit préféré ce dernier parti, mais ne trouvant pas les Seigneurs disposés à le seconder il consentit après bien des tergiversations au partage. Louis de Baviere eût toutes les provinces au-delà du Rhein et ce partage commença à se nommer le Royaume de Germanie : Charles son frere eût l'Aquitaine et la Neustrie qui formerent ce qu'on nomme le Royaume de France. Lothaire outre l'Italie eut au milieu des deux Royaumes cette étendue de terre bornée au levant par le Rhein et les alpes, au couchant par le Rhone, la Saonne, la Meuse et l'Escaut : Cette portion se nomma Lothariagie *et par abbréviation* Lorraine ; *Il conserva seul le titre d'Empereur, mais comme les terres affectées à cette dignité etoient partagées entre les trois freres ils se regarderent comme ses égaux et parfaitement indépendans.*



M. Moreau le jeune inv. J. P. LeBas direxit

QUERELLES ENTRE LE CLERGÉ ET LA NOBLESSE.
Année 846.

Quoique l'union parût rétablie entre les trois Freres et qu'ils eussent déclaré dans un Parlement général tenu à Thionville, que quiconque n'obeiroit pas à l'un, auroit pour ennemis les deux autres; la playe que leurs divisions avoient faite à l'Etat étoit trop profonde, pour pouvoir être guérie par des Déclarations. Charles ne conservoit que l'ombre de l'autorité dans son partage; Car il avoit pour antagoniste en Aquitaine le jeune Pepin, et il n'avoit été reconnu en Neustrie, qu'en confirmant aux Seigneurs le don que Lothaire leur avoit fait des biens de la Couronne et des Eglises. Les Evêques et les Abbés le pressoient de remédier aux desordres de l'Etat et reclamoient des Domaines dont ils n'avoient été dépouillés qu'en punition de leur attachement pour lui. Ils tinrent des Conciles à Verneuil, à Beauvais, à Coulaine, à Paris et rédigerent en 80 Articles les réglemens qu'ils le prioiêt de munir du sçeau de la Puissance royale. Il indiqua pour ce sujet un Parlement à Epernay. Les Seigneurs auxquels on communiqua ces articles, les jugerent si préjudiciables à leur Ordre et si visiblement attentatoires à l'autorité royale, qu'ils les rejetterent avec dédain. Les Evêques au contraire les soutinrent avec tant de chaleur que Charles apprehendant les suites de cet emportement, les chassa de la Salle d'Assemblée.

Beauble Scripsit



J.M. Moreau le jeune Del. 1779. A. Romanet Sculpsit

RAVAGES DES NORMANDS

CHARLES avoit alors le plus grand interêt de se concilier les Seigneurs. Les Peuples du Nord de l'Europe resserrés dans des limites étroites par les conquêtes de Charlemagne, avoient construit des Vaisseaux et s'étoient adonnés à la pêche et à la pyraterie Les guerres civiles qui avoient désolé l'empire sous Louis le Debonnaire, leur avoient ouvert tous les Ports du royaume Appellés par l'Empereur Lothaire et par Pepin roi d'une partie de l'Aquitaine, ils avoient remonté la Seine, pillé l'Abbaye de Jumieges, la ville de Rouen, détruit et brulé le Palais de Charlevannes situé ou est aujourd'hui le Village de Bougival, surpris et mis au pillage l'Abbaye et le Faubourg St Germain des Prés. Charles s'étoit retranché à St Denis pour mettre a couvert le trésor de cette riche Abbaye et appelloit à son secours les Eveques et les Seigneurs Les premiers mécontens du peu de vigueur qu'il avoit montré pour la cause de l'Eglise, le secondoient mollement. Les seconds éloignés du danger ne vouloient pas exposer leur vie et celle de leurs hommes pour mettre en sureté leurs voisins. Témoin des ravages que les Normands exerçoient impunement sur l'autre bord de la Seine et ne pouvant avec sa seule maison les chasser des Isles ou ils s'étoient retranchés Charles fut réduit à traiter avec eux et acheta leur retraite moyennant Sept mille livres pesant d'argent.



Moreau le J.ne inv. Gravé à l'eau forte par Julien, terminé par J. P. Le Bas

ÉRISPOË DUC DES BRETONS REÇOIT LES ORNE-MENS DE LA ROYAUTÉ.

Année 851.

Les Bretons établis dès le cinquième siècle sur les côtes de l'Amérique, avoient ainsi que tous les autres peuples de la monarchie française, conservé leurs loix, leurs mœurs et leurs usages. Ils étoient gouvernés par des Princes ou Seigneurs de leur nation qui obéissoient eux mêmes aux Comtes français de Vannes, de Nantes et de Rennes. Louis-le-Debonnaire *pour réprimer ces Comtes qui avoient embrassé le partie de ses enfans rebelles avoit soustrait les Bretons de leur dépendance et nommé pour les gouverner Nominoé le plus grand Seigneur d'entreux avec la qualité de son* Missus *ou Lieutenant. Tant que Louis avoit vêcu, Nominoé lui avoit gardé une exacte fidélité; Après la mort de Louis il avoit fourni des troupes à Charles contre l'Empereur Lothaire: Mais témoin de la foiblesse de ce Monarque il avoit aspiré à l'indépendance. S'étant débarrassé moitié par ruse, moitié par violence de ceux des Evêques qui mettoient obstacle à ses desseins, il s'étoit fait sacrer roi et avoit battu en plusieurs rencontres les troupes de Charles, toujours trahi ou mal secondé par les Seigneurs. Erispoë son fils voulant légitimer cette usurpation vint trouver Charles dans la ville d'Angers, lequel n'ayant aucun moyen de le réduire par la force lui conféra de ses mains les Ornemens de la royauté en recevant de lui l'hommage et le serment de fidelité.*



M. Moreau le jeune inv. A. Romanet Sculp.

MORT DE ROBERT LE FORT PREMIER DUC de FRANCE.
Année 866.

CHARLES comprit que l'hommage en quelque sorte volontaire du Roi Breton, ne l'enchaîneroit qu'autant qu'il trouveroit son avantage à demeurer en paix, et qu'à la premiere occasion, il recommenceroit ses courses sur le Maine et l'Anjou: Mais en voulant remédier à cet inconvénient, il tomba dans un autre beaucoup plus dangéreux. Il érigea en faveur de Robert le Fort, le fleau des Normands, le Duché de France qui s'étendoit sur toutes les provinces entre la Seine et la Loire; Il lui conféra en outre l'Abbaye St. Martin de Tours et la confiscation de tous les biens que les enfans de Bernard Comte de Barcelonne, possédoient en Bourgogne, sans considerer qu'en accumulant tant de titres et de richesses dans une seule Maison il préparoit à ses fils de dangéreux rivaux. Robert reprima les courses des Bretons et continua d'exterminer les Normands répandus sur toutes les rives de la Loire. Dans une de ses courses il joignit un corps considérable de ces brigands qui venoient de piller la ville du Mans. Il les attaqua, les mit en déroute et les força de se renfermer dans une Eglise bien fortifiée. Il en remit l'attaque au landemain et permet à ses Troupes de se rafraîchir; lui même s'étoit désarmé lorsque les Normands firent une sortie. Sans se donner le tems de mettre sa cuirasse, il courut sur eux leur fit tourner le dos, et les poursuivit l'épée dans les reins. Il avoit un pied sur le seul de la porte, lorsqu'il fut atteint d'une fleche qui le renversa mort sur les dégrés. Les Ctes. Ranulfe et Hervé ses compagnons d'Armes, périrent en voulant le venger.

Beauble Scrip.



J. M. moreau le jeune inv. — garreau Sculp.

ÉPREUVES DU FER CHAUD, DE L'EAU BOUILLANTE & DE L'EAU FROIDE.

Année 877.

Mal obei dans ses états, mais toujours entreprenant, Charles ne perdit aucune occasion de s'aggrandir. Après l'extinction de la branche aînée de sa Maison il avoit conquis l'Italie et s'étoit fait couronner empereur en 875. L'année suivante il perdit Louis de Baviere son autre frere, et sans avoir égard aux droits de ses Neveux il s'empara de la totalité du Royaume de Lorraine. Louis de Germanie l'aîné des Princes qu'il dépouilloit en reclama une moitié et lui adressa trente Députés qui offrirent de prouver par les jugemens de Dieu, la justice de cette demande. L'offre fut acceptée et après que les évêques eurent fait les prieres ordinaires, on fit rougir dans un brazier dix masses de fer; dix des Champions les prirent et les porterent l'espace de neuf pas. On visita leurs mains où l'on apperçut aucune trace de brulure. Dix autres plongerent leurs bras nuds dans une chaudiere d'eau bouillante et en retirerent chacun une bague qui étoient au fonds, sans que leurs bras eussent été endomagés: Enfin dix autres chargés de cordes furent jettés dans une riviere d'où on les retira sains et sauves. Malgré le succès de ces épreuves, Charles hazarda la bataille contre son neveu, mais il fut vaincu et forcé de restituer la moitié de la Lorraine.



J.M. Moreau, Del. — J.P. LeBas direx. J.L. Delignon, Sculp.

HÉRÉDITÉ DES OFFICES. MORT DE CHARLES LE CHAUVE.

Année 877.

Possesseur de tant de Couronnes, mais si denué de Domaines, qu'il avoit été reduit à garder les Abbayes de S.t Denis en France et de S.t Wast d'Arras et à en conférer d'autres à la Reine et à ses fils, pour fournir à l'entretien de leur maison, Charles *voyoit chaque jour s'accroître autour de lui les embaras et les difficultés. la Seine la Loire et la Garonne etoient infestées par les Normands qu'il ne congédioit qu'à prix d'argent. L'Italie en proie aux ravages des Sarrazins et aux desordres de l'Anarchie menaçoit de se choisir un autre Souverain s'il ne venoit promptement les délivrer. Il ne le pouvoit sans l'assitence des Seigneurs qui tenoient dans leurs mains toutes les forces de l'Etat. Il les assembla à Quiersi et pour les gagner il s'obligea de laisser aux enfans les Charges et les Dignités de leurs peres, se réservant seulement de leur donner des tuteurs pendant le tems de leur minorité. A ce prix il obtint une armée et sans attendre qu'elle fut entierement assemblée il passa les Alpes avec l'Avant-garde. Dès qu'il fut éloigné les Seigneurs oublierent leur engagement. Il revenoit sur ses pas lors qu'il fut empoisonné par le juif Sédecias son médecin. Arrêté au pied du mont Cenis, dans la cabañe d'un Berger, et sentant approcher sa derniere heure, il remit à l'Imperatrice la Couronne imperiale, son Sceptre d'or enrichi de pierreries, l'epée de S.t Pierre avec un testament par lequel il déclaroit son fils Louis le Bégue pour son héritier.*

Beaublé Scripsit



J. M. Moreau le jeune Del. A. Romanet Sculpsit.

CONCILE DE TROYE, PRÉSIDÉ PAR LE PAPE.

Année 878.

Après la mort de Charles le Chauve, le Pape Jean VIII. embarassé du choix d'un empereur et tourmenté par les factions qui déchiroient l'Italie, vint chercher du secours en France: Il indiqua un Concile à Troye où il déplora les outrages faits à l'église du Prince des Apôtres. Louis le Begue que sa mauvaise santé empêchoit de songer à la couronne impériale, trouva bon que les Evêques à qui le Pape accordoit de grands privilèges lui fournissent des troupes et que Boson l'un des principaux Seigneurs français et allié par sa femme à la famille impériale, prit le commandement de toutes ces Milices. Quoique beaucoup d'Evêques n'osassent remplir leurs engagemens par la crainte où ils étoient d'être dépouillés eux-mêmes par des Seigneurs voisins qui s'étoient endurcis contre les excommunications, Boson remplit parfaitement sa mission et rétablit le calme en Italie.



J. M. Moreau le jeune invenit. A. J. Duclos Sculpsit 1780

SIÉGE DE VIENNE PAR LOUIS & CARLOMAN.

Année 880.

Le service que Boson venoit de rendre au St. Siége, coûta cher à la Couronne. Assuré de la faveur du Pape qui l'avoit adopté pour son fils, Boson tenta la fidélité des Evêques et des Grands dans les provinces méridionales dont il étoit gouverneur. Les ayant assemblés à Mentale sur le Rhône, il se fit proclamer roi de cette portion de la France qui comprend le Dauphiné, la Provence, la Savoye, une partie de la Suisse et de la Bourgogne. Les deux Rois, Louis et Carloman qui après la mort de leur pere avoient partagé la monarchie, vinrent mettre le Siége devant la ville de Vienne capitale du nouveau Royaume. Boson en avoit laissé la garde à la princesse Hirmingarde sa femme et à sa fille qui se montrant sur les Tours et encourageant leurs Chevaliers, soutinrent pendant plusieurs mois les efforts des deux Rois.

La ville à la fin capitula, mais le Royaume ne laissa pas de subsister sous les dénominations de Bourgogne Cisjurane, d'Arles *ou de* Provence.

Le Bas direx. Beauble Scrip.



M. Moreau le J. inv. — A. Romanet Sculp.

DROIT DE GÎTE: COMMENCEMENT D'EUDES COMTE DE PARIS.

Année 888.

L'affoiblissement de la race de Charlemagne donna des prétentions à toutes les grandes Maisons qui avoient avec elle des alliances plus ou moins éloignées. Gui, Duc de Spolette, qui en descendoit par meres, se fit couronner Empereur et prit la route de la France où il se promettoit d'être proclamé par le crédit de Foulques Archevêque de Rheims son proche parent. Il voyageoit aux dépens des Evêques et des Abbés en vertu du droit de Gîte, qui sur le déclin de la Seconde Race, étoit devenu un des principaux revenus de la Couronne. Un de ses Maitres d'hôtel voyant les apprêts que l'Evêque de Metz avoit faits pour le recevoir, offrit moyennant une foible récompense de faire ensorte que son maitre se contentât du tiers de cette dépense. Allez, *lui répondit l'evêque,* Un Empereur qui dîne à si bon marché ne sera jamais Roi des Français. *Gui tombé tout à coup dans le mépris repassa les Alpes. Les Français lui substituerent le Comte Eudes fils de Robert le Fort. Au deffaut de l'Archevêque de Rheims qui s'opposoit à son élection il fut sacré par Vautier Archevêque de Sens.*



Moreau le jeune inv. Duttenberg Sculp. Le Bas Dir.

MORT DE LOUIS & DE CARLOMAN.

Année 882 et 884.

Les deux freres après avoir employé les quatre années que dura leur regne, soit à réduire la ville de Vienne, soit à réprimer les courses des Normands qui continuoient de désoler successivement toutes les provinces de la Monarchie, périrent l'un et l'autre par une mort violente. Louis adonné à la volupté, poursuivant à bride abbatue, une jeune personne qu'il vouloit enlever et qui s'etoit jettée tremblante dans une cour dont la porte etoit fort basse, se heurta si rudement contre le linteau qu'il se brisa les reins. Carloman chassant dans la forêt de Baisieu fut joint par un énorme Sanglier qui l'abbatit de cheval. Un de ses gardes nommé Bertolde en voulant percer ce terrible animal, enfonça son Epieu dans la cuisse du Roi qui perdit tout son sang: Craignant qu'on n'inquiétât apres sa mort ce fidéle serviteur, il déclara que s'etoit le Sanglier qui l'avoit blessé.



J. M. Moreau Le jeune. invenit — A. J. Duclos. Sculpsit. 1780

SIÉGE DE PARIS PAR LES NORMANDS.

Année 885.

Quoiqu'il restât un fils Posthume de Louis le Bégue, les Français ne pouvant se résoudre à élever sur le trône un enfant, élurent Charles le Gros son oncle proclamé empereur et roi de Germanie. Les Normands profitant de l'éloignement de ce nouveau Souverain, couvrirent la Seine de Barques et vinrent mettre le Siégé devant Paris. Cette ville encore renfermée entre les deux bras de la Seine, étoit deffendue au Couchant par un pont garni de Tours qui ne laissoit point de passage aux bateaux. C'est de ce côté que les Normands dirigerent leurs attaques. Le Comte Eudes fils de Robert le Fort, l'Evêque Goslin et l'abbé Ebale accompagnés d'une foule de Chevaliers les repousserent avec tant de courage et de fermeté qu'ils donnerent à Charles le Gros le tems de venir les dégager. Quoiqu'il amenât une armée plus nombreuse que celle des Normands, il ne rougit pas d'acheter leur retraite à prix d'argent. Cette lacheté le deshonora aux yeux de ses Sujets. Chassé de tous les trônes, il mourut dans la derniere pauvreté.

Le Bas Direx.



J. M. Moreau le jeune invenit. A. J. Duclos Sculpsit. 1780.

CHARLES LE SIMPLE RÉTABLI SUR LE TRÔNE DE SES PERES PAR LA FAVEUR DES EVÊQUES.

Année 892.

Le jeune Charles fils posthume de Louis le Bégue exclus deux fois du trône à cause de son bas âge, vivoit caché à la cour d'Angleterre où la Reine Adélaïde sa mere l'avoit emmené lorsque les enfans du premier lit avoient été élus malgré le vice de leur naissance. Foulques Archevêque de Rheims après s'être secrettement assuré du suffrage de ses Suffragans, le tira du lieu de sa retraite. Ayant convoqué une assemblée solemnelle dans la ville de Rheims, il produisit aux regards des Français cet unique rejetton de tant de roix, les rappella à leurs sermens et s'étant assuré du vœu de la multitude par les cris redoublés qui s'elevoiēt de toutes parts et lui confera dès le même jour l'onction sacrée. Eudes étoit en Aquitaine où des affaires importantes l'avoient appellé. Revenu sur cette nouvelle il dissipa facilement les partisans de Charles, mais n'ayant pu s'assurer de sa personne et voyant que ce parti grossissoit de jour en jour, il consentit à partager avec lui la monarchie.



J. Moreau inv. — Garreau sculp. 1780

ÉTABLISSEMENT ACCORDÉ AUX NORMANDS.

Année 912.

Devenu seul Monarque des Français par la mort d'Eudes, Charles n'en étoit ni plus puissant, ni mieux affermi. Il ne possédoit en propre que la ville de Laon et trois ou quatre terres qui n'étoient pas suffisantes pour entretenir sa Maison.

Robert frere et successeur d'Eudes croyant faire beaucoup en ne lui disputant point la Suzeraineté du reste de la France, refusoit de lui rendre hommage. Charles à qui tout autre moyen manquoit pour contenir, ou pour abaisser une Maison rivale, s'adressa à Rollon fameux chef des Normands et promit, s'il vouloit embrasser le Christianisme de lui céder à titre de Duché relevant de la couronne cette vaste et stérile contrée qui a depuis porté le nom de Normandie. l'offre fut acceptée, mais l'hommage souffrit des grandes difficultés. Ce fier Barbare ne vouloit point consentir à tenir ses mains jointes entre celles du Roi et il fallut que trois des plus forts Chevaliers les lui tinssent serrées pendant la cerémonie : On vouloit ensuite qu'il baisât le pied du Monarque. On fut forcé de se contenter qu'un chevalier le remplaçât dans cette humiliante fonction. Ce chevalier au lieu de s'incliner assez profondément, leva si haut la jambe du roi qu'il le renversa sur l'herbe. Cette insulte auroit produit du désordre, si les français qui n'étoient pas les plus forts n'eussent pris le sage parti de tourner la chose en plaisanterie.

Le Bas Dir.



M. Moreau le J. inv. — l'eau forte par Martini, terminée par Le Bas

RUPTURE DES GRANDS AVEC CHARLES LE SIMPLE.

Anneé 920.

C'étoit uniquement par l'appui du Clergé et surtout de l'archevêque de Rheims assez riche pour entretenir quinze cent Chevaliers, que Charles maintenoit son frêle autorité sur des Vasseaux indociles, dont chacun en particulier étoit plus puissant que lui. Après la perte de Foulques que le Comte de Flandres avoit fait assassiner et que le Monarque n'avoit pû venger, il avoit donné toute sa confiance à un simple Chevalier nommé Haganon qui lui tenoit lieu de premier ministre. Les Grands indignés de cette faveur exclusive, indiquerent une assemblée à Soissons, pour remédier aux desordres du Gouvernement et sommerent Charles de s'y trouver avec son ministre ayant à leur tête Robert, ils proposerent durement au roi de chasser de la cour et d'exclure de toute part à l'administration un homme sans naissance tel que Haganon; sur le refus qu'il en fit, ils rompirent en sa présence les Pailles qu'ils tenoient dans leurs mains et les jetterent par terre en lui annonçant qu'ils renonçoient à tout commerce avec lui. Après plusieurs pourparler ils consentirent à lui donner encore une année pour changer de conduite.



J. M. Moreau, le Jeune Inv. — J. G. Langlois Sculp. 1780

PRISON DE CHARLES LE SIMPLE.

Année 923.

Aussitôt que l'année fut révolue, les Seigneurs de Neustrie assemblerent leurs forces, s'emparerent de la ville de Laon et couronnerent Robert leur chef, qui ne jouit pas long-tems des honneurs de la royauté. Charles qui étoit allé dans les provinces au-delà de la Loire pour réclamer l'assistance des Seigneurs Aquitans, en ramêna des troupes nombreuses que lui fournirent à l'envi Raimond Comte de Toulouse, Guillaume Comte d'Auvergne et Ebole Comte de Poitiers. Les deux armées se rencontrerent et engagerent le combat près de Soissons. Dans la mêlée Charles tua de sa main le roi Robert, mais perdit la bataille. Abandonné par les Gascons et n'ayant aucune place de réfuge, il prêta trop facilement l'oreille aux insidieuses invitations de Herbert Comte de Vermandois, qui ne feignoit de vouloir se donner à lui que pour s'assurer de sa personne. Charles alla le trouver: Le perfide après l'avoir reçû avec des honneurs extraordinaires, l'enferma d'abord dans sa forteresse de Chateau-thierri, ensuite dans la grosse Tour de Péronne ou le Monarque infortuné finit misérablement ses jours.

J. P. Le Bas direx



J.M. Moreau le Jeune Del. J.L. Delignon, Sculp. 1780.

REGNE DE RAOUL DUC DE BOURGOGNE.

Année 923.

Dans ce Siecle d'anarchie et de brigandage, les femmes avoient acquis une sorte d'empire et l'on remarque que prèsque toutes les grandes affaires se terminoient par leur méditation ou leur arbitrage. Hugues le Grand fils de Robert dépositaire de toute l'autorité par la déffaite et la prison de Charles-le Simple, ne voyoit plus personne qui put lui disputer la couronne: Fils et neveu des deux Rois, il paroissoit y avoir des droits acquis: mais il conservoit une extrême déférence pour sa Sœur mariée à Raoul Duc de Bourgogne. Il envoya donc demander auquel de Raoul ou de lui elle souhaitoit que la couronne échût en partage. Après un moment de délibération la Duchesse repondit qu'elle aimoit mieux embrasser les genoux de son mari que ceux de son frere. *C'en fut assez pour décider Hugues, et Raoul fut couronné. Quoique puissant par lui même et par son union constante avec son beau-frere, il ne put se faire reconnoitre par les Seigneurs d'Aquitaine, qui fideles à Charles ne virent dans Raoul qu'un usurpateur et un Tyran.*



M. Moreau le J. inv. Terminée par Le Bas.

RAPPEL ET PROCLAMATION DE LOUIS D'OUTREMER.

Année 936.

La Reine Ogive ayant soustrait le jeune Louis son fils à la révolution qui venoit d'ôter le thrône et la liberté à son mari, l'avoit conduit à la cour d'Aldestan son pere qui régnoit sur l'Angleterre. Il paroissoit oublié en France, lorsqu'à la mort du Roi Raoul les Seigneurs ne pouvant s'accorder sur le choix de son Successeur et voulant à quelque prix que ce fut exclure Hugues le Grand qui leur paroissoit un maître trop redoutable, parcequ'il avoit des forces pour se faire obéir, songerent sérieusement à le rappeller. Hugues instruit de cette disposition générale des esprits et ayant vainement tenté de la faire changer, finit par s'y conformer. Louis qu'on surnomma par cette raison d'Outremer vint débarquer au port de Boulogne, ou Hugues le Grand, Guillaume Duc de Normandie, Arnoul comte de Flandres, Herluin Comte de Ponthieu, Artaud Archevêque de Rheims et plus de vingt évêques s'étoient rendus pour le reçevoir. Ils le proclamerent et lui prêterent serment de fidélité sur le rivage de la mer; ensuite ils le conduisirent à Rheims où tout étoit préparé pour la cérémonie du Sacre.


M. Moreau le Jeune inv. Martini Aq. for. terminé par Le Bas

ASSASINAT DE GUILLAUME DUC DE NORMANDIE.

Année 943.

Malgré cette reunion apparente d'intérêts et de volonté, Louis n'auroit pû se maintenir sur le trône s'il n'eut trouvé dans la fidelité de Guillaume, Duc de Normandie une méditation ouverte, ou discours toujours prêts pour se tirer d'embarras. Fils et successeur de Rollon, il ne s'occupoit qu'a policer ses Sujets et a maintenir la paix parmi ses voisins. En prenant la deffense du Comte de Ponthieu, il s'etoit attiré la haîne du vieux Arnoul comte de Flandres, qui n'osant se venger ouvertement eut recours à la trahison. Il demanda une conférence à Guillaume, dans une Isle formée par la riviere de Somme pres de Picquigni. Guillaume s'y rendit avec douze chevaliers. Arnoul n'en avoit amené que quatre qui même étoient désarmés, et il paroissoit lui-même si gouteux qu'il ne pouvoit remuer. La conférence fut paisible et les deux Souverains s'embrasserent plusieurs fois avant de se séparer. Les Chevaliers Normands repassoient la riviere dans leur barque et Guillaume les suivoit dans un autre, lorsque les quatre Flamands lui crierent que leur maître avoit oublié à lui parler d'un objet interessant. Il fit raprocher sa barque, mais à peine avoit-il mis le pied sur le rivage, que ces quatre assassins tirant leurs poignards, le massacrerent à la vue de ses Chevaliers trop éloignés pour le secourir.



M. Moreau le jeune inv. Racine Sculp. Le Bas Dir.

LOUIS D'OUTREMER PREND LA TUTELLE DU JEUNE RICHARD.

Année 943.

Guillaume ne laissoit qu'un fils en bas âge. Par les loix de la Féodalité, la tutelle de l'enfant et l'administration de la Province appartenoient au Roi en qualité de Suzerain jusqu'à ce que le jeune Richard fut parvenu à l'âge de majorité. Louis se transporta donc à Rouen où il fut reçu avec d'autant plus de joie, que l'on se flattoit qu'il vengeroit la mort de Guillaume. Malgré les caresses dont il combloit le jeune Richard, le peuple n'apprit qu'avec la plus sensible inquiétude que le Monarque se proposoit de l'emmener en France pour le faire élever sous ses yeux. Il s'atroupa, prit les armes et enveloppa le Palais. La com̃otion fut si subite et si générale que l'on vint dire au Roi que sa vie n'étoit pas en sureté s'il ne montroit promptement aux Normands leur jeune souverain: il le prit par la main, le conduisit sur la place publique et sçut si bien manier les esprits que le tumulte s'appaisa. Les Normands qui sentoient qu'il étoit nécessaire pour consolider leur établissement que le Roi accordat tôt ou tard au jeune Richard l'investiture du Duché, consentirent quoique avec peine qu'il l'emmenât en France et se chargeât de son éducation.



J.M. Moreau le Jeune Del. J.L. Delignon Sculp.

ENLEVEMENT DU JEUNE RICHARD.

Année 944.

Au lieu de venger la mort de Guillaume, Louis se reconcilia avec le Comte de Flandres et écoûta ceux qui lui remontroient combien la conjoncture étoit favorable pour renvoyer les Normands au delà des mers et réunir à sa couronne un fleuron si propre à en relever l'éclat. Il tenoit le jeune Richard étroitement renfermé dans les murs de Laon et ayant appris qu'il en étoit sorti un jour pour prendre le divertissement du vol de l'oiseau, il l'avoit menacé de lui faire couper les Jarrets si pareille faute lui arrivoit; Osmond l'un des principaux officiers du jeune Duc ne croyant pas la vie de son maitre en sureté, lui conseilla de contrefaire le malade. Il s'acquitta si bien de ce rôle, que tout le monde y fut trompé et qu'on fit pour lui des prieres publiques dans toutes les églises de Normandie. Parvenu par ce moyen à rallentir la vigilance des gardes du palais, Osmond le tira un soir du lit, le conduisit dans un endroit écarté où l'ayant lié dans quelques bottes de foin, déguisé lui même en valet d'écurie, il l'emporta sur ses épaules jusqu'à un endroit où des chevaux les attendoient. En poursuivant sans précaution le fugitif, Louis tomba entre les mains des Normands qui le livrerent à Hugues le grand. Il auroit, comme son pere, fini ses jours en prison si la reine Herberge n'eut formé un parti assez considérable pour forcer Hugues à lui rendre la liberté.

J.P. Le Bas Direx.



M. Moreau le J. inv. — H. Guttenberg s.

COURONNEMENT DE LOTHAIRE: SIÉGE DE POITIERS,

Anneé 954.

La Reine Gerberge qui avoit eû le crédit de tirer son mari de prison, réussit encore à faire couronner son fils aîné Lothaire. Considérant que Hugues le grand étoit le seul des Seigneurs qui eût intérêt de s'y opposer, elle alla le trouver à Paris et sçut tellement le gagner qu'il promit de donner l'exemple de la soummission, mais à condition que le Monarque de son côté lui confereroit l'investiture du Duché d'Aquitaine et l'accompagneroit dans cette expédition. Quoique cette proposition fut directement contraire aux intérêts du Roi puisqu'elle tendoit à concentrer toute la force publique dans une Maison déja trop puissante, Gerberge n'osa la rejetter et Lothaire fut entraîné malgré lui au Siége de Poitiers. Guillaume Tête d'étoupes *qui pendant le dernier régne s'étoit montré le plus ardent de tous les Seigneurs à s'opposer aux projets ambitieux de Hugues, se renferma avec l'élite de ses Chevaliers dans cette Capitale de son Duché qu'il avoit eû l'attention de remplir de munitions. Le Siége duroit depuis deux mois lorsque le Ciel parut se déclarer en faveur de l'innocence, il survint un violent orage et la foudre tomba sur la tente de Hugues qu'elle mit en pieces sans cependant endomager aucun de ceux qui s'y trouvoient renfermés. Cet accident joint à la disette de vivres, obligea l'armée de se retirer.*

Le Bas dir.



M. Moreau le J. inv. terminé par Le Bas

CHARLES FRERE DU ROI, REND HOMMAGE A L'EMPEREUR OTHON.

Année 977.

Le dénuëment prèsque absolu de toute possession territoriale ou étoit tombée la postérité de Charlemagne, ne permettoit plus ni qu'on partageât comme auparavant la Monarchie, ni qu'on assignât aux privés des revenus qui les missent en état d'avoir un état de maison proportionné à leur naissance. Charles frere du Roi parvenu à l'adolescence, sans qu'on songeât à lui former un établissement, alla reclamer la protection de l'empereur Othon Second, son oncle maternel. Depuis la mort de Charles le Chauve, la Souveraineté de la Lorraine étoit un objet de litige entre les Empereurs et nos Roix. Othon qui sentoit la foiblesse de ses droits, croyant avoir trouvé un moyen de les consolider, créa le Duché de Basse Lorraine, qui comprenoit le Haînaut, le Brabant, l'Evêché de Liége et la Seigneurie de Namur et la conféra à titre de Fief relevant de la Couronne impériale, au frere du Monarque. Charles la reçut à ces conditions humiliantes au grand dépit des Français qui lui tournerent le dos, et ne le regarderent plus que comme un homme qui avoit abjuré sa Patrie.



M. Moreau le J. inv. — Terminé par Le Bas

SIEGE DE PARIS & DEFFAITE DE L'EMPEREUR OTHON.

Année 978.

LOTHAIRE lui même réclama contre un arrangement trop préjudiciable à la Couronne. Appellé par les Seigneurs Lorrains, il pénétra dans cette Province et s'avança si brusquement du côté d'Aix la-Chapelle qu'il fut au moment d'enlever l'Empereur Othon. Outré de cet affront, Othon leva l'année suivante une Armée de Soixante dix mil Combattans et vint à son tour assiéger Paris. Hugues Capet fils de Hugues le Grand à qui elle appartenoit, la deffendit courageusement. Othon pour l'intimider par la vue de la multitude de guerriers qu'il avoit amenés, lui fit dire qu'il alloit chanter à Mont-martre un Alleluia, qu'on entendroit aisement de l'Eglise Notre-Dame. Un de ses neveux à la tête d'une troupe d'élite entreprit de venir en plein jour enfoncer sa lance dans une des portes de Paris. Apperçu par quelques Chevaliers qui sortirent à sa rencontre, il fut renversé de cheval et perdit la vie. Lothaire cependant appelloit tous les grands Vassaux à la deffense de la Patrie et se trouvant bientôt à la tête d'une armée aussi nombreuse que celle de l'Empereur, il tâcha de lui couper le chemin de la retraite, l'atteignit au passage de la riviere d'Aisne, tailla en piéces une partie de son armée et poursuivit l'autre jusqu'au delà de la Meuse.



M. Moreau le Jeune del. — gravé par martiny LE BAS.

LOUIS LE FAINÉANT CHASSE DE SA PRÉSENCE SA MERE & QUELQUES ÉVÊQUES & MEURT EMPOISOÑÉ.

Année 987.

Le plus grand avantage que Lothaire eut remporté de sa victoire sur l'Empereur, avoit été de faire couronner le jeune Louis son fils. Après la mort de son pere, Louis reçut de nouveau le serment de fidelité des grands vassaux, sans en excépter Hugues Capet qui consentit même à lui servir de tuteur. Le Caractère sombre déffiant et emporté du jeune Monarque dérangea cette heureuse harmonie. Déjà par ses mauvais procédés il avoit réduit la reine Blanche sa femme à s'enfuir chez ses parens; Bientôt il s'attaqua aux deux adalberons, l'un Archevêque de Rheims, l'autre évêque de Laon qui lui étoient devenus odieux, le premier parcequ'il paroissoit favoriser les prétentions des Othons, le second parcequ'il passoit pour être l'amant de la reine sa mere. Sans considérer que ces deux Prélats étoient les plus fermes appuis du Trône, il les chassa ignominieusement de son Palais, déshonora publiquement la reine sa Mere et menaça de porter plus loin son ressentiment. Il mourut subitement après un an de régne: On crut qu'il avoit été empoisonné, tous les soupçons tomberent sur la reine mere déjà soupçonnée d'avoir empoisonné son mari.

FIN DE LA SECONDE RACE.

J. P. Le Bas Direxit.



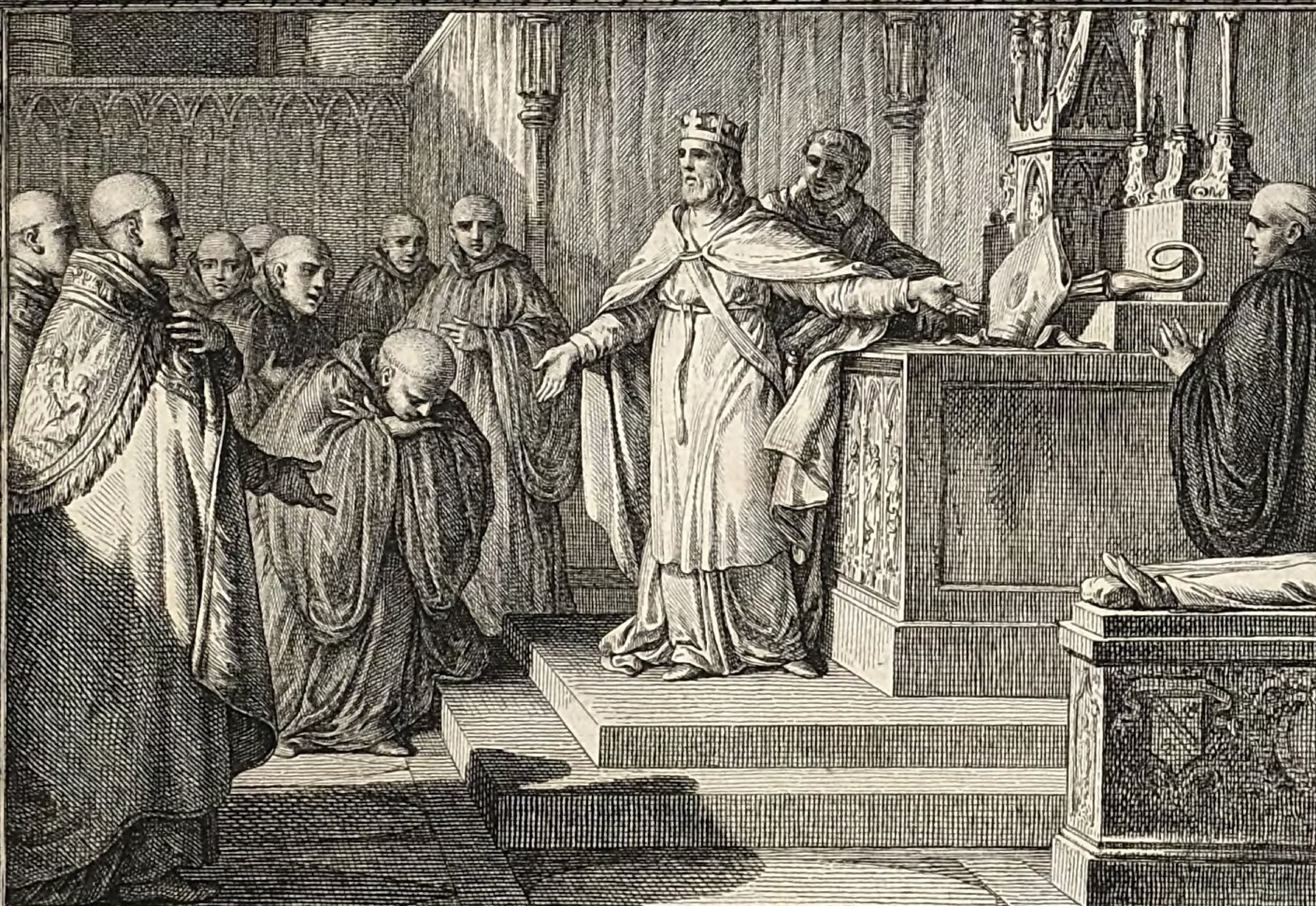
J. M. Moreau le jeune invenit — A. J. Duclos sculpsit 1781

EXTINCTION DE LA POSTÉRITÉ DE CHARLEMAGNE.

Année 988.

Après la mort de Louis le Fainéant, Hugues Capet Duc de France et comte de Paris assembla ses Vassaux à Noyon et se fit sacrer à Rheims, au préjudice de Charles Duc de Lorraine frere du Roi Lothaire et Oncle de Louis. Quoique ce prince se fut rendu odieux à la Nation en faisant homage à l'Empereur d'une province qui relevoit de la couronne, il trouva encore un assez grand nombre de partisans pour former une armée avec laquelle il s'empara de la ville de Laon, le chef-lieu de la Monarchie, et de celle de Rheims où il fut sacré à son tour. Vainqueur dans un premier combat, il avoit espérance de se maintenir sur le trône de ses peres, lorsqu'une trahison l'en précipita. Ascelin ou Adalberon évêque de Laon qui s'étoit insinué dans sa confiance, entretenoit un commerce secret avec Hugues-Capet. Il l'avertit de s'approcher secretement avec un corps de troupes d'une des portes de la Ville qu'il trouveroit ouverte. Guidé par le traître, Hugues-Capet saisit dans son lit le malheureux Charles avec toute sa famille, le fit charger de fers et conduire dans les prisons d'Orleans, où il mourut ainsi que ses fils: Les deux filles qui n'avoient point de droit à la couronne, furent mariées, l'une au Comte de Namur, l'autre au Comte de Hainaut.

Le Bas direxit.



J.M. Moreau le Jeune del. P. Martini Sculp.

HUGUES - CAPET REND AUX MOINES LE DROIT D'ÉLIRE LEURS ABBÉS.

Le Clergé en perdant l'appui du Thrône avoit perdu toute sa puissance, et avoit cessé d'être le premier ordre de l'Etat. Les plus puissants Vassaux, tels que les Ducs de normandie de Bretagne et d'Aquitaine se faisoient preter serment par les Evesques et s'etoient approprié les revenus des Abbayes, ne laissant aux Moines que ce qui leur étoit absolument nécessaire pour ne pas mourir de faim. Hugues Capet qui outre le Duché de France, possédoit héréditairement les Abbayes de S.t Denis, de S.t Germain des Prés, de S.t Martin de Tours et de S.t Riquier, commencant par distribuer aux Seigneurs qu'il vouloit s'attacher les fiefs et les Terres de ces monastères, consentit à se démettre du titre d'Abbé afin de rétablir les élections canoniques Assemblant donc les Moines, il déposa en leur présence sur l'Autel la crosse et la Mitre, et leur permit de choisir parmi eux celui qui devoit les gouverner.

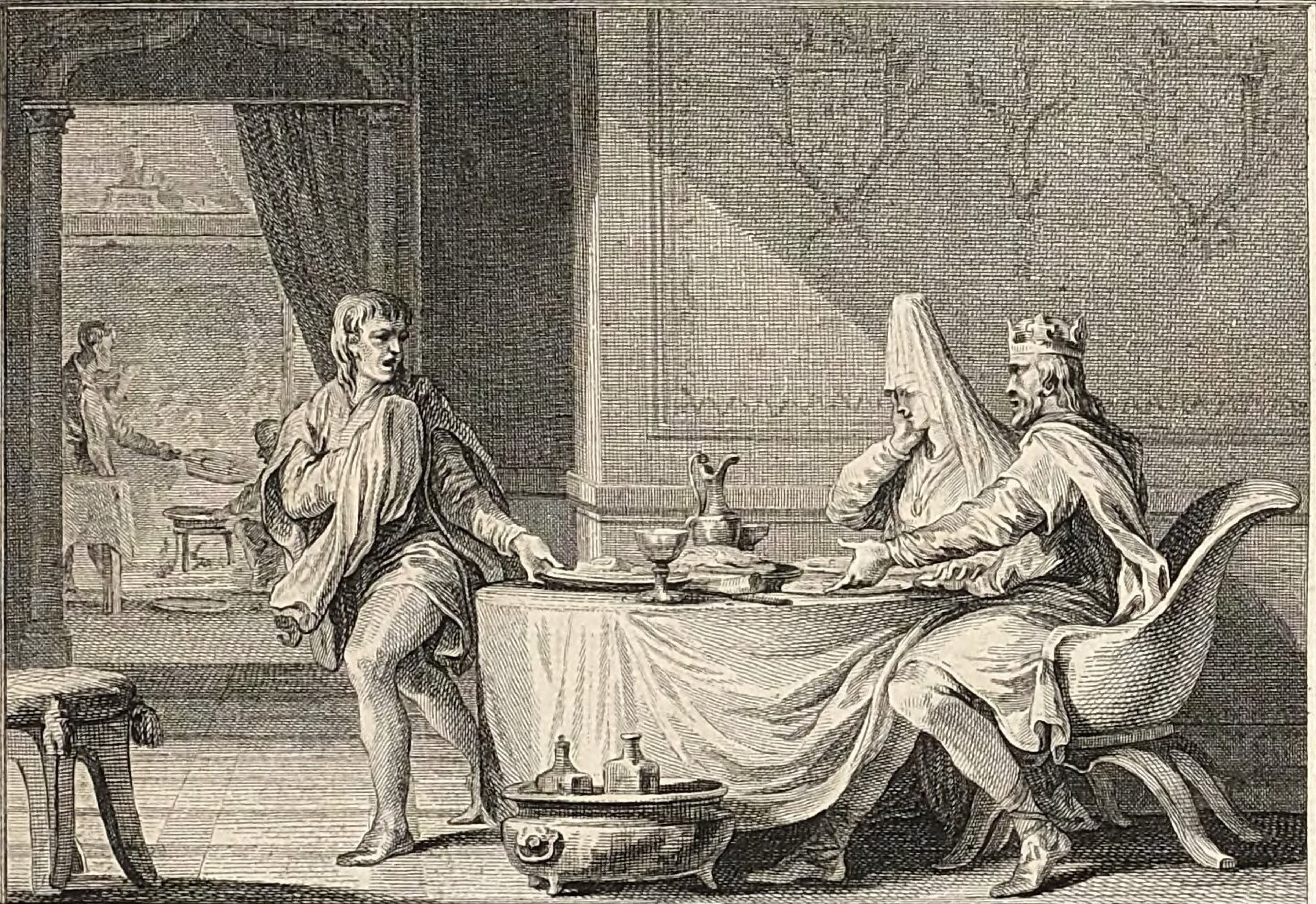
J.P. le Bas direx.



J. M. Moreau le J.e inv.

EXCOMMUNICATIONS

Dans l'état d'oppression où étoit réduit le Clergé, la seule arme qui lui restât étoit l'excommunication. L'Eglise primitive s'en étoit servi contre des pécheurs scandaleux et endurcis, dont l'exemple et le commerce pouvoient devenir contagieux. En leur interdisant ses assemblées et toute participation aux Sacremens, elle ne les privoit d'aucuns droits attachés à la qualité de Citoyen. Depuis que la Religion étoit devenue la premiere loi de l'état, l'excommunication séquestroit un hom̃e de la Société, emportoit avec elle une sorte de mort civile et ce qui est plus contraire encore à l'esprit de l'Eglise, elle étoit lancée le plus souvent pour des intérêts pûrement temporels. L'Evêque, ou à son défaut, le Pape, citoit un homme à son tribunal pour rendre compte de sa conduite et reçevoir la pénitence qui lui seroit imposée. S'il differoit d'obéir, ils procédoiẽt à l'excommunication de la maniere suivante : On couchoit la Croix sur les marches de l'Autel, on renversoit les Cierges allumés, tandis que le Clergé assemblé prononcoit des malédictions sur le coupable et le dévouoit aux supplices éternels, en étendant ces malédictions sur tous ceux qui auroient avec lui quelque commerce.



J.M. Moreau le jeune Del. J.L. Delignon Sculp.

LE ROI ROBERT EXCOMMUNIÉ.

Année 997.

Le Roi Robert, fils et Successeur de Hugues Capet, qui avoit eü le malheur de déplaire à la Cour de Rome en tenant dans les prisons d'Orleans le Séditieux Arnoul Archevêque de Rheims fut excommunié à l'occasion suivante: Il avoit épousé sans dispense Berthe sa parente au quatrieme dégré. Le Pape Grégoire V. rompit ce mariage, ordonna aux parties de se séparer et aux Evêques qui avoient assisté à la célébration de ce mariage de venir se faire absoudre a Rome. Les Prélats obéirent, le Roi lui-même croyant désarmer le Pape par un acte de soumission, rendit la liberté a l'Archevêque de Rheims; mais ne pût consentir à se séparer d'une épouse qu'il aimoit tendrement.

Grégoire le déclara excommunié et mit le Royaume en interdit.

Le Peuple consterné s'éloigna du Monarque qui se trouva généralement abandonné à l'exception de trois ou quatre domestiques qui faisoient passer par le feu les plats qui avoient été servis sur sa table, n'osant rien manger, sans cette précaution de ce qu'avoit touché un excommunié. Robert, encore mal affermi sur le trône, prit enfin le parti de se séparer de Berthe.

Beauble Scrip.



J.M. Moreau le jeune del. P. Martini Sculp.

DÉVOTION DU BON ROI ROBERT.

Robert, que nous venons de voir excommunié étoit le prince le plus pieux et le plus Scavant de son siècle. Non content de réédifier et de décorer les principales Eglises de ses Domaines. il composoit lui même des Hymnes ou répons en l'honneur des Saints: dans les grandes fêtes, il chantoit au Lutrin et portoit chappe la couronne sur la tête et le sceptre à la main.

Sa Charité pour les Pauvres ne connoissoit point de bornes, il en nourrissoit tous les jours trois ou quatre cent dans son Palais. Le Jeudi Saint il leur lavoit les pieds et les servoit à table aidé de ses princippaux officiers. Les malades, surtout ceux qui étoient couverts d'ulcères, le suivoient partout, il ne dédaignoit pas de toucher leurs playes et souvent ils les Guérissoit.

On le regarde comme le premier de nos Rois à qui Dieu ait accordé la vertu miraculeuse de Guérir les écrouelles par le simple attouchement, vertu qu'il transmit, dit-on à ses Successeurs.

J.P. le Bas direx.



J.M. Moreau le jeune pinxit.

COUR DES PAIRS OU BARONS.

Ces deux dénominations s'appliquoient aux mêmes personnes sous deux rapports différens. C'étoient les Vassaux immédiats du Roi ou d'un autre Seigneur qui formoient sa Cour de Justice: Les uns à l'égard des autres ils étoient Pairs, c'est-à-dire égaux en dignité. A l'égard de leur Seigneur, ils étoient ses Barons, c'est-à-dire ses Juges. Lorsqu'il survenoit une contestation ou une querelle entre deux Vassaux, leur Suzerain, pour obvier à une guerre privée qui, par contre coup ne pouvoit manquer de lui devenir préjudiciable, citoit les parties à sa Cour, composée de tous les autres Vassaux du même ordre. Ceux-ci tâchoient dabord de les mettre d'accord. S'ils n'en pouvoient venir à bout, ils ordonnoient le combat à outrance qui terminoit la querelle par la mort de l'un ou de l'autre. L'aggresseur jettoit son gage de bataille, la partie adverse le relevoit et l'on ouvroit les barrières. C'étoit alors la seule manière de vuider tous les procès. Les Femmes, les Enfans, et les Vieillards qui passoient soixante ans, ne pouvant deffendre leur droit par les armes, fournissoient un Champion qui épousoit leur querelle et consentoit à subir la Loi du Combat.

J.P. le Bas. direx.



J.M. Moreau le Jne inv.

ORDRE DE CHEVALERIE.

Dans un Siécle où la force étoit la mesure de tout, c'étoit presque la seule qualité que les Peres souhaitassent à leurs enfans et que tous ceux qui étoient nés avec une certaine élévation s'efforcassent d'acquérir. Aussitôt que le fils d'un Gentil-homme avoit atteint l'âge de cinq ou six ans, on le plaçoit dans la maison de quelque fameux Chevalier. Après y avoir rempli les fonctions de Page et d'Ecuyer et s'être endurci aux travaux militaires, sous les yeux de son maître, si sa fortune lui permettoit de se procurer des chevaux de bataille et une armure complette, il supplioit le Guerrier le plus distingué, soit par son rang, soit par ses exploits, de vouloir bien l'armer Chevalier. La Cérémonie se faisoit ordinairement de la maniere suivante. Le Candidat, après avoir passé la nuit en prieres, alloit le landemain, accompagné de Dames et d'Ecuyers qui portoient chacun une piéce de son armure, se mettre à genoux devant le Prince ou le Chevalier: Celui ci lui faisoit jurer qu'il verseroit son sang pour la déffense de la Religion, des Dames et des Opprimés; puis, le frappant légerement de son épée, disoit, de par Dieu Notre-Dame et Monseigneur S. Denis, Je te fais Chevalier. *Les Dames ou Demoiselles lui attachoient le Ceinturon, les Eperons dorés, et les Ecuyers le couvroient des autres parties de son Armure.*



M. Moreau le J.e inv. Patas Sculp.

GAGE D'AMOUR DONNÉ PAR UNE DEMOISELLE A SON CHEVALIER.

Il n'étoit guères moins essentiel pour la réputation d'un Chevalier d'être amoureux que d'être brave. Son premier soin étoit donc de se choisir une Dame ou Demoiselle qu'il rendoit l'arbitre de sa destinée et à laquelle il rapportoit tous ses travaux. Il tâchoit d'en obtenir un don tel qu'un bracelet tissu de ses cheveux, une bague, un ruban. Ce premier don n'étoit ordinairement que le gage d'autres faveurs moins innocentes. Les Dames se refusoient rarement à ces sortes d'engagemens parcequ'elles tiroient leur lustre et une partie de leur consideration du nombre et de la qualité des Chevaliers qu'elles enchaînoient à leur Char et dont elles disposoient souverainement, Car aucun Chevalier n'auroit osé manquer à sa parole.

Au reste ce commerce de galanterie servit beaucoup à temperer la férocité que l'âme des Chevaliers ne pouvoit manquer de contracter dans le maniement perpétuel des armes.

Le Bas direx. Beauble Scrip.



J. M. Moreau le J.e inv. · H. Guttenberg sc.

TRÊVE DU SEIGNEUR, *sous HENRY I.*

Année 1044.

Au milieu de la désolation que l'Impunité, les guerres privées et l'esprit de brigandage répandoient dans les campagnes, les Evêques cherchant un moyen de procurer aux fidelles la liberté de se rendre sans danger à l'Eglise dans les jours consacrés au service Divin, établirent dans differens conciles une suspension générale de toute violence et de toute hostilité depuis le Samedi à midi jusqu'au Dimanche au soir; Ils l'étendirent aux veilles et aux jours de fêtes d'obligation. C'est ce qu'on nomma la Trêve du Seigneur : *Un prodige vrai ou supposé vint à l'appui de leur zéle : Un Bucheron nomé Durand alla raconter à l'Evêque du Puy en Vélai, que la Vierge s'etoit apparue à lui et lui avoit remis une Médaille ou elle étoit représentée aux genoux de son fils avec la legende* Agneau de Dieu qui vous êtes chargé des péchés du Monde donnez nous la paix : *l'Evêque sur cette assurance, forma une association d'Ecclésiastiques, de Chevaliers et de Bourgeois, qui tous s'engagerent par serment au maintien de la paix : Il leur distribua, pour signe de ralliement, des Capuchons blancs avec une Médaille qu'ils devoient porter sur l'estomach, pareille à celle qu'on suposoit apportée du Ciel.*



J. M. Moreau Le jeune inv. Masquelier Sculp.

PÉLERINAGES.

La Visite des Lieux Saints étoit alors la Dévotion à la mode et passoit généralement pour la pénitence la plus expiatoire. Plus ces Voyages étoient longs, penibles et dangéreux, plus il y avoit de mérite à les entreprendre. Les Souverains ne s'en croyoient pas plus dispensés que les derniers de leurs Sujets. Ainsi l'on avoit vû le Roi Robert dans un tems de trouble et de confusion quitter son Royaume pour aller à pied, le bourdon à la main visiter à Rome les tombeaux des S.ts Apôtres. Foulques Nerra Comte d'Anjou, dont la vie n'avoit été qu'une suite de combats, entreprit de son côté le voyage de Jerusalem, ou ayant sans doute quelque grand crime à expier, il se fit traîner nud, la corde au col, par les rues de la ville, tandis qu'un de ses Ecuyers le battoit de verges et qu'il crioit d'une voix lamentable à chaque coup, Seigneur ayez pitié d'un malheureux parjure et fugitif. Ces voyages entrepris par un pur motif de dévotion, donnerent naissance à de grands évé-nemens dont il faut rendre compte.



J.M. Moreau le Jeune del. P. Martini Sculp.

FONDATION DU ROYAUME DES DEUX SICILES.

Année 1050.

Quarante Pellerins Normands revenant par mer de Jérusalem aborderent à Salerne dans le moment où cette place étoit assiégée par une armée de Sarazins. Déposant le manteau pour endosser la cuirasse, ils se mirent à la tête des Bourgeois et défirent si completement les Sarrasins qu'ils les obligerent de repasser en Sicile. Chargés de présent ils firent à leur retour un tableau si séduisant des richesses de cette contrée et de la facilité qu'il y auroit à la conquérir, qu'ils firent naitre à plusieurs de leurs Compatriotes le desir d'y aller former un établissement.

Les douze fils de Tancréde de Hauteville Seigneur de Guiscard se firent Chefs de ces braves aventuriers. Le Succès passa leurs espérances, Vainqueurs des Grces et des Sarrazins et empiétant toujours sur leurs Voisins, ils se brouillerent avec le Pape Léon IX qui les ayant inutilement excommuniés, prit le parti de conduire contr'eux une armée: il fut battu et demeura leur prisonnier. Tombant alors à ses genoux, ils lui demanderent une absolution qu'il ne jugea pas devoir leur refuser.

Nicolas II. son successeur leur céda la propriété des terres qui forment aujourd'hui les Royaumes de Naples et de Sicile moyennant une redevance envèrs le St. Siége.

J.P. le Bas direx.



J. M. Moreau Le Jeune inv. J. B. Racine Sculp. 1781.

FONDATION DU ROYAUME DE PORTUGAL.

Année 1094.

D'autres Pélerins français d'un ordre plus distingué, après avoir acquité leur vœu à St. Jacques en Galice, s'y étoient arrêtés pour combattre les Maures qui dominoient sur la plus grande partie de l'Espagne. Henri Prince de Bourgogne et petit fils de Hugues-Capet, s'étoit acquis une réputation si éclatante dans ces expéditions qu'Alfonse VI. Roi de Castille et de Léon, croyant lui devoir la conservation de sa couronne et voulant se l'attacher par des liens indissolubles, lui offrit la main de la Princesse Thérèse l'une de ses filles avec la souveraineté de tous les Pays qu'il avoit déja conquis et qu'il pouroit encore conquérir sur les infidelles. Henri qui, suivant l'usage de la Chevalerie, s'étoit apparemment déclaré l'amant de la Princesse, accepta une offre si avantageuse; Le mariage fut célébré avec pompe. Avec l'aide de nouveaux Pélerins, il chassa les Maures de Lisbonne et de toutes les terres qui forment le Royaume de Portugal, sur lequel sa Postérité régne encore aujourd'hui.



J. M. Moreau le J.ne inv.

M. Guttenberg

CONQUÊTE DU ROYAUME D'ANGLETERRE.

PAR GUILLAUMME LE BATARD.

Année 1066.

Guillaume, fils naturel de Robert Le Diable *Duc de Normandie, appellé par le Testament de son Pere à la Succession de ce Duché, se porta après la mort d'Edouard* le Confesseur, *pour héritier du trône d'Angleterre. Ayant obtenu du Conseil de France pendant la minorité de Philippe I. la permission d'emmener avec lui tous ceux des Barons français qui consentiroient à le suivre, il partit du Port de S.t Valleri avec une flotte de neuf cent voiles, et débarqua heureusement en Angleterre.. S'étant retranché sur le rivage et voulant mettre ses Compagnons et ses Soldats dans la nécessité de vaincre ou de périr, il fit allumer un grand nombre de torches et alla suivi de ses principaux Officiers mettre le feu aux Vaisseaux qui l'avoient apporté. Vainqueur à la bataille d'Hastings où Harol son compétiteur fut tué, il donna de nouvelles loix à l'Angleterre, et distribua les principales terres du Royaume aux Seigneurs et aux Chevaliers qui l'avoient accompagné et qu'il vouloit retenir auprès de lui.*



COMBAT DE GUILLAUME CONTRE ROBERT SON FILS.

Année 1076.

Avant que de s'embarquer pour l'Angleterre, Guillaume s'étoit obligé envers le Roi de France son Suzerain au cas que son entreprise réussit, de céder la Normandie à Robert son fils aîné qui deviendroit Vassal immédiat de la Couronne et acquitteroit personnellement tous les devoirs auxquels cette qualité l'obligeoit. Lorsqu'on soma Guillaume de tenir cette promesse, il répondit que ce n'étoit pas sa coutume de se dépouiller avant que de vouloir se coucher. *Robert* Courte Cuisse, *s'échappant de la Cour de son Pere, vint trouver le Roi qui reçut son homage et lui donna pour subsister la place de Gerberoi en Beauvoisis, où il attira tous ceux qui avoient à se plaindre de son Pere, et tâcha d'exciter un soulevement en Normandie. Guillaume arma contre ce fils dénaturé. La fortune permit que dans une rencontre le Pere et le fils coururent l'un contre l'autre sans se connoitre, et que Robert atteignit si rudement son adversaire qu'il le désarçonna et le jetta par terre. Sautant de son cheval pour l'achever ou le faire prisonier, il reconnut son Pere, poussa un cri de douleur, et l'ayant aidé a se relever, il se mit a genoux pour lui demander pardon. Le Pere ulceré, se retira en l'accablant de malédictions.*

J. P. Le Bas dir.



Moreau, Le jeune del. Patas, Sculp.

CLAMEUR DE HARO.

Année 1087.

Guillaume le Souverain le plus puissant et le plus redouté de son siécle, mourut dans la soixantième année de son âge. Lorsque l'on conduisoit le corps dans l'Abbaye de S.t Etienne de Caen qu'il avoit fondée et où il avoit voulu être enterré, un bourgeois de cette ville fendit la foule, étendit la main sur le cercueil et cria Haro. *A ce mot les bourgeois s'armerent et vinrent lui prêter main forte. Il exposa devant les Magistrats que le Duc lui avoit enlevé pour bâtir l'Eglise de S.t Etienne un fond qui lui appartenoit légitimement et qu'il avoit toujours refusé de lui assigner une indemnité. Le peuple saisit le corps dans la rüe, et il seroit demeuré sans sépulture, si le Prince Henri, le troisième des fils de Guillaume, n'eût acquitté sur le champ la dette. On regrette qu'une Loi si sage fût particulière à la Normandie et qu'elle eût pour auteur Rollon chef de Pirates.*

J.P. le Bas direx.



J. M. Moreau del.

Gravé à l'eau forte [illegible] et Terminé [illegible]

PIERRE L'HERMITE EXHORTE LE PAPE
à la délivrance de la Terre Sainte.

Année 1093.

Depuis que les Turcs Sebjioucides, et ensuite les Soudans d'Egypte, avoient asservi la Palestine, les Pélerins que la dévotion au St. Sépulchre attiroit de toutes parts de l'Europe, étoient impitoyablement rançonnés, injuriés et oûtragés. Les plus puissans Princes, tel qu'un Duc de Normandie et un Comte d'Anjou avoient patiemment dévoré ces insultes, parcequ'ils n'y voyoient point de remède; Un Gentil-hom̃e Picard nommé Pierre, *et surnommé* l'Hermite, *depuis qu'il avoit embrassé cette profession en demeura mortellement offensé et concût le hardy projet de laver dans le sang des infidelles les affronts qu'ils faisoient essuyer aux Chrétiens. C'étoit un petit homme d'une figure ignoble qui marchoit tête et pieds nuds, couvert pour tout hâbit d'une méchante robe attachée avec une corde. Ayant tiré du Patriarche de Jérusalem avec lequel il eut une longue conférence, des lettres de recomandation pour le Pape, il vint le trouver et com̃e il étoit naturellement éloquent, il lui fit adopter son projet. Urbain II, après lui avoir donné sa bénédiction, le chargea d'aller préssentir les dispositions des Princes et des Peuples, et promit le Seconder lorsqu'il en seroit tems.*



J. M. Moreau le Jeune del. P. Martini Sculp.

PREMIERE CROISADE.

Année 1096.

Urbain en effet ne tarda pas à indiquer un Concile Général à Clermont en Auvergne Monté sur une tribune qu'on lui avoit dressée sur la grande place il peignit d'une maniere si pathétique l'opprobre et la misere des Chrétiens Orientaux, la profanation du S.t Sepulchre et des autres lieux que J. C. avoit sanctifiés par des miracles et où il avoit établi le berceau de la vraie Religion, il accorda une rémission si entière de tout leurs péchés à ceux qui par esprit de pénitence s'engageroient dans cette glorieuse entreprise et promit avec tant d'assurance la couronne du Martyre à ceux qui verseroient leur Sang pour une si belle cause, que toute l'Assemblée s'écria Dieu le veut, Dieu le veut *et se précipita autour de la Tribune pour recevoir de sa main la marque de l'engagement. C'étoit une croix d'étoffe rouge qu'on attachoit sur l'épaule droite de ceux qui donnoient leur nom, et qui les mettoit à couvert de toutes les poursuites de leurs créanciers jusqu'a leur retour.*

J. P. le Bas direx.



J. M. Moreau le J.e inv.

FONDATION DU ROYAUME DE JÉRUSALEM.

Année 1099.

La Commotion fut générale en France, en Allemagne et en Italie: plus de huit cent mille hommes de tout âge et de toute condition, se croiserent et prirent la route de Constantinople pour passer en Asie. Un grand nombre périrent de faim, de fatigue et de maladie; d'autres par la trahison des Grecs et le fer des Turcs: Ceux qui échapperent à ces fleaux conquirent les principautés d'Edesse, d'Antioche, de Tripoli, et enfin Jérusalem, quoique cette Ville fut deffendüe par une garnison de trente mille Combattans. Tous furent passés au fil de l'epée. Alors Ces fiers Guerriers degoutans de sang, déposerent leurs épées, leurs cuirasses et leurs Casques, pour prendre le Bourdon et le Manteau de Pèllerin et allerent pieds nuds se prosterner devant le S.t Sépulchre qu'ils arroserent de leurs larmes.

Dans le Conseil qui se tint peu de tems après, on élût unanimement Godefroi de Bouillon pour Roi de Jérusalem.

Beauble Scrip



Dessin de J. M. Moreau. grave par Delvaux 1782

ENLEVEMENT DE BERTRADE DE MONTFORT.

Année 1095.

Tandis que les Français signaloient leurs armes en Europe et en Asie, Philippe I. leur Roi se contentoit de gouverner le Royaume en paix. Cette modération lui auroit mérité les éloges de la Postérité s'il avoit également préservé son cœur des attraits de la volupté. Dans un âge déja avancé il répudia Berthe dont il avoit plusieurs enfans pour se choisir une autre épouse qui fut plus de son gout. Bertrade de Montfort mariée à Foulques le Rechin *Comte d'Anjou, Princesse galante et ambitieuse lui envoya secretement offrir sa main s'il avoit le courage de l'enlever à un vieillard triste et gouteux. Philippe voulant s'assurer par ses yeux si tout ce qu'on disoit de la beauté de Bertrade n'étoit point exagéré, prétexta un voyage a la Cour du C.te d'Anjou, où il fut reçu avec tous les honneurs dûs à son rang. Dans un entretien qu'il eut avec Bertrade ils se jurerent une foi mutuelle et concerterent les mesures de l'enlevement. Aussitot que le Roi fut rentré dans ses Etats, on y vit arriver Bertrade qu'il épousa solemnellement. Ils furent excomuniés par les Papes Urbain II. et Pascal II; Mais après la mort de Berthe et le divorce du Comte d'Anjou, ce mariage scandaleux fut réhabilité.*

Le Bas direx.



J. M. Moreau le Jeune invenit. gr. p. J. B. Fosseyeux. 1782.

EXPLICATION DE LOUIS LE GROS AVEC SON PERE.

Année 1103

Pendant que Philippe étoit excommunié, il avoit fait couronner et s'étoit en quelque sorte substitué Louis-le-Gros son fils, Prince actif et courageux que ses continuelles expéditions contre des Vassaux indociles firent surnommer le Batailleur. *Pendant qu'il servoit si bien l'Etat, il demeuroit exposé aux complots de Bertrade qui pour assurer la couronne aux enfans qu'elle avoit du Roi, vouloit faire périr ceux du premier lit. N'ayant aucun autre moyen de se dérober a ses fureurs, Louis alla pour quelque tems chercher un azile à la Cour du Roi d'Angleterre Vassal de la Couronne en qualité de Duc de Normandie. Bientôt y arriva une lettre scellée du Sceau de Philippe, par laquelle le Monarque prioit le Roi d'Angleterre de faire périr son hôte. Il eut horreur de cette perfidie et remit cet ordre au Prince, qui persuadé qu'il n'émanoit point de son pere, eut l'assurance de venir le trouver et de lui demander l'explication du billet qu'il lui remit en présence de Bertrade.*

Philippe combatu entre son fils et sa femme et ne pouvant les accorder, donna au Prince un appanage où il pût vivre en sûreté.



J.M. moreau le j. — Ceul. Guyot

ÉTABLISSEMENT DES COMMUNES.

L'affoiblissement de l'autorité Royale sous les Rois de la seconde Race, les guerres privées et les ravages des Normands avoient fourni aux Seigneurs la facilité de réduire en servitude le peuple des Villes et des Campagnes et de se rendre formidables à leur Souverain. Louis-Le Gros, devenu seul possesseur du Trône par la mort de son pere, conçut le glorieux projet d'affranchir ces malheureux et de les armer pour la défense de leur liberté. Il commença par les Terres de son Domaine; ensuite il affranchit les Villes possedées par les Seigneurs Ecclésiastiques Telles que Laon, Soissons et Beauvais. L'affranchissement consistoit à donner aux bourgeois, moyennant une redevance fixe, le droit de se choisir des Magistrats, une Maison commune ou Hôtel de Ville pour tenir leurs assemblées, un Cachet pour sceller leurs actes, un Beffroi ou une Tour élevée pour poser une Sentinelle, une Barriere et le port d'armes, soit pour deffendre leur territoire, soit pour fournir des Milices au Roi. La Charte qui contenoit tous ces privilèges, étoit munie du sceau du Roi, qui dès-lors s'en rendoit garant envers les Bourgeois. Les Seigneurs qui avoiet vû de mauvais œil cet établissement, furent forcés de l'adopter dans leurs terres qui sans cela auroient été abandonnées.

Le Bas direx



J.M. Moreau, del. — Malbeste aqua f. Racine Sculp. 1782.

HERMITES.

La fin du Onzieme Siecle et les commencemens du Douzieme sont remarquables par la fondation d'un grand nombre d'Abbayes. Des hommes pieux, offensés de la corruption des mœurs et ne trouvant plus dans les Monasteres anciennement fondés, la régularité qu'ils auroient désirée, se retiroiēt dans les Forêts, ou laissant croître leur barbe et leurs cheveux et couverts d'un sac, ils se construisoient avec des pieux et des branchages, un petit Oratoire et une cabanne; Là occupés à prier Dieu, ou à défricher la portion de terrein qui devoit fournir à leur subsistance, ils ne quittoient leur retraite que pour aller au marché le plus voisin, vendre le superflu de leurs denrées et en rapporter sur leur âne quelques instrumens Oratoires, ou des choses de premier besoin. Lorsque leurs prédications ou la sainteté de leur vie leur attiroient des Compagnons, ils élevoient au tour de l'Oratoire de nouvelles cabannes et se formoient insensiblement en Communauté. Les terres ne leur manquoient pas. Les Seigneurs voisins qui avoient usurpé des biens d'Eglise, ou qui avoient de grands crimes à expier, s'empressoiēt de répandre leurs libéralités sur ces bons Serviteurs de Dieu, qui finissoient par devenir riches et relâchés

Le Bas direx.



J. M. Moreau le J.ne inv.

FONDATION DE FONTEVRAUD

Du nombre de ces pieux Solitaires étoit Robert d'Arbrissel qui ayant reçu de la Nature de grands talens pour la prédication, parcouroit les villes et les Bourgs des Provinces de Bretagne, du Maine et de l'Anjou, et se faisoit suivre dans sa solitude, non seulement par de nombreux disciples, mais par des troupes de femmes, au milieu desquelles il exerçoit, dit-on, des mortifications très singulieres. Il bâtit pour l'un et l'autre sexe deux Monastères contigus dans la Forêt de Fontevraud, et subordonna, tant pour le spirituel que pour le temporel, les hommes aux femmes. Lui-même ne prenoit point d'autre qualité que celle de Serviteur et d'homme d'affaires des Dames Religieuses. la Célébre Bertrade de Monfort y prit le voile après la mort du Roi Philippe I. Au nombre des Abbesses qui s'y sont succédées, on compte quinze ou seize princesses du sang Royal.

Le Bas direx.



Moreau Le Jeune inv. J. B. Racine Sculp. 1782.

ABÉLARD & HÉLOÏSE.

La tendresse et les malheurs de ces deux Amans exciterent la pitié de leurs contemporains, et intéressent encore la Postérité. Pierre Abélard, d'une famille noble de Bretagne, l'homme le plus séduisant et le plus subtile dialecticien de son siecle, avoit été chargé de donner des leçons à Héloïse, qui joignoit aux graces de la figure les talens les plus distingués. Entrainés l'un vers l'autre par un penchant irrésistible, ils oublierent leur devoir. Héloïse devint mere et fut soustraite par son amant aux reproches et aux mauvais traitemens de ses Parens. Bientôt après il l'épousa; mais retenu par une mauvaise honte et par la crainte de perdre ses bénéfices, il continua de tenir son mariage secret. Les parens d'Héloïse qui se crurent méprisés, le surprirent dans son lit et le mutilerent. Résolu d'embrasser la vie monastique, il usa de tout l'ascendant qu'il avoit sur le cœur d'Héloïse pour la forcer à prendre le voile. Elle obéit en soupirant et tira des larmes des yeux de tous les Spectateurs, au nombre desquels étoit Abélard lui même.

Le Bas direxit.



Dessin de J. M. Moreau, gravé par Delvaux. 1782

PÉNITENCE DU COMTE DE TOULOUSE

Année 1209.

*Les richesses et le luxe du Clergé avoient donné occasion à plusieurs novateurs de se séparer de l'Eglise romaine, et de former un parti puissant dans les Provinces méridionales du Royaume, où ils étoient connus sous les noms d'*Albigeois *et de* Vaudois. *Raimond V, comte de Toulouse les protégeoit, moins par conviction, que par l'espoir de s'enrichir des dépouilles des ecclésiastiques. Le Pape après avoir essayé de les ramener par les voies de la douceur, les excommunia et fit prêcher contre eux une croisade. Cinq cent mille personnes prirent les armes et marcherent en Languedoc, sous la conduite du fameux Simon de Montfort. Raimond, voulant conjurer cet orage, demanda humblement à être reconcilié à l'Eglise. Cité au concile de St Gilles, il se présenta en chemise à la porte de l'Eglise, le Légat du Pape, lui passant une étole au col, le battoit de verges d'une main, et de l'autre il l'entraînoit vers le maître autel, où il reçut l'absolution. Cette humiliation forcée ne le corrigea pas. Offensé de la dureté des Ministres du Pape, qui continuoient à ravager son païs, il reprit les armes avec plus de fureur qu'auparavant.*



J.M. Moreau le Jeune invenit

Gé p. N. Thomas 1782

FONDATION DU PARACLET

Séparé d'une épouse qui ne respiroit que pour lui et qui auroit préféré, disoit-elle, le titre de maitresse d'Abélard à celui de Reine et d'Impératrice, Abélard se fit moine dans l'Abbaye de S.t Denis, où sa réputation lui attira une foule d'auditeurs, mais lui suscita un grand nombre d'ennemis. Forcé de s'eloigner, il alla s'établir dans un Vallon solitaire de la Province de Champagne sur les bords de la petite riviere d'Ardusson. Une foule d'écoliers abandonna l'Université de Paris pour le suivre dans ce désert. Ils y jetterent les fondemens d'un Monastere auquel il donna le nom de Paraclet. Héloïse, chassée avec ses Religieuses du Prieuré d'Argenteuil sur lequel les Moines de S.t Denis conservoient d'anciens droits, vint s'y réfugier et en fut établie la premiere Abbesse. Dès-lors, Abélard s'en éloigna pour essuyer de nouvelles traverses qui ne finirent qu'avec sa vie. Ses ennemis l'accusoient d'enseigner des erreurs sur la Trinité et l'avoient fait condamner au Concil de Sens. L'Abbaye du Paraclet s'accrût par les libéralités de la Comtesse de Champagne. Les Corps des deux Amans y reposent sous un même tombeau.



M. Moreau le J. inv. — gr. p. L. Garreau en 1782.

ORIFLAMME.

Année 1124.

Cet Etendart si fameux dans nos anciennes Chroniques, et regardé comme la sauve-garde du Royaume, consistoit dans une piéce de taffetas uni couleur de feu, attachée au bout d'une lance dorée : c'etoit la banniere des Moines de Saint Denis. Nos Rois de la troisieme Race, devenus les avoués ou les défenseurs de cette Abbaye par la réunion du Vexin à la Couronne, recouroient dans les grandes occasions à ce Signe révéré, auquel on attribuoit une vertu miraculeuse dans les Combats. Le Monarque, à genoux sur les marches de l'Autel sans Chaperon et sans ceinturon, le reçevoit des mains de l'Abbé, et en confioit la garde dans une bataille à un Chevalier d'une valeur éprouvée. Louis le Gros paroît être le premier de nos Rois qui en fit usage à l'occasion suivante.

L'Empereur Henri V, appellé par le Roi d'Angleterre se disposoit à entrer en France à la tête d'une armée formidable d'Allemands, de Saxons et de Bavarois. Louis appella à la défense de l'Etat tous les grands Vassaux, et les Milices bourgeoises dont il étoit le créateur, et fut si puissamment secondé, que l'Empereur n'osa en venir aux mains et se retira précipitamment au-delà du Rhin.

Le Bas direx.



J. M. Moreau le jeune inv · L. Garreau Sculp. en 1782

COURONNEMENT ET MORT DU PRINCE PHILIPPE.

Année 1129.

Hugues Capet, en montant sur le Trône, s'etoit associé son fils Robert. Son exemple avoit été constamment suivi par ses Successeurs, qui sachant l'irrégularité de leur titre de possession, évitoient de laisser le Trône vacant de peur que d'autres Maisons, alliées comme la leur au sang des Carlovingiens, n'entreprissent d'y monter. Louis le Gros, sentant ses forces s'affoiblir, s'etoit d'abord associé le jeune Philippe son fils ainé, qui ne fit que paroitre sur le Trone. Comme il traversoit une rue du Faubourg St. Marceau, un Cochon effaré vint se jetter entre les jambes de son cheval, qui se renversa : le Prince, fut tellement meurtri de sa chute, qu'il mourut le lendemain. Le pere inconsolable assembla une seconde fois ses Vasseaux et fit courônner Louis son second fils, qu'on surnoma le Jeune, *et qui épousa peu de jours après, la fameuse Eléonore héritiere du Duché d'Aquitaine.*

Le Bas direx.


J. M. Moreau Inv. — J. L. Delignon Sculp.

EMPORTEMENT ET REPENTIR DE LOUIS LE JEUNE.

Année 1148.

Parmi les grands Vassaux de la Couronne, Thibaut, Comte de Champagne, étoit le plus intriguant et le plus indocile. Louis, après l'avoir vaincu, lui avoit généreusement pardonné; apprenant qu'il trâmoit de nouvelles trahisons, entra une seconde fois en Champagne, le dépit dans le cœur et le flambeau à la main. Il emporta d'assaut la petite ville de Vitri, qui fut livrée au pillage. Treize cent personnes s'étoient réfugiées dans l'Eglise; il y fit mettre le feu. L'horreur de ce spectacle, les hurlemens de ces malheureux qui ne pouvoient être responsables des torts de leur Seigneur, remplirent l'âme de Louis d'épouvante et de remords. Il pleura amèrement sa faute, et crut ne pouvoir l'expier qu'en prenant la croix. Il indiqua, dans ce dessein, une assemblée nationale à Vezelay, où son exemple et celui de la Reine Eléonore ne contribuerent pas moins que l'éloquence de S.t Bernard, fondateur de Clervaux, à entraîner au delà des Mers tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans la Nation.

Le Bas direx.



M. Moreau le J.e inv. — Goudie Sculp.

DÉFAITE D'UNE PARTIE DE L'ARMÉE FRANÇAISE PAR LES TURCS

Année 1148

Louis avoit pris la route de Constantinople, traité d'égal à égal avec l'Empereur Manuel, renversé l'armée des Turcs au passage du Méandre et achevoit de traverser la basse Asie, lorsque l'imprudence d'un de ses officiers causa la perte d'une partie de l'Armée et exposa la vie du Monarque au plus grand danger. Geoffroi de Rançon, qui conduisoit l'Avant-garde, au lieu d'asseoir son camp sur une Montagne voisine, comme on en étoit convenu, descendit dans une plaine fertile qui fournissoit des fourages à la Cavalerie. Les Turcs qui cotoyoient l'Armée s'emparerent de la Montagne et des défilés, puis tomberent sur l'Arriere-garde où étoit le Roi. Les Français, quoique pris au dépourvû, repousserent les premiers efforts de l'ennemi, mais accablés par le nombre, ils perdirent leurs rangs et auroient tous été tués ou faits prisonniers, si le jour eût été moins avancé. Le Roi, abandonné par les siens, grimpa sur un gros arbre où il se défendit fort avant dans la nuit, fendant la tête ou coupant les mains de ceux qui le poursuivoient sans le connoître. Le lendemain matin il se rejoignit à l'Avant-garde, acheva son voyage, et entra dans Jérusalem, mais si affoibli qu'il ne put rendre aucun service important à ceux qu'il venoit secourir.

Le Bas direx.



J. M. Moreau le Jne inv. — L. garreau Sculp. 1782

RÉPUDIATION D'ÉLEONORE QUI SE REMARIE AU ROI D'ANGLETERRE.

Année 1152.

La perte immense d'hommes et d'argent que le Roi venoit de faire dans cette infructueuse expédition n'étoit point encore ce qui l'affligeoit le plus; une découverte d'un autre genre mit le comble à sa honte et à sa douleur. La Reine Eléonore, qui avoit voulu l'accompagner, avoit tenu une conduite si indécente à Antioche, que son libertinage étoit devenu la fable de l'armée, et que le Roi avoit été forcé d'user de violence pour l'arracher à ce séjour. La mèsintelligence devint si violente entre les deux époux, que tout ce qu'on tenta pour les reconcilier, fut inutile. Louis, sans entrer en explication, trouva des Evêques qui déclarerent le mariage nul, sous le prétexte trop ordinaire de parenté, et en congédiant Eléonore, il lui rendit sa dot, c'est-à-dire toutes les Provinces d'au-delà de la Loire. Echappée de la Cour, elle épousa, sans l'agrément du Roi son Suzerain, Henri Duc de Normandie, du Maine, d'Anjou et de Touraine, et Roi d'Angleterre; lequel, par ce mariage, se trouva un Vassal beaucoup plus puissant que son Souverain

Le Bas direx.



J. M. Moreau le J.e inv. — G. Texier Sculp.

NAISSANCE DE LA POÉSIE FRANÇAISE

Des débris de la Langue latine qui se parloit dans les Gaules avant l'établisement des Français, s'étoit formée une autre langue rude, sourde et sans harmonie, qu'on nomma Romance. *Les premiers qui au commencement du douzième siecle, entreprirent de la plier à la versification, inventerent la Rime ou le retour periodique des mêmes syllabes, pour marquer les tems; et en formerent des chansons tristes ou gaies, des pastorales, des récits d'avantures merveilleuses qu'ils nommerent* Fabliaux. *Ces premiers poëtes, qui prirent le nom de* Troubadours, *marchoient suivis de Jongleurs et de Ménétriers qui accompagnoient leurs chants du son des instrumens. Souvent, au milieu d'un repas, on les voyoit arriver à la cour d'un Baron ou ils étoient presque toujours surs d'être bien accueillis. On les payoit en étoffes precieuses, en vaisselle où en chevaux.*
Les Dames, plus sensibles que les hommes à ces sortes d'amusemens, y joignoient quelquefois des faveurs d'un plus grand prix, car parmi ces Troubadours on rencontroit des hommes du plus haut rang.



M. Moreau le J. inv gr. p. L. garreau en 1782

COUR D'AMOUR

Les Troubadours et tous ceux qui se mêloient de rimer, choisissoient ordinairement pour sujet de leurs chants les effets de l'amour, c'est-à-dire les traverses ou les plaisirs des Amans. C'étoit le moyen le plus sûr d'intéresser la jeunesse de l'un et de l'autre sexe qui remplissoit la cour des Barons. Les maximes qu'ils avancoient donnoient quelquefois lieu à des contestations spirituelles, où chacun prenoit parti suivant ses intérêts. Pour les vuider, on formoit un tribunal de Dames les plus distinguées par leur prudence, leurs lumieres et leur expérience : elles écoutoient les raisons des deux parties, et jugeoient souverainement. Les plus célébres de ces tribunaux en ce genre, étoient ceux de Romanin et de Pierrelate en Provence. En Picardie, ces Cours se nommoient Plaids et jeux sous l'Ormel, parceque c'étoit sur des lits de verdure et à l'ombre d'un Ormeau qu'elles tenoient leurs Séances.



J. M. Moreau del. — J. B. Racine. Sculp. 1782.

TROISIEME CROISADE
Année 1190.

L'expédition de Louis le Jeune n'avoit apporté aucun soulagement aux Chrétiens Orientaux. Jérusalem et le Saint Sépulchre étoient au pouvoir des Infideles. Les Papes exhortoient vivement les Princes chrétiens à laver cet opprobre. Philippe Auguste, successeur de Louis le Jeune, promettoit d'y conduire une armée, si le Roi d'Angleterre, son Vassal, consentoit à l'accompagner. Richard cœur de Lion, fils et successeur de Henri, donna sa parole et ils travaillerent de concert aux préparatifs. Leur mésintelligence éclata en Sicile, premier rendez-vous des deux flottes. Richard avoit quelques démêlés d'intérêt avec Tancrede Roi de cette Isle, que Philippe Auguste s'efforça d'accommoder. Richard, impatienté des lenteurs, prit les armes, attaqua la ville de Messine qu'il emporta d'assaut, et fit planter sur la Tour la plus élevée la banniere d'Angleterre. C'étoit manquer de respect à Philippe son Suzerain, qui donna des ordres d'arracher cette banniere pour y planter la sienne. Richard consentit à l'ôter, mais en déclarant, que si un Français y touchoit, il y auroit bien du sang de répandu.

La défiance et la haine entre ces deux rivaux s'accrurent au siége de Saint Jean d'Acre. Philippe, qui soupçonna Richard d'avoir attenté à sa vie, revint en France après la prise de cette Place, et n'usa pas généreusement de l'absence et des malheurs de son rival.

Le Bas direx.



J. M. Moreau le Jeune invenit. gr. p. N. Thomas 1782

RÉUNION DE LA NORMANDIE À LA COURONNE.

Année 1203.

Après la mort de Richard Cœur-de-Lion, la succession d'Angleterre devint un objet de contestation entre Artus Duc de Bretagne son neveu et Jean Sansterre le plus jeune de ses freres. Jean l'emporta par la faveur de la Reine Eléonore sa mere. Il surprit Artus, le chargea de fers et le poignarda de sa main. Ce crime fut déféré à Philippe-Auguste par la mere d'Artus et les principaux Seigneurs de Bretagne, du Maine et de l'Anjou. Il cita Jean vassal à la Cour des Pairs de France. Celui-ci n'osant comparoître fut condamné par coutumace à perdre la vie et tous les biens qu'il possédoit sous la mouvance de la Couronne. Philippe arma pour mettre cet arrêt à exécution, et fit des progrès rapides en Normandie. La ville de Rouen étroitement assiégée envoya des députés en Angleterre pour demander du secours. Ils trouverent Jean qui jouoit aux Echets et qui les fit attendre, pour les écouter, que sa partie fut achevée. Il la perdit, et dans son chagrin il leur reprocha aigrement de l'avoir interrompu: puis il les congédia sans leur rien promettre. La Ville ouvrit ses portes au Roi qui s'empara sans beaucoup de resistance du reste de la Normandie, ainsi que des provinces de Touraine, du Maine et d'Anjou.

Le Bas direx.



J. M. Moreau le Jne inv. — L. garreau Sculp. 1782.

EMPIRE FRANÇAIS DE CONSTANTINOPLE.

Année 1205.

Tandis que Philippe conquéroit des Provinces, quelques-uns de ses Sujets fondoient un empire à cinq cent lieues de leur patrie. Les Comtes de Champagne, de Flandres et du Perche suivis de la principale noblesse de ces trois Provinces avoient traité avec les Vénitiens pour leur fournir des vaisseaux qui les transportassent dans la Terre-Sainte. Avant le jour marqué pour l'embarquement, arriva dans cette ville le jeune Aléxis fils d'Isaac-l'Ange Empereur de Constantinople qui implora leur protection en faveur de son pere, qu'un frere ambitieux venoit de renverser du Trône et qui s'obligea de payer ce service par des somes exorbitantes. Ils accepterent la proposition, chasserent l'usurpateur et rétablirent le vieux Isaac qui s'associa son fils. Forcé de mécontenter ses Sujets pour tenir ses engagemens vis-à-vis des Croisés. Il fut promptement détrôné par Alexis-Ducas surnommé Murzuphle qui, à la tête d'une troupe de séditieux, fit étrangler le pere et le fils. Les Croisés tournerent contre lui leurs armes, emporterent d'assaut la ville de Constantinople qu'ils livrerent au pillage, sans même épargner les vases sacrés. S'étant ensuite assemblés dans l'eglise de Ste Sophie, ils elurent pour Empereur Beaudouin Cte de Flandres et partagerent entr'eux les principales provinces qu'ils érigerent en Principautés, en Duchés et en Marquisats.

Le Bas direx.



J. M. Moreau le J.e inv.

JOURNÉE DE BOVINES.

Année 1214.

Incapable de réparer par lui-même ses pertes, Jean Sansterre forma une Ligue secrette avec les Comtes de Flandres, de Boulogne, de Namur et de Brabant, qui appellerent à leur secours l'Empereur Othon IV. Il souleva une partie de l'Allemagne et s'approcha de la France à la tête de deux cent mille combattans. Philippe Auguste, quoique fort inférieur en nombre, marcha à sa rencontre: les deux Armées se rencontrerent au Village de Bovines entre Lille et Tournai. Frere Guerin Chevalier de Malthe et Evêque de Senlis rangea l'Armée Francaise en bataille avec tant d'avantage qu'elle combattoit à l'ombre, tandis que les ennemis avoient le Soleil et la poussiere dans les yeux. Le choc fût terrible. Philippe Auguste fût abbatu et foulé aux pieds des chevaux. Dégagé par Guillaume-Desbarres et remonté sur un autre cheval, il enfonca à son tour le gros de Cavalerie qui entouroit l'Empereur. Mis en fuite, Othon ne dut la vie qu'à la vigueur de son cheval, et laissa au pouvoir des Français l'Aigle impériale traîné sur un chariot, les Comtes de Flandres, de Boulogne, de Salisberi et une multitude d'autres illustres prisonniers. Les Parisiens firent à leur Roi une entrée triomphale, ou il parut à la maniere des anciens Romains traînant derriere son char le Comte de Flandres chargé de fers.

Le Bas direx.



J. M. Moreau le jeune Del. L. M. Halbou Sculp 1784.

CONTINENCE DE LOUIS VIII.

Année 1226.

Amauri de Montfort fils de Simon, ne pouvant se soutenir dans la possession du Comté de Toulouse, qui lui étoit disputée par Raimond VI, prit le parti de changer avec le Roi de France cette principauté orageuse contre l'office de Connétable: Louis VIII. pressé par le Pape d'aller prendre possession de ces provinces, partit à la tête d'une nombreuse armée, réduisit sous son obeissance la ville d'Avignon et la plus grande partie du Languedoc; mais se trouva arrêté au milieu de ses conquêtes par une maladie, à laquelle les Médecins ne trouverent point d'autre remede, que le commerce avec une femme. La Reine étoit restée à Paris pour gouverner l'Etat. Pendant qu'il dormoit, on introduisit dans sa chambre une jeune personne d'une beauté rare, qui à son reveil lui déclara le motif qui l'amenoit. Non, ma fille, lui dit le Monarque; j'aime mieux mourir que de prolonger mes jours par un péché mortel. Il appella son Chambellan, et lui ordonna de marier honorablement cette jeune personne. Sentant approcher sa fin, il nomma la Reine Blanche de Castille sa femme pour régente du Royaume, pendant la minorité de ses enfans.



J.M. Moreau le j.e inv. Delignon Sculp.

RÉGENCE DE BLANCHE, SOUMISSION DU C.te DE CHAMPAGNE.

Année 1226.

L'Accroissement successif de l'autorité royale, de puis environ un siècle, allarmoit les grands Vassaux. Résolus de profiter de l'occasion favorable, que leur offroit une minorité, pour recouvrer leurs anciens priviléges, ils refuserent d'assister au sacre du Roi; ils menacerent même de s'en créer un autre, au cas qu'on différât d'accorder à leurs demandes. Les principaux étoient les Comtes de Champagne, de Brétagne, et de la Marche. Blanche, sentant combien il étoit dangereux de leur laisser le tems de combiner leurs projets, rassembla secrettement la Noblesse qui étoit demeurée fidele, en composa une armée, à la tête de laquelle elle mit le Roi son fils, alors agé de 12 ans, et pénétra au cœur de l'hyver sur les terres du C.te de Champagne, portant par tout la désolation. Thibaud attaqué au dépourvu prit le parti de la soumission. Admis à l'audience du Roi et de la Régente, il sentit renaitre dans son cœur son ancienne passion pour Blanche, passion qu'il avoit si peu dissimulée, du vivant même du dernier Roi, qu'il avoit consignée dans un grand nombre de chansons, qui étoient dans la bouche de tout le monde. Il lui jura autant en amant qu'en sujet, un entier dévouement et une soumission parfaite à toutes ses volontés.



J.M. Moreau le j^e inv. — Malapeau Sculp

FIDÉLITÉ DES PARISIENS.

Année 1227.

La Défection du Comte de Champagne avoit déconcerté les projets des mécontens, sans changer leurs dispositions. Ce qu'ils n'osoient plus tenter à force ouverte, ils résolurent de l'exécuter par surprise. Le jeune Roi étoit aux environs d'Orléans peu accompagné, lorsqu'on vint lui apprendre qu'on voyoit filer des corps de troupes qui lui coupoient déja le chemin de sa Capitale, et paroissoient destinées à l'enlever. Il partit sur le champ et gagna, non sans danger, la tour de Montlheri où il se renferma pour attendre des secours. Les Parisiens, avertis du péril où il se trouvoit, prirent les armes, et formés en compagnies ils s'avancerent pour le dégager: Les Communes des environs vinrent successivement se joindre à eux: leur nombre parut si considérable et leur contenance si fiere, que les mécontens n'oserent les attaquer. Louis gouta dans toute son étendue le plaisir d'être aimé: Au milieu de ses fideles bourgeois, rangés en deux haies sur toute la route, il rentra en triomphe dans sa Capitale: Ce n'étoient partout qu'acclamations redoublées, que bénédictions, qui se suivirent jusques dans son palais.



J.M. Moreau le J.ne inv. | Patas Sculp.

HUMILIATION DU DUC DE BRETAGNE.

Année 1234.

De tous les rebelles le plus remuant et le plus dangéreux étoit Pierre de Dreux surnommé Mauclerc, *Comte ou Duc de Bretagne. Comptant peu sur les alliés qu'il avoit en France, il étoit passé en Angleterre, pour montrer à Henri la facilité de recouvrer le duché de Normandie, conquis sur le Roi Jean son pere. Le reconnoissant le premier en cette qualité, il lui avoit fait hommage de son Duché de Bretagne, et avoit reçu de lui le Comté de Richemont. De retour en France il envoya deffier Louis. Mais malgré les secours d'hommes et d'argent qu'il put tirer d'Angleterre, il fut battu dans toutes les rencontres. Les principaux Seigneurs de Bretagne, qu'il n'avoit point assez ménagés, agissoient de concert avec le Roi leur Suzerain. Affligé de la perte de ses meilleures Places, et à la veille de se voir entierement dépouillé, Pierre de Dreux vint, dit-on, se jetter aux pieds du Roi, la corde au col, se reconnoissant lui même indigne de pardon. Mauvais traître, lui dit Louis, encore que tu aies mérité la mort, je te pardonne en faveur de la noblesse de ton Sang, mais à condition que tu abandonneras la Bretagne à ton fils. Il se relâcha même de cette derniere condition, et rendit son amitié au Suppliant.*



J.M. Moreau le Jᵉ inv. Martini Sculp.

TOURNOIS.

Le Douzieme et le treizieme siècle sont remarquables par le goût des Tournois, qu'on peut regarder comme la principale école de la Noblesse française. Geoffroi de Preüilli, mort en 1066, en fut, sinon l'inventeur, du moins le réformateur. C'étoient des fêtes militaires, solemnellement indiquées par quelque Prince ou Baron, à l'occasion d'un événement, qui intéressoit sa famille. La noblesse s'y rendoit en foule, et n'épargnoit rien pour y paroître avec éclat. Quatre jours avant l'ouverture des fêtes, les Chevaliers, qui vouloient être admis au nombre des combattans, appendoient leur bouclier armorié dans le lieu le plus apparent avec une lance, et les laissoient à la garde d'un héraut. Quiconque avoit à se plaindre d'un chevalier, prenoit la lance, en touchoit l'écu et déclaroit au héraut les griefs. ils étoient pesés et discutés; et si le chevalier paroissoit coupable, il étoit chassé de l'assemblée. Ceux dont les écus n'avoiēt point été touchés, ou qui étoient parvenus à se justifier, entroient dans les lices au bruit des trompettes, et dans l'équipage le plus magnifique qu'ils avoient pu se procurer. Les Dames et les demoiselles, rangées sur des échaffauts couverts de tapisserie, animoient par leurs regards l'ardeur des combattans, et distribuoient ensuite les prix à ceux qui s'étoient le plus distingués.



J.M. Moreau le J.ne inv. Leveau Sculp.

DOCILITÉ DE S.T LOUIS A L'ÉGARD DE SA MERE.

Année 1238.

Louis étoit majeur et pere de plusieurs enfans, sans cesser d'être un fils respectueux et docile Blanche, en ne lui donnant que des conseils, qui tendoient ou à sa propre perfection, ou au bien de l'état, continuoit de le gouverner avec l'empire le plus absolu. Elle l'avoit marié à Marguerite fille du Comte de Provence, Princesse pieuse et aimable, mais d'un Caractère moins souple. Blanche, craignant apparemment que son fils ne puisât dans des entretiens trop assidus avec la Princesse des principes d'indépendance, prenoit des précautions, pour empêcher qu'il ne passât beaucoup de tems avec elle. Dans les voyages elle avoit l'attention de leur faire donner des logemens éloignés les uns des autres. Lorsque Louis se hazardoit d'aller pendant le jour rendre visite à sa femme, ce n'étoit qu'à la dérobée et en usant de Stratagêmes, pour n'être pas découvert. Il menoit avec lui quelque domestique affidé avec des chiens, et le laissoit en sentinelle dans l'anti-chambre, en lui recommandant, si sa mere paroissoit, de les tourmenter ou de les battre, afin qu'averti par leurs cris il eût le tems de se cacher.



Moreau le jeune inv. Patas Sculp.

CROISADE DE St. LOUIS, PRISE DE DAMIETTE

Année 1249.

Après avoir pacifié son Royaume et l'avoir policé par de bonnes loix, Louis crut pouvoir sans danger s'en éloigner. dans une maladie dangereuse qu'il avoit éssuyée, il avoit fait vœu, si Dieu luirendoit la vie, de l'employer à la délivranc.e de la Ste. Cité. Dès qu'il eut recouvré la santé, il ne songea plus qu'à s'acquitter de cet engagement. Ayant mis ordre à ses préparatifs, il laissa la régence à sa mere, et s'embarqua au port d'Aiguemortes avec la Reine sa feme, ses quatre freres et l'élite de la Nation. Jérusalem et la plus grande partie de la Judée étoient soumises au Soudan d'Egypte: On jugea que le plus sûr moyen de les affranchir étoit d'aller l'attaquer dans ses propres états. La flotte cingla vers Damiette regardée comme la clef de l'Egypte. Le Soudan averti de ce projet envoya un corps nombreux de milice pour s'opposer au débarquement. A la vue des ennemis, rangés sur la côte, Louis se jette le premier sur le rivage, ayant de l'eau jusqu'aux épaules, et marche à eux couvert de son bouclier et l'épée à la main. Son éxemple enflaña le reste de l'armée. Les Mammelus furent renversés, et n'osant se renfermer dans Damiette, qui manquoit de munitions, ils s'enfuirent vers la haute Egypte.



J.M. Moreau le j.e inv. — H. Guttemberg Sculp.

PRISON DE S.T LOUIS.

Année 1250.

Si les Croisés, profitant de ce premier avantage, eussent marché droit au Caire, il y à de l'apparence que dans la confusion, où étoient les ennemis, ils l'auroient emporté, sans beaucoup de résistance. Ils perdirent un tems considérable soit à fortifier Damiette, soit à attendre le reste de la flotte, qu'une tempête avoit dispersée. Les ennemis, révenus de leur première frayeur, se retrancherent derriere les Canaux du Nil, qu'il falloit necessairement traverser. La valeur des Croisés triompha encore de cet obstacle ; les ennemis furent battus une seconde fois ; mais cette victoire couta cher aux français. Le Comte d'Artois, en poursuivant aveuglément les fuyards, s'enferma dans la petite ville de Massoure, où il périt avec l'avant-garde, qu'il conduisoit. Le reste de l'armée, éxposé aux ardeurs du Soleil dans un terrein fangeux, fut attaqué de maladies contagieuses, qui en enlevoient chaque jour un grand nombre et attenuoient tellement les autres, qu'ils avoient peine à se tenir debout. Le Roi lui-même en fut atteint. on songea à se rapprocher de Damiette ; mais il étoit déjà trop tard. Après s'être battus en retraite, et avoir perdu prèsque tout ce qui restoit d'hom̃es en état de porter les armes, les Français tendirent les mains aux fers des barbares.



J. M. Moreau jun. del. C. S. Gaucher inc. 1783.

FRAYEURS DE LA REINE MARGUERITE.

Année 1250.

Informée de ce triste accident, la Reine qui étoit restée à la garde de Damiette, tomba dans des frayeurs mortelles, en croyant à chaque instant voir arriver les Mammelus. Comme elle étoit fort avancée dans sa grossesse, on fut obligé de mettre coucher dans sa chambre un vieux chevalier, agé de plus de quatre vingt-ans, qui, lors qu'agitée de ses tristes rêves elle crioit au secours, la prenoit par la main et lui disoit; Madame, n'ayez peur, je suis ici pour vous deffendre. Un jour ayant fait retirer tout le monde, excépté ce vieux chevalier, elle tomba subitement à ses genoux, et lui dit, Sire chevalier, jurez moi d'accomplir ce que je vais vous demander. Il le jura. Je vous demande par la foi que vous m'avez jurée, que, si les Sarrazins s'emparent de la ville, vous me coupiez la tête, avant qu'ils puissent me prendre. Il répondit que très volontiers il le feroit, et que la résolution en étoit prise, si le cas arrivoit, longtems avant qu'elle l'en priât. Elle accoucha, dans cette affreuse position, d'un fils, qu'elle nomma Tristan, *parcequ'il étoit né en tristesse et en pauvreté.*



J.M. Moreau del. L. Pauquet. Sculp.

MAGNANIMITÉ DE LOUIS DANS LES FERS.

Année 1250.

L'appas d'une riche rançon avoit seul sauvé la vie au Roi et aux principaux Seigneurs français. Le Soudan, après avoir inutilement essayé de l'effrayer par l'appareil des Suplices, fixa sa rançon à mille besans d'or. Louis répondit qu'un Roi de France étoit trop grand, pour pouvoir être évalué à aucune somme de deniers; qu'il donneroit Damiette pour sa rançon, et les mille besans pour celle de ses Chevaliers. On ne disputa plus que sur la nature du serment, que le Soudan exigeoit, et auquel Louis refusa si constamment de se soumettre, que le Vainqueur fut obligé d'en changer la formule. Tout étoit d'accord, lorsqu'un chef de la milice séditieuse des Mamelus poignarda le Soudan son maître. Entrant dans la tente de Louis, le poignard d'une main, et la tête encore sanglante de l'autre: Que me donneras-tu, lui dit il, pour t'avoir délivré d'un ennemi qui t'auroit fait périr, s'il eût vecu? Comme Louis détournoit la vue, sans rien répondre; choisis sur l'heure, reprit le barbare, ou de me conférer l'ordre de Chevalerie, ou de périr de cette main; Fais toi chrétien, répondit Louis, et je te ferai chevalier. On dit que les barbares, étonnés de sa fermeté, eurent envie de le choisir pour Roi.



J. M. Moreau le J.e inv. Leveau Sculp.

RETOUR DE S.T LOUIS EN FRANCE.

Année 1254

Dans l'état où étoit réduite l'armée des Croisés, il sembloit que Louis n'avoit point d'autre parti à prendre, que de revenir promptement en France, Il fit voile en Palestine, et avec les nouveaux secours, qui lui arrivoient d'Europe, il entreprit de rétablir les affaires des Chrétiens Orientaux. Son premier soin fut de relever les fortifications des places qu'ils conservoient encore; ensuite il tourna ses armes contre le Roi de Damas, qu'il resserra dans des limites plus étroites. Au milieu de ces occupations, il reçut la nouvelle de la mort de sa mere. Sentant alors que sa présence étoit nécessaire en France, il disposa tout pour son retour. Dans la traversée il essuya une tempête, qui poussa son vaisseau contre des rochers. Les plongeurs qu'on chargea de le visiter rapporterent que la quille étoit fracassée. En vain ses plus fideles serviteurs se jetterent à ses genoux, pour le conjurer de passer sur un autre Comme il n'auroit pu y trouver place avec sa famille, sans renvoyer le même nombre de personnes sur celui qu'il abandonnoit, il refusa constamment d'exposer la vie d'un autre homme à un danger qu'il éviteroit. Ce Vaisseau aborda heureusement dans les ports de Provence.



J. M. Moreau le j.e inv. — Nacré Sculp.

SOINS DE S.t LOUIS POUR L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

Année 1255

Rendu à ses Sujets, Louis *mit la derniere main à ce Code célébre connu sous le nom d'*Etablissement, *qui, en substituant la raison écrite et les formes légales aux guerres privées et à l'usage du duel, a puissamment contribué à adoucir les mœurs de la Nation. L'Administration de la justice étoit à ses yeux un devoir sacré, dont il ne se déchargeoit sur aucun de ses Officiers. Deux fois la semaine il donnoit audience dans son Palais à tous ceux qui vouloient lui parler; entouré des hommes les plus intégres et les plus éclairés, qu'il eût pu distinguer parmi ses Sujets, il se rendoit fréquemment dans un petit jardin situé devant le Palais; il y faisoit étendre un tapis sur lequel il s'asseoit au milieu de ses Conseillers et expédioit sommairement les procès de tous ceux qui se présentoient. Souvent j'ai vu, dit le Sire de Joinville, que le bon Saint après la messe alloit se promener au bois de Vincennes, s'asseyoit au pied d'un Chêne, nous faisoit prendre place autour de lui et donnoit audience à tous ceux qui avoient à lui parler, sans qu'aucun garde ou Huissier les empêchât d'approcher.*



J. M. Moreau le j.e inv. — Masquelier Sculp

MORT DE S.T LOUIS

Année 1270.

De nouveaux malheurs arrivés aux Chrétiens orientaux et les exhortations du Souverain Pontife, reveillerent le zele de Louis. Quoiqu'il fut desja si foible qu'il ne pouvoit plus porter le poids d'une armure, il fit ses preparatifs pour une nouvelle Croisade. Celle ci n'eut point pour objet la Terre Sainte; un Roi mahométan s'étoit établi a Tunis, d'où ses Sujets infestoient toutes les côtes de la Méditerranée. Ce fut contre lui que se dirigea cet armement. Charles d'Anjou frere de S.t Louis et alors roi de Naples et de Sicile, offroit d'en supporter la principale dépense. au terme convenu, le Roi suivi d'une partie de sa noblesse s'embarqua sur des vaisseaux génois et debarqua sans aucun accident au port de Tunis distant de trois lieues de la Capitale. Il avoit battu les ennemis et n'attendoit plus que l'arrivée de son frere pour commencer les opérations du siege, lorsqu'il fut attaqué d'une dyssenterie, qui avoit deja emporté beaucoup de croisés. Sentant approcher sa fin, il se fit étendre sur un lit de cendres ou il expira. Charles debarquoit dans ce moment, il devance son armée et surpris du silence qui regne dans le camp, il entre précipitamment dans la tente R.le pousse un cri de douleur et se précipite sur le corps de son frere qu'il arrose de ses larmes.



J. M. Moreau le j.e inv.

ENTREPRISES DU SACERDOCE SUR L'EMPIRE.

Année 1277.

PHILIPPE LE HARDI fils et Successeur de S.t Louis, n'est connu par aucune action qui ait pu lui mériter ce surnom. Prompt à former de grandes entreprises, négligent à se procurer les moyens de les exécuter, il se rebutoit au premier obstacle. Si l'honneur ne lui permit pas d'abandonner la défense de Blanche sa sœur et de deux enfants qu'elle avoit eu, qu'on privoit injustement du Trône d'Espagne, il prit si mal ses mesures, qu'après avoir assemblé une armée formidable, il fut obligé de la congédier avant que d'avoir mis le pied sur les terres d'Espagne, parce qu'il avoit oublié de faire des magasins de Vivres. Il en levoit une nouvelle, et il s'étoit déja avancé jusqu'au Mont de Marsan, lorsque deux Moines vinrent lui signifier de la part du Pape une défense de passer plus avant jusqu'à ce que le S.t Pere eût pris connaissance de ce differend. C'eût eté pour un autre une raison de pousser plus vivement la guerre; mais charmé sans doute de trouver un pretexte qui le justifiat aux yeux de la multitude, il se contenta qu'on lui renvoyat sa Sœur et abandonna la cause de ses Neveux.



J. M. Moreau le j.e inv. 1785. Thomas Sculp.

VÊPRES SICILIENNES.

Année 1282.

Charles Duc d'Anjou, Comte de Provence, patrice des Romains, Roi de Naples de Sicile et de Jérusalem, méditoit de joindre à tant de titres celui d'Empereur de Constantinople: Son ambition trop à découvert donna de l'inquiétude à ses voisins qui se liguerent secrettement contre lui et solliciterent ses Sujets à la révolte. Les Siciliens étoient sur tout indignés de la licence effrenée des Français à l'égard de leurs femmes et de leurs filles. assurés de la protection du roi d'Aragon qui avoit armé une Flotte formidable qu'il feignoit de conduire au secours de la Terre S.te; ils conjurerent la perte de tous les Français. Le lundi de Pâques les habitans de Palerme sortirent de la ville pour entendre vêpres dans un hameau voisin. Un Français insulte une fille de Condition, les parens et les autres Conjurés armés de poignards sous leurs habits accoururent à son secours massacrerent le coupable et firent main basse sur tous les français qui étoient sans défense. Celle Scene d'horreur fut répetée le même jour ou les jours suivans dans toutes les places de l'Isle: Deux seuls français échaperent au massacre général, Guillaume des Porcelets et Philippe Scalambre. Comme ils s'étoient conduits avec modération dans le gouvernemēt des places qui leur avoient été confiées, les Siliciens leur permirent de se retirer et reçurent le Roi d'Aragon comme un liberateur.



J M Moreau le j.e inv Le Veau Sculp

DUEL CELEBRE PROPOSE PAR LE ROI D'ARAGON

Année 1283

Charles pris au depourvu manda son embarras au Roi Philippe le Hardi son neveu et aux Princes francais ses parens: en peu de tems il reçut des secours qui le mettoient en état de châtier les rebelles. Dom Pédre roi d'Aragon qui connoissoit la bravoure et l'imprudence de son ennemi, lui envoya proposer de vuider leur different, dans un lieu neûtre par un combat de cent Chevaliers contre cent du nombre desquels ils seroient l'un et l'autre. La proposition fut acceptée sans examen. On choisit pour champ de bataille la plaine de Bordeaux qui étoit sous la dépendance du Roi d'Angleterre. Le jour du combat fut fixé au 1.er de juin et la peine de celui qui manqueroit au rendez vous fut d'être réputé indigne de porter les armes. En vain on representa à Charles que ce n'étoit qu'un nouvel artifice de Dom Pédre pour le constituer en dépense et ruiner l'armée qui venoit de lui arriver. Sa parole étoit donnée, il partit pour Bordeaux et se présenta au jour indiqué, armé de toutes pieces avec ses 100 Chevaliers. Après les proclamations usitées, il entra dans les lices et y demeura jusqu'au coucher du Soleil, sans que persone se présentât.



J.M. Moreau le j.e inv.

COMBAT NAVAL PRISE DU PRINCE DE SALERNE
Année. 1284.

En partant pour la France, Charles avoit laissé le commandement de la Flotte au Prince Salerne son fils ainé en lui recom̃andant de la tenir dans le port de Naples et de ne hazarder aucun combat avant l'arrivée d'un grand nombre de Galeres, qu'il faisoit armer en Provence. Cet ordre parvint à la connaissance du Général Aragonois, qui ne tarda pas à venir se présenter devant Naples; entra dans le port et défia les Français en des termes si insultans que le Prince de Salerne ne pouvant dévorer cet affront sortit avec toute sa flotte pour lui donner la chasse. Celui ci feignant de vouloir éviter le combat l'attira en haute mer. Alors revirant de bord et profitant du peu d'expérience des Français dans la Marine, il coupa leur escadre et enveloppa de toutes parts le vaisseau qui portoit le Prince. Il combattit long-tems avec un courage digne de sa naissance, mais voyant son vaisseau percé de toutes parts et n'ayant plus aucun secours à esperer, il se rendit prisonnier de guerre.

La prison du fils et la mort du pere, qui ne put survivre a ce dernier malheur, assurerent la possession de la Sicile aux Rois d'Aragon.

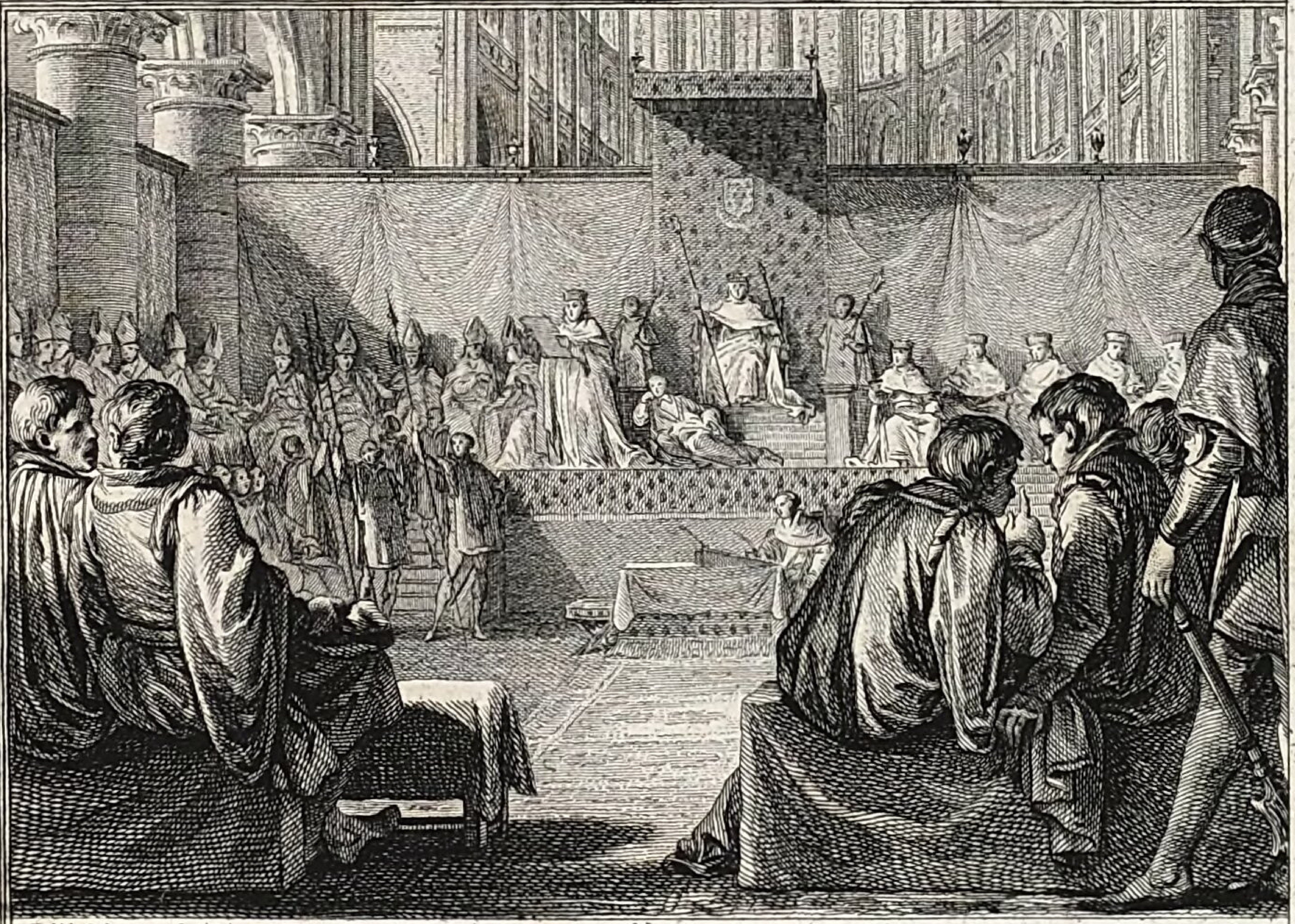


J.M. Moreau le j.e inv.

ALTÉRATION DES MONNOYES.

Année 1295

Quoique le droit de battre monnoie semble exclusivement attaché à la Souveraineté, nos Rois le partagerent long-tems avec un grand nombre d'Evêques et de Barons à la seule différence que la monnoie des Barons n'avoit cours que dans les terres de leur Seigneurie, au-lieu que celle du Roi s'étendoit à tout le royaume et que le Monarque conservoit un droit de police sur toutes ces fabriques particulieres. Philippe-le-Bel est le premier de nos Rois qui, contre la foi publique, ait fait de ce droit une resource de finances. A la suggestion de deux Italiens, il mêla tant d'alliage dans les matieres d'or et d'argent que trois deniers de son règne, n'avoient pas plus de valeur intrinseque qu'un seul de ses prédécesseurs. Les Barons pousserent encore plus loin l'abus. Le commerce fut anéanti et la confusion devint telle que ses successeurs n'y trouverent plus d'autre remède que de réunir à leurs Hôtels des Monnoies toutes ces fabriques particulieres et de transiger en quelque sorte avec la Nation, qui consentit à leur payer un impôt permanent pour leur tenir lieu de ce profit ruineux. Philippe qui d'ailleurs avoit des vertus dignes du trône fut flêtri du nom de Faux Monnoyeur



J.M. Moreau le j.e inv. 1785 Thomas Sculp.

PREMIERS ÉTATS GÉNÉRAUX.

Année 1302.

Les assemblées nationales, si fréquentes pendant la durée des deux premieres races sous les noms de Champ de Mars *et de* Placites *n'étoient composées que de Seigneurs ecclésiastiques et laïques à l'exclusion du peuple, qui même étoit tombé dans la servitude. Dès que nos Rois eurent commencé à le tirer de cet état d'abjection par l'établissement des Communes, ils s'apperçurent par les secours d'homes et d'argent qu'ils en tirerent, qu'il ne tarderoit pas à devenir le plus ferme appui de leur puissance; cependant il ne commenca à former proprement un ordre dans l'état que sous le règne de Philippe le Bel. Ce Prince dèja embarassé dans une guerre difficile contre l'Angleterre et la Flandre et menacé de l'excomunication par le Pape Boniface VIII. qui ne dissimuloit plus le projet d'assujettir tous les Sceptres à la Thiare, prit le parti de convoquer les representans des trois ordres de l'état, et les assembla dans la nef de l'Eglise N. Dame, ou le Chancelier Pierre Flotte leur exposa les prétensions injurieuses du Pontif et demanda leur avis. La résolution vigoureuse des 3. Ordres et les précautions qu'ils prirent de la motiver eux-mêmes au Pape et au Sacré College, obligea Boniface à revenir sur ses pas.*



J. M. Moreau le j.e inv.

LE PARLEMENT RENDU SÉDENTAIRE A PARIS.

Année 1303.

Les appels du jugement des Sénéchaux et des Baillis à la Cour du Roi, établis pour empêcher l'oppression étoient devenus eux mêmes une source d'oppression et de Surprises, parcequ'ils ne pouvoient être vuidés que dans une Cour pléniere ou assemblée de tous les hauts barons et qu'on ignoroit le plus souvent en quel tems et en quel lieu se tiendroient ces grandes assemblées. Cependant ces appels s'étoient extraordinairement multipliés depuis que les établissemens de S.t Louis avoient substitué les formes judiciaires au Serment et au combat en champ clos. Philippe Le Bel regla que deux fois l'an, aux octaves des fêtes de Pâques et de la Toussaint, un certain nombre d'Evêques et de Barons s'assembleroient dans son Palais à Paris et y tiendroient audience pendant deux mois. Les Barons et les Evêques s'associerent d'abord, pour le conseil, quelques Légistes plus versés qu'eux dans les matieres de procedure ; ensuite s'en dégouterent entierement. L'état de ces nouveaux juges ne fut d'abord qu'une commission passagere. A la fin de chaque semestre le Roi donnoit une nouvelle liste de ceux qui devoient sieger le Semestre suivant. La difficulté de trouver tous les six mois un nombre suffisant de personnages capables de bien remplacer ceux qui sortoient de fonction, obligea d'en conserver le plus grand nombre. Ce ne fut que sous le regne de Louis XI. que ces places devinrent des Offices.



J.M. Moreau le j.e inv. Patas Sculp.

ABOLITION DE L'ORDRE DES TEMPLIERS.

Année, 1312.

L'Ordre Militaire des Templiers n'avoit été dans son origine qu'une association de huit ou dix Gentils-hommes français à Jérusalem qui s'étoient devoués à la défense et au soulagement des Pélerins, avoient fait voeu de chasteté et d'obéissance, adopté une regle et pris pour hâbit une robbe blanche avec la croix rouge sur le manteau. Les riches Benéfices qu'ils acquirent dans tous les Etats chrétiens corrompirent leurs mœurs et les remplirent d'orgueil et d'esprit d'indépendance. Deux prisonniers qui avoient conversé parmi eux, revelerent des turpitudes, des Sacrilèges et des abominations qui se commettoient dans leurs assemblées secrettes. Sur cette dénonciation, Philippe le Bel les fit tous arrêter le même jour dans toutes les terres de sa domination et força le Pape Clement V. a leurs donner des Juges. Un grand nombre pour se soustraire aux tourmens de la question, confesserent les horreurs dont on les chargeoit et renoncerent à l'Ordre. D'autres en nombre à peu près égal aimerent mieux se laisser bruler vifs que de rien avoüer. Les trois principaux Chefs, Jacques de Molai G.d Maitre, Gui Dauphin d'Auvergne et Hugues de Peralde, qui s'étoient d'abord reconũ coupables, furent amenés sur un échaffaud dans le Parvis de l'Eglise N. Dame pour y faire la même déclaration devant le peuple soulevant leurs bras chargés de chaînes, ils la rétracterent à haute voix, prirent le Ciel à temoin de leur innocence et marcherent courageusement au Supplice.



J. M. Moreau le j.e inv.

DÉSORDRES DANS LA FAMILLE ROYALE

Année 1314.

Philippe le Bel avoit trois fils, Louis le Hutin, Philippe le Long et Charles le Bel qui parvinrent successivement à la couronne. Quoiqu'ils fussent regardés comme les plus beaux hommes de la Cour, ils eurent le malheur de deplaire à leurs femmes. Le desordre des Princesses devint si public, que ces maris outragés dans leur honneur, se crûrent obligés de les faire arrêter et de leur donner des juges. Marguerite, femme de Louis, et Blanche femme de Charles furent tondues et enfermées, pour le reste de leur vie dans des couvents. Jeanne femme de Philippe, moins coupable ou plus precautionnée, se defendit si bien que son mari, après une année de séparation, crut devoir la reprendre. Les Seducteurs furent jugés dans une assemblée de Barons convoqués à Pontoise. C'etoiēt deux freres, nommés De Launai, gentils-hommes Normands, Officiers domestiques des Princes qu'ils avoient deshonorés. Ils furent écorchés vifs, trainés dans cet état sur un pré nouvellement fauché et attachés à un gibet avec l'huissier de la Chambre, qui avoit favorisé ce cōmerce criminel; d'autres complices furent noyés.



J. M. Moreau le j.e inv. l'Anglois Sculp.

PROCÈS CRIMINEL D'ENGUERRAND DE MARIGNI.

Année 1315.

Cet homme aussi distingué par sa naissance que par ses talens, avoit été l'ami, le confident, et le principal ministre de Philippe le Bel. Les altérations des monnoies, les emprunts forcés, les décimes et de nouveaux impôts qui s'étoient accrus d'année en année avoient ruiné le peuple sans remplir le trésor royal, parceque des guerres multipliées avoient tout absorbé. Louis le Hutin surpris de n'y pas même trouver de quoi fournir aux frais de son Sacre, en témoigna son chagrin dans le Conseil. Le Comte de Valois, son oncle saisissant cette occasion d'humilier le Sur-intendant, dit, qu'il falloit qu'il déclarât sur le champ ce que tant d'argent étoit devenu, la chose sera facile, répondit Marigni; Je vous en ai délivré une partie, le reste a été employé à la défense de l'état contre les Anglais et les Flamands. Vous en avez menti, dit le Prince en fureur: c'est vous même; pardieu, reprit le Sur-intendant. Ils mirent l'épée à la main et alloiēt ensanglanter la scene si l'on ne se fut jetté au milieu d'eux. Le Prince ayant obtenu du Roi l'ordre de faire arrêter le sur-intendant, mit la main sur ses papiers, lui doña des juges, et se porta son accusateur. Ne pouvant le convaincre de malversation, il lui supposa le crime absurde de magie, pour motiver l'arrêt qui le condamne à être pendu au gibet de Montfaucon

Bayerische StaatsBibliothek
Münchener DigitalisierungsZentrum Digitale Bibliothek

Le Bas, Jacques-Philippe,

Figures De L'Histoire De France Représentant, regne par regne, les principaux faits & les traits les plus intéressans de cette Histoire, depuis l'établissement de la Monarchie jusques & compris le dernier regne : Avec l'explication sommaire des sujets au bas de chaque Estampe

[Paris] [1778]

Bamberg, Staatsbibliothek -- Bip.H.franc.gall.q.2
urn:nbn:de:bvb:12-bsb11429759-1